

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

**Deuxième Congrès international sur  
l'enseignement technique et  
professionnel**

**RAPPORT FINAL**



Séoul, République de Corée

26-30 avril 1999

Etabli par :

**Section de l'enseignement technique et professionnel  
(ED/SVE/TVE)  
UNESCO**

7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP  
France

Tél. : (33-1) 45 68 08 31

Fax : (33-1) 45 68 56 30

E-mail : [tve.section@unesco.org](mailto:tve.section@unesco.org)

World Wide Web : <http://www.unesco.org/education>

Paris, juillet 1999

# TABLE DES MATIERES

	Page
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ii
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>EXPOSES D'ORIENTATION GENERALE</b> .....	7
<b>RAPPORTS DES COMMISSIONS</b> .....	35
<b>RAPPORT ORAL DU RAPPORTEUR GENERAL</b> .....	59
<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	69
<b>ANNEXES</b> .....	79
Allocutions de bienvenue et d'ouverture .....	79
Allocution de clôture .....	97
Programme du Congrès .....	107
Liste des Documents .....	113
Liste des Tables Rondes .....	115
Résumé du Forum des ONG .....	117
Liste des Participants .....	119
Secrétariat du Congrès .....	147

## REMERCIEMENTS

L'UNESCO tient à exprimer sa profonde reconnaissance au gouvernement de la République de Corée, et plus particulièrement à son Ministère de l'éducation, à l'Institut de recherche sur l'enseignement et la formation technique et professionnels de Corée (KRIVET) et à la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO, pour leur généreux patronage financier et l'excellence de leur collaboration avec l'UNESCO pour la plus grande réussite du Congrès.

Nous adressons nos sincères remerciements aux gouvernements du Japon, de la République de Corée, de la France et de la Finlande, qui ont détaché des experts auprès du Siège de l'UNESCO pour l'aider dans les travaux préparatoires qui ont précédé le Congrès.

Notre reconnaissance va également aux partenaires de l'UNESCO dont les noms suivent pour leurs précieuses contributions au Congrès sous forme de documents de référence et d'organisation de tables rondes : le Bureau international du travail (BIT) et son Centre de formation international (Turin), la Fondation européenne pour la formation (ETF), l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), le Commonwealth of Learning (COL), la Fondation internationale d'orientation scolaire et professionnelle (AIOSP), le Groupe de travail pour la coopération internationale en matière de développement des compétences techniques et professionnelles, le gouvernement du Queensland (Australie), l'Australian National Training Authority, le British Council (Royaume-Uni) et le Pandit Sunderlal Sharma Central Institute of Vocational Education (Inde).

Nous remercions aussi vivement les pays et organisations suivants qui ont pris en charge les frais de voyage et les indemnités de séjour d'un certain nombre de participants des pays en développement, à savoir le gouvernement de la République de Corée, l'ISESCO, l'ETF, l'Australian Agency for International Development (AusAid), l'Agence de la francophonie (ACCT), le Ministère des affaires étrangères de la Norvège et ALCATEL (France).

L'UNESCO remercie enfin sincèrement tous ceux qui ont contribué par leur travail à la tenue du Congrès.

# INTRODUCTION

## Historique

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a organisé le premier Congrès international sur le développement et l'amélioration de l'enseignement technique et professionnel à Berlin en 1987. Ce Congrès a conduit au lancement, en 1992, du Projet international de l'UNESCO pour l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC), qui vise à accélérer le développement et l'amélioration de l'enseignement technique et professionnel (ETP) dans les Etats membres de l'Organisation.

Plus de dix ans après le Congrès de Berlin, à l'approche du XXI<sup>e</sup> siècle, qui sera l'ère de la connaissance, de l'information et de la communication, les défis nouveaux que sont la mondialisation et la révolution de l'information et de la communication ont fait apparaître la nécessité d'un nouveau modèle de développement axé sur l'homme. L'enseignement technique et professionnel, en tant que composante de l'éducation tout au long de la vie, a un rôle déterminant à jouer dans ce nouveau domaine où il peut servir utilement à la réalisation des objectifs de culture de la paix, de développement durable et écologiquement sain, de cohésion sociale et de citoyenneté internationale. C'est la raison pour laquelle les acteurs intervenant dans le domaine de l'ETP sont parvenus à la conclusion que le moment était venu d'organiser un nouveau forum international chargé d'étudier la manière dont ce domaine de l'enseignement doit s'adapter à ces nouveaux phénomènes.

## Organisation et portée du Congrès

Le deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel (ci-après dénommé "le Congrès") a donc eu lieu à Séoul, en République de Corée, du 26 au 30 avril 1999. Il était organisé par l'UNESCO au titre du Programme et budget approuvés pour 1998-1999 en collaboration avec le gouvernement de la République de Corée.

Le principal objectif du Congrès était de convaincre les gouvernements, les organismes donateurs, les entreprises et toutes les parties prenantes de l'importance de l'enseignement technique et professionnel du point de vue du développement. Il avait pour but de réunir tous les partenaires sociaux de l'ETP pour qu'ils procèdent à des échanges d'expérience et suggèrent les moyens de rénover les politiques et les pratiques de manière à faire en sorte que ce secteur réponde mieux aux besoins de l'emploi et à la demande sociale de l'avenir. Il devait aussi constituer la base à partir de laquelle développer la stratégie de l'UNESCO concernant l'enseignement technique et professionnel pour la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle.

A l'invitation du Directeur général de l'UNESCO, 720 participants et observateurs au total, parmi lesquels 40 ministres ou vice-ministres de 130 pays (126 Etats membres et 4 Etats non membres), des représentants de trois institutions des Nations Unies et de 29 organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont assisté à cette importante rencontre internationale. La liste des participants est reproduite en annexe.

## Préparation du Congrès

A l'issue de larges consultations avec les Etats membres, les organismes professionnels et les spécialistes, il a été décidé que le Congrès porterait sur les six grands thèmes suivants :

1. Les nouvelles exigences du XXI<sup>e</sup> siècle : les enjeux pour l'enseignement technique et professionnel ;
2. Amélioration des systèmes assurant éducation et formation tout au long de la vie ;
3. Innovations en matière d'enseignement et de formation ;
4. L'ETP pour tous ;
5. Evolution du rôle de l'Etat et des autres parties prenantes dans l'ETP ; et
6. Renforcer la coopération internationale en matière d'ETP.

L'innovation et la réforme dans l'enseignement technique et professionnel en République de Corée ont en outre été présentées à titre de thème spécial pendant le Congrès.

Avant la rencontre, une série de conférences préparatoires régionales et sous-régionales ont été organisées afin de mettre en évidence l'expérience de même que les besoins des régions et des sous-régions en matière d'ETP, à savoir :

- *Conférence internationale UNESCO-UNEVOC sur l'enseignement professionnel dans la région Asie-Pacifique (25-27 mars 1998, Adelaïde, Australie), organisée par l'Institute of TAFE d'Adelaïde en collaboration avec le Siège de l'UNESCO ;*
- *Colloque régional sur l'enseignement et la formation professionnels en Europe au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle (23-26 septembre 1998, Crète, Grèce), organisé par l'Organisation grecque pour l'enseignement et la formation professionnels (OEEK) en collaboration avec l'Unité de l'UNESCO pour la mise en oeuvre de l'UNEVOC à Berlin ;*
- *Conférence régionale préparatoire du deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel pour les Etats arabes (1<sup>er</sup>-4 novembre 1998, Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis), organisée par les Instituts supérieurs de technologie des Emirats Arabes Unis en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth ;*
- *Réunion régionale préparatoire du deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel (23-27 novembre 1998, Quito, Equateur), organisée par le Bureau de l'UNESCO à Santiago du Chili ;*
- *Consultation régionale africaine préparatoire du deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel (24-27 novembre 1998, Nairobi, Kenya), organisée conjointement par le Bureau de l'UNESCO à Dakar et le Bureau de l'UNESCO à Dar es-Salaam ; et*
- *Réunion préparatoire sous-régionale du deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel pour les pays de la Communauté des Etats*

*indépendants, d'Europe centrale et d'Europe orientale* (10-12 mars 1999, Moscou, Fédération de Russie), organisée par le Ministère de l'enseignement général et professionnel de la Fédération de Russie, la Commission pour l'éducation de Moscou et l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE).

Un document de travail principal a été élaboré par l'UNESCO (Section de l'enseignement technique et professionnel) à partir des contributions d'un certain nombre d'experts de l'ETP et diffusé avant le Congrès. Six documents de référence traitant d'aspects importants de l'ETP ont en outre été préparés par les organisations partenaires de l'UNESCO. La liste des documents est reproduite en annexe.

## **Ouverture**

La séance d'ouverture du Congrès a commencé le 26 avril 1999 à 9 heures à l'Inter-Continental Hotel, en présence de M. Kim Jong-pil, Premier Ministre de la République de Corée, et de M. Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO.

Dans son allocution de bienvenue, le Premier Ministre a souligné l'importance du travail accompli par l'UNESCO pour promouvoir l'enseignement technique et professionnel dans le monde entier et "faire acquérir à chacun les compétences dont il a besoin pour affronter le changement". "Il est utile et opportun", a-t-il déclaré, "que les délégués des Etats membres de l'UNESCO se réunissent ici pour tracer la voie à suivre à l'avenir dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel, contribuant à la fois au développement des nations et à la coopération internationale".

M. Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, dans son discours d'ouverture, a vivement incité "les gouvernements des Etats membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que les organismes de développement à s'associer aux efforts menés par l'UNESCO pour remettre l'éducation au centre des préoccupations", ce qui était à son avis "d'une extrême urgence".

M. Mayor a déclaré que Séoul était le lieu le plus indiqué pour organiser ce Congrès, dans la mesure où la République de Corée avait prouvé sans doute possible que l'éducation, y compris l'enseignement et la formation techniques et professionnels, était un facteur décisif de développement.

Insistant sur les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, il a déclaré : "l'éducation est de loin le moyen le plus puissant pour améliorer la qualité de la vie, l'arme de loin la plus puissante contre la pauvreté et l'intolérance. L'éducation permet de bâtir une culture de la paix. Il faut que les gouvernements prennent davantage conscience de l'utilité sociale et économique des compétences et assurent des services d'enseignement technique et professionnel en leur affectant une part des investissements sociaux qui soit proportionnelle à leur importance". M. Mayor a lancé un appel aux organismes internationaux de financement afin qu'ils "convertissent une partie de la dette des pays en développement en financements au profit de l'éducation, et en particulier de l'enseignement technique et professionnel".

Mme Mitsuko Horiuchi, Sous-directeur générale à l'Organisation internationale du travail (OIT), a évoqué les liens de collaboration noués de longue date entre l'OIT et l'UNESCO, dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels en

particulier. Elle a également mentionné "les efforts déployés par l'OIT pour accroître la capacité d'adaptation de la population active, avec pour but des transitions plus harmonieuses entre l'école et le monde du travail, la fourniture de services de formation en partenariat entre le secteur public et le secteur privé et la promotion de l'éducation tout au long de la vie".

M. Lee Hai-Chan, Ministre de l'Education de la République de Corée, a déclaré le Congrès officiellement ouvert.

Le même jour, M. Kim Dae-jung a offert en sa résidence (la Maison bleue) un déjeuner officiel aux chefs de délégation des Etats membres.

## **Travaux du Congrès**

Au cours de la première séance plénière, M. Lee Hai-chan, Ministre de l'Education de la République de Corée, a été élu président du Congrès par acclamation et a pris ses fonctions.

Le Congrès a ensuite adopté son Règlement intérieur et élu par acclamation les vice-présidents et le rapporteur général suivants :

### **Vice-présidents :**

Mme Orlanda Santos Ferreira (Cap-Vert)  
M. Hussein Kamel Bahaa el Din (Egypte)  
M. Gerassimos Sapountzoglou (Grèce)  
M. András Benedek (Hongrie)  
M. Robert Gregory (Jamaïque)

### **Rapporteur général :**

M. Kenneth Wiltshire (Australie)

Le Congrès a décidé d'établir quatre commissions (groupes de travail), avec pour tâche d'examiner les grands thèmes 2, 3, 4, et 5. Ces dispositions ont permis d'étudier et de traiter chacun de ces thèmes de manière plus approfondie, avec une participation plus active des personnes présentes. Ont été nommés coprésidents et rapporteurs des commissions :

#### **Commission I**

Coprésidents : M. Munther Al-Masri (Jordanie)  
Mme Marianne Nganunu (Botswana)

Rapporteur : M. Wanjala Kerre (Kenya)

#### **Commission II**

Coprésidents : M. Hermann W. Schmidt (Allemagne)  
M. Ali N. Alghafis (Arabie saoudite)

Rapporteur : Mme Madeleine Woolley (Australie)



### **Commission III**

Coprésidents : M. C.K. Basu (Inde)  
M. András Benedek (Hongrie)

Rapporteur : Mme Di Booker (Australie)

### **Commission IV**

Coprésidents : M. Ihron Rensburg (Afrique du Sud)  
M. Ahsan Ullah Khan (Pakistan)

Rapporteur : M. Ahmed Ferej (Kenya)

En vertu du Règlement intérieur, le Bureau du Congrès était composé du président, des cinq vice-présidents, du rapporteur et des coprésidents des commissions.

Le Congrès s'est réuni en séance plénière le 26 (thème 1), le 29 (thème 6) et le 30 (thème spécial) avril, tandis que les commissions se sont réunies les 27 et 28 avril. Les résultats des discussions qui ont eu lieu au sein de chacune des commissions ont fait l'objet de rapports en séance plénière le 29 avril. Sur la base des discussions qui se sont déroulées pendant les séances plénières et en commission, le Rapporteur général, M. Kenneth Wiltshire, a établi les projets de recommandation avec l'assistance de Mme Marianne Nganunu (Botswana) et de M. Arun Mishra (Inde). Ce document a été examiné et entériné par le Bureau, puis approuvé par le Congrès à sa dernière séance plénière, à la suite du rapport oral du Rapporteur général. Les recommandations approuvées et le texte du rapport oral du Rapporteur général sont présentés dans le présent rapport.

### **Manifestations parallèles**

Les ministres et les vice-ministres participants au Congrès ont tenu une réunion informelle le 27 avril pour rencontrer le Directeur général de l'UNESCO. Les ministres exprimèrent fermement leur intention de s'engager politiquement à financer la promotion et l'investissement en faveur de l'enseignement technique et professionnel en tant que composant essentiel du développement de l'éducation nationale.

Parallèlement aux travaux du Congrès, sept tables rondes ont été organisées les 27 et 28 avril par les instituts et les organismes partenaires de l'UNESCO dans les locaux où se tenait le Congrès. La liste et le résumé de ces manifestations sont annexés au présent rapport.

Un Forum international des ONG a également été organisé sur le thème "Renforcer le rôle des ONG dans le développement de l'enseignement technique et professionnel et la coopération internationale entre ONG". Le résumé de cette rencontre est annexé au présent rapport.

Du 27 au 30 avril, une exposition internationale sur l'enseignement technique et professionnel a été organisée non loin du lieu où se tenait le Congrès, sous le titre "Travail, éducation et avenir", avec la participation de 110 organisations et entreprises nationales et

internationales. L'exposition a attiré plus de 40.000 visiteurs, parmi lesquels des milliers de lycéens de Séoul.

Le 29 avril, le pays hôte a organisé à l'intention des participants et des observateurs des visites d'étude dans 13 établissements d'enseignement technique et professionnel et entreprises de la région de Séoul. Ces visites ont été une excellente occasion pour tous les participants étrangers de se rendre compte par eux-mêmes des réalisations de la République de Corée en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

## **Clôture**

Prenant la parole lors de la séance de clôture, M. Colin N. Power, Directeur général adjoint pour l'éducation à l'UNESCO, a une fois de plus remercié le gouvernement et le peuple de la République de Corée de leur précieuse contribution à l'organisation du Congrès et de leur chaleureuse hospitalité. Il a souligné qu'"aujourd'hui plus que jamais auparavant, l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont devenus une nécessité non seulement pour les jeunes qui doivent se préparer aux tâches qui les attendent au siècle prochain, mais aussi pour l'ensemble de la population de chaque pays, afin que tout un chacun puisse jouer un rôle actif dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle, qui s'efforcera de réduire les disparités économiques et les inégalités entre les sexes, tout en préservant l'intégrité de l'environnement".

M. Power a adressé un appel à tous les partenaires de l'UNESCO afin qu'ils "intensifient leur soutien à tous les pays en développement, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, où la nécessité s'en fait le plus fortement sentir". Il a assuré tous les participants que leurs recommandations seraient "pleinement prises en compte lorsque la Stratégie globale de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, qui doit guider l'action de l'UNESCO au XXI<sup>e</sup> siècle", serait reformulée.

Dans son allocution de clôture, M. Lee Hai-chan, président du Congrès, a mis l'accent sur l'intégration de l'enseignement professionnel et de l'enseignement général et fait observer que "l'enseignement technique et la formation professionnelle devraient être une composante fondamentale des systèmes d'enseignement et de formation dans tous les pays". Il a exprimé la conviction que "les recommandations formulées par le Congrès favoriseraient la formulation d'excellentes politiques nationales en matière d'enseignement technique et professionnel". M. Lee Hai-chan a, pour terminer, prononcé la clôture du Congrès.

# EXPOSÉS D'ORIENTATION GENERALE



# Les nouvelles exigences du XXI<sup>e</sup> siècle : les enjeux pour l'enseignement technique et professionnel

**Munther W. Al-Masri**

Président

Centre national pour le développement des ressources humaines

Jordanie

## Introduction

Pour traiter de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), soit plus brièvement l'enseignement professionnel, et aborder sa problématique, il convient de se placer dans le cadre plus global de la notion de mise en valeur des ressources humaines, concept qui englobe l'aspect de l'offre, soit les sources d'énergie humaine, et les liens et canaux existant entre l'offre et la demande d'énergie humaine.

Chacun sait que l'offre comprend des sources telles que les divers niveaux et domaines des systèmes d'éducation et de formation formelles et non formelles, y compris l'enseignement professionnel. Elle comprend aussi les compléments de main-d'oeuvre provenant de sources externes, notamment les travailleurs immigrés. Les liaisons entre l'offre et la demande d'énergie humaine, qu'il convient de considérer comme des éléments essentiels du concept de mise en valeur des ressources humaines, comprennent quant à elles des éléments tels que les systèmes d'information, les outils législatifs, les classifications et les normes professionnelles, les services de l'emploi, les services d'orientation professionnelle et de conseil, la recherche et développement dans les domaines concernés et les structures institutionnelles pertinentes revêtant la forme de conseils, commissions, comités et autres unités administratives.

Etant donné sa nature, son contenu et sa méthodologie, l'enseignement professionnel est, d'une part, solidement enraciné dans les idéaux et les objectifs de l'éducation et, d'autre part, généralement imprégné des critères du marché de l'emploi et des normes en vigueur dans le travail. Pour assurer l'intégration du double aspect humain et professionnel de l'enseignement professionnel, il faut sans cesse se référer à deux grandes dimensions qui doivent guider la conception des dispositifs et des systèmes pertinents ; ce sont l'EDUCATION et le TRAVAIL. La dimension éducative prend surtout en compte les besoins de la personne et les aspects humains, tandis que la dimension du travail ou dimension économique a trait plus spécialement aux besoins sociaux et aux exigences du marché du travail. De plus, les approches modernes tiennent pour acquis qu'il n'est pas possible de concevoir des dispositifs et des programmes d'enseignement professionnel de manière à les faire correspondre exactement à un emploi donné. La dynamique du marché du travail et la demande changeante qui s'y exprime tendent de plus en plus à remplacer des compétences physiques par des compétences mentales, d'où la nécessité de libéraliser ces dispositifs et ces programmes et d'en élargir le champ afin de favoriser la faculté d'adaptation, d'ouvrir l'éventail des possibilités d'emploi et d'accroître la mobilité de l'éducation et la mobilité professionnelle. Une des principales difficultés que rencontrent encore les responsables et les planificateurs des systèmes d'enseignement professionnel, tant dans les pays en développement que dans les pays développés, se situe au niveau de la capacité d'opérationnaliser le concept d'intégration des besoins, des intérêts et des objectifs des individus et de la société. Le hiatus ou la séparation entre le système éducatif et le monde du travail, qui se rencontre dans la plupart des

pays en développement, est une des grandes faiblesses des systèmes d'enseignement professionnel dans ces pays.

Dans de nombreux pays, qui sont surtout des pays industrialisés, le centre de gravité des systèmes d'enseignement professionnel se situe en général plus près des besoins sociaux et de ceux du marché du travail, au détriment des valeurs éducatives et des besoins de chacun.

Dans beaucoup d'autres pays, surtout des pays en développement, le centre de gravité est plus voisin des critères et des normes de l'éducation et fait moins de cas des besoins du marché du travail et des exigences de l'emploi.

Mon intervention sera consacrée à l'examen de trois grandes questions touchant à l'enseignement professionnel qui revêtent une importance spéciale, en particulier dans les pays en développement. Ce sont la question de l'économie de l'enseignement professionnel, celle du statut social de l'enseignement professionnel et celle de ses dimensions régionale et internationale.

## **L'économie de l'enseignement professionnel**

S'agissant de l'économie des systèmes éducatifs, il y a trois facteurs principaux à étudier. Le premier a trait aux sources de financement et aux méthodes de financement. Le deuxième a trait aux questions de coût, d'efficacité et d'efficacités, donc à la rentabilité économique et sociale de l'investissement dans l'enseignement professionnel. Le troisième facteur se rapporte à l'évaluation et à l'appréciation des systèmes et des programmes pertinents.

Les sources et les méthodes de financement des programmes d'enseignement professionnel sont des plus diverses. Deux de ces sources sont, cependant, prépondérantes. La première est le contribuable, qui alimente le budget central et/ou les budgets locaux ; la seconde est constituée par les employeurs de l'industrie et du commerce qui sont les principaux utilisateurs des produits des systèmes d'enseignement professionnel. Parmi les autres sources de moindre importance, citons les apprenants eux-mêmes et leurs familles dans le cas des programmes payants, les activités génératrices de revenus, les dons et donations, surtout pour les programmes axés sur des groupes spéciaux, notamment les personnes handicapées et défavorisées. Dans la plupart des pays en développement, les sources publiques de financement de l'enseignement public sont généralement prédominantes. Les finances publiques sont en général le moyen utilisé pour financer les systèmes scolaires et leur défaut le plus fréquent est d'être insuffisantes, surtout dans les pays qui ont des ressources restreintes et où l'enseignement professionnel n'a pas la priorité dans les budgets nationaux. Il convient, dans les pays en développement, d'adopter une approche dynamique pluridirectionnelle de la question du financement afin d'en assurer l'adéquation et la durabilité. Encore faut-il dans ces pays que ce type d'approche parvienne à se faire admettre et soit praticable.

Les questions liées au coût, à l'efficacité et à l'efficacités des programmes d'enseignement professionnel, qui constituent le deuxième facteur touchant l'économie de ces programmes, posent des problèmes très difficiles dans la plupart des pays en développement. Les problèmes sont ici, au niveau de la planification ou niveau macro-dimensionnel, le choix du système - axé soit sur l'école soit sur l'entreprise -, la mise en balance de l'approche étroite et l'approche large des domaines de spécialisation et la question de la durée du programme

d'enseignement professionnel. Au niveau opérationnel, ou micro-dimensionnel, se posent des questions comme celles des nombres d'apprenants en formation par instructeur, celles des facteurs d'utilisation des moyens de formation, celles du choix du matériel et des technologies, et celles de la dimension et de la nature des activités productrices.

Les systèmes et les techniques d'évaluation, qui représentent le troisième facteur touchant l'économie de l'enseignement professionnel, sont loin d'être en pratique courante dans les pays en développement. Pour être efficaces, les systèmes d'évaluation doivent incorporer trois éléments principaux. Le premier est l'évaluation interne, qui s'attache principalement à évaluer le degré de compatibilité entre les produits du programme d'enseignement professionnel et les objectifs de performance fixés pour ces programmes. Le deuxième élément est l'évaluation économique, qui porte essentiellement sur des indicateurs tels que les critères d'avantages par rapport au coût, l'évolution des revenus de l'apprenant, l'évolution de la productivité sur le lieu de travail, le calcul des coûts comparés de différents systèmes d'enseignement professionnel et l'utilisation optimale des équipements et services de formation. Le troisième élément est l'évaluation externe, qui consiste en général à évaluer le degré de correspondance entre les produits des programmes d'enseignement professionnel, d'une part, et les besoins du marché du travail et les exigences de l'emploi, d'autre part.

Dans les pays en développement, tous les aspects liés à l'économie de l'enseignement professionnel sont des sujets de préoccupation et même de frustration, surtout si l'on considère le coût relativement élevé des programmes d'enseignement professionnel par rapport à d'autres filières de l'enseignement.

## **Le statut social de l'enseignement professionnel**

Dans toute société, le statut social de l'enseignement professionnel est, en grande partie, le reflet du statut des valeurs du travail dans cette société. Les cultures et les philosophies traditionnelles varient à cet égard d'un extrême à l'autre. A l'un des extrêmes, la culture de la Grèce antique voyait dans le travail une occupation triviale, dont on ne pouvait néanmoins se dispenser ; à l'autre extrême, la culture marxiste a fait du travail la valeur suprême. Entre ces deux bornes, des cultures différentes apprécient assez diversement les valeurs liées au travail. On peut parvenir à une approche rationnelle et équilibrée en se plaçant, pour apprécier les activités laborieuses, à la fois du point de vue de ce qu'elles rapportent matériellement et économiquement aux individus et à la société et du point de vue de leurs influences sociales et humanisantes. Ainsi convient-il de concevoir les systèmes et les dispositifs d'enseignement professionnel comme des expériences de développement à vivre dans une dimension sociale et un champ culturel qui leur sont propres. L'enseignement professionnel ne doit pas se contenter d'inculquer à l'apprenant les compétences et les connaissances précises qu'exige un emploi. Il doit partir du principe qu'un travailleur s'acquitte plus efficacement des tâches qui lui sont assignées s'il a reçu une formation générale autant que spécifique, prenant en compte la transformation en cours des processus du travail, des technologies qu'il emploie et de son cadre.

Le statut social de l'enseignement professionnel peut, par ailleurs, bénéficier de l'efficacité pratique de services appropriés de conseil et d'orientation professionnelle et de services d'emploi et de placement. Malheureusement, ces deux types de services sont déficients dans la plupart des pays en développement, ce qui rend plus sensible encore la question du statut de l'enseignement professionnel. Lorsque ces services fonctionnent, entièrement ou partiellement, dans des pays en développement ou des pays développés, il n'est

pas rare que ceux qui les fournissent tombent dans le piège qui consiste à se laisser guider plus par les besoins du marché du travail et les priorités de l'emploi que par la recherche de la satisfaction des besoins et des souhaits de la personne et de l'accomplissement de ses potentialités. Des services d'orientation professionnelle et de recherche d'emploi bien conçus doivent viser à répondre à la fois aux besoins du marché du travail et à ceux de la personne ; ils ne doivent pas se ramener à adapter, quitte à le déformer, ce que désire l'apprenant à ce que réclame le marché du travail.

Dans la pratique, le statut social de l'enseignement professionnel est, en outre, largement influencé par le type de relation et la nature des liaisons existant entre lui et l'enseignement supérieur avec pour finalité la formation de professionnels. Les dispositifs d'enseignement professionnel qui donnent satisfaction comportent en général des liaisons intégrées au niveau de l'enseignement supérieur et à celui de l'emploi professionnel, fonctionnant à travers des systèmes d'éducation formelle et non formelle dans le contexte général du concept d'éducation permanente tout au long de la vie. Dans certains systèmes éducatifs, et plus spécialement ceux des pays en développement, il faudrait, pour appliquer ce concept, restructurer et réformer l'enseignement supérieur de manière à éliminer les goulots d'étranglement et à mettre en place des canaux latéraux et verticaux entre les différents domaines et niveaux de l'offre d'enseignement et de formation, et promouvoir ainsi la mobilité dans le domaine professionnel et celui de l'éducation, donc la mobilité sociale. De manière générale, par conséquent, l'accès à l'enseignement supérieur doit être lié aux niveaux d'aptitude et de performance de l'apprenant, indépendamment du type ou de la filière d'enseignement et de formation préuniversitaires dont il est issu.

Qui plus est, le statut de l'enseignement professionnel peut être rehaussé dans la pratique par la mise en place d'un réseau complet et diversifié d'équipements et de services d'éducation et de formation non formelles des adultes qui soient accessibles aussi bien aux titulaires d'un emploi qu'aux chômeurs, pour leur permettre de se déplacer horizontalement et verticalement sur la grille éducative et professionnelle à n'importe quel moment ou stade de leur carrière. On aboutit ainsi à favoriser l'épanouissement personnel, à faciliter la mobilité professionnelle et sociale et à améliorer la qualité et la productivité des lieux de travail. Dans la plupart des pays en développement, ces équipements et ces services sont handicapés par deux grandes catégories de manques. Tout d'abord, il leur manque le minimum requis pour avoir un impact sur des facteurs comme la quantité, la qualité, la couverture géographique, la souplesse et l'accessibilité. Deuxièmement, ces équipements et ces services sont, semble-t-il, utilisés plus par ceux qui ont déjà un meilleur niveau d'instruction que d'autres et les moyens d'en payer le prix. Dès lors, au lieu de fonctionner comme un moyen de compenser des inégalités antérieures en matière de possibilités d'éducation et de formation et de resserrer les écarts sociaux et économiques entre les divers groupes composant la société, les équipements et services d'éducation des adultes risquent, dans la plupart des pays en développement, d'élargir davantage le fossé éducatif, professionnel et social qui sépare les privilégiés des défavorisés, les nantis des démunis.

Les autres aspects de la question du statut de l'enseignement professionnel sont notamment des facteurs comme la condition des professeurs de l'enseignement professionnel, la parité des garçons et des filles et la professionnalisation de l'enseignement général. Il n'est pas rare de constater, dans nombre de systèmes d'enseignement et de formation, que les professeurs de l'enseignement professionnel ne sont pas les égaux de leurs homologues de l'enseignement général du point de vue du statut social et économique. On constate aussi couramment que les équipements et les services d'enseignement professionnel pertinents sont structurés essentiellement en fonction des besoins des apprenants masculins ; il s'ensuit que le



sexe féminin reste très en retrait aux niveaux des apprenants, des instructeurs, des planificateurs et des prestataires de services. Enfin, on peut grandement améliorer les données de la question du statut en introduisant un fort élément d'enseignement professionnel, ou plus exactement préprofessionnel, dans le cadre de l'enseignement général sous forme d'activités pratiques diversifiées et d'expériences vécues mettant à contribution divers secteurs socio-économiques.

## **Les dimensions régionales et internationales de l'enseignement professionnel**

L'approche des problèmes liés à la mise en valeur des ressources humaines en général et à l'enseignement professionnel en particulier a cessé de s'inscrire dans un contexte strictement national. Il y a déjà quelque temps que le contexte a pris la dimension régionale et, à présent, il est même en train d'acquérir des dimensions internationales dans la mesure où il faut prendre en compte les caractéristiques émergentes d'économies de plus en plus mondialisées, qui se manifestent notamment dans le monde par la transformation de la structure et du cadre du commerce mondial, par la mobilité de la main-d'oeuvre, par des marchés communs, par des normes applicables aux produits, par des multinationales et par les caractéristiques géographiques de l'industrialisation. Les économies des pays occidentaux développés, par exemple, sont en train de se déplacer du secteur manufacturier vers le secteur des services, avec un transfert concomitant d'une bonne partie des activités manufacturières vers des pays moins développés d'Asie et d'Amérique latine, transfert dont le mobile est la réduction des coûts de production.

Il devient donc de plus en plus indispensable de penser en termes régionaux et même mondiaux lorsqu'on planifie, définit des politiques et conçoit des programmes au niveau national, en ce qui concerne les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'enseignement professionnel en tant que composante de la mise en valeur des ressources humaines - surtout lorsqu'il s'agit de questions comme la classification des emplois, les normes de qualification, les niveaux de formation, les systèmes d'information et la définition des besoins en matière de formation.

Nous parlons librement des dimensions régionales et internationales de l'enseignement professionnel au niveau des grands ensembles, mais semblons bien timides lorsqu'il s'agit de traiter certains des problèmes au niveau des réalités locales. Prenons par exemple les deux concepts d'enseignement professionnel et de formation professionnelle.

On rencontre ou utilise couramment ces deux termes, parfois pour exprimer des choses différentes, parfois pour exprimer la même chose. La dichotomie entre enseignement professionnel et formation professionnelle est jugée artificielle dans les dispositifs et les programmes modernes d'instruction professionnelle. Le fait que la dissociation existe encore est sans doute dû à des préjugés et des structures administratives hérités du passé. Si bien qu'aujourd'hui il ne peut être question que d'intégrer complètement, les connotations et les contenus des deux termes.

La dissociation pouvait se justifier, il y a quelques dizaines d'années, lorsque la démarche courante des travailleurs était d'acquérir les qualifications nécessaires à leur emploi en suivant un apprentissage informel traditionnel d'une durée déterminée, qui se faisait principalement par l'expérience directe du travail. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Les emplois sont classés en fonction de deux grandes variables : le domaine de spécialisation et le niveau professionnel. L'analyse du contenu de tout programme de préparation professionnelle

à un emploi distingue les fonctions, les devoirs et les compétences qui le composent et précise les contenus et connaissances théoriques qu'il nécessite. Ce sont donc les besoins et les exigences de l'emploi qui dictent la structure et le contenu du programme d'instruction professionnelle, qu'on l'appelle enseignement professionnel ou formation professionnelle. Le fait que le programme d'instruction professionnelle soit appliqué dans un établissement d'enseignement ou dans le cadre d'un lieu de travail en entreprise ne doit modifier en rien sa structure fondamentale et son contenu, cela du simple fait que les nécessités et les caractéristiques de l'emploi sont indépendantes du lieu utilisé pour l'application du programme de préparation. On peut mettre fin à la césure entre enseignement professionnel et formation professionnelle et abolir les barrières qui en procèdent à condition que les programmes d'instruction professionnelle soient structurés en fonction des impératifs de l'emploi et des besoins de l'apprenant, indépendamment du lieu de sa mise en oeuvre ou de l'organisme chargé de son financement ou de son administration.

Il faut que les deux organismes internationaux les plus réputés dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, l'UNESCO et le BIT, s'attaquent sérieusement à cette question, afin qu'on cesse de parler de choses différentes quand il devrait s'agir de la même chose, et qu'on n'insiste plus pour faire relever l'enseignement professionnel de la compétence de l'UNESCO et la formation professionnelle de celle du BIT. Qu'on cesse de couper les cheveux en quatre sous prétexte de distinguer les rôles.

Il n'est pas superflu d'observer dans ce contexte que, du fait que l'UNESCO et le BIT communiquent avec leurs Etats membres par l'intermédiaire de canaux et d'organismes nationaux qui ne sont pas les mêmes, deux systèmes de préparation de l'énergie humaine au niveau fondamental de la profession se présentent parfois côte à côte, sans coordination ou presque, et quelquefois animés de sentiments de rivalité et de défiance.

En conclusion, on ne peut étudier correctement les dimensions mondiales de l'enseignement professionnel sans analyser leurs échos et leurs prolongements culturels, d'autant que la mondialisation est une tendance qui pénètre tous les aspects de l'existence : l'économique, le social et le culturel. Il y a là, évidemment, une difficulté de plus à résoudre pour les planificateurs des systèmes d'enseignement professionnel, qui suffirait à justifier la largeur de champ de l'approche humaine des programmes d'enseignement professionnel en complément de l'approche professionnelle et spécialisée.

Ce dont nos systèmes éducatifs ont réellement besoin, c'est, de plus en plus, la libéralisation de l'enseignement professionnel et la professionnalisation de l'enseignement général.

# Les nouvelles exigences du XXI<sup>e</sup> siècle : les enjeux pour l'enseignement technique et professionnel

**Hermann Schmidt**

Ancien président

Institut fédéral pour la formation professionnelle

Allemagne

## 1. Penser le changement - un défi pour l'enseignement professionnel

*Lorsque soufflent les vents du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent (proverbe chinois).*

Au cours de sa longue histoire, la Chine a montré au monde que les deux options peuvent constituer un mode de conduite efficace et durable face au changement. Dans la situation présente, cependant, à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, élever des murs n'est certainement pas le bon moyen de relever les défis qui nous sont lancés dans le domaine de l'éducation. Construisons donc des moulins à vent !

Trois éléments nouveaux intervenus au cours des vingt dernières années ont déterminé l'essentiel du changement. Ce sont :

- **la technologie des microprocesseurs** et son impact sur l'information, la communication, la production et l'organisation du travail, la biotechnologie et la technologie génétique ;
- **la fin de la guerre froide** et de la division du monde en deux blocs, capitaliste et communiste ;
- **la montée de la prise de conscience écologique.**

### La technologie

La technologie de l'information est à la racine d'un processus de mutation qui est en passe de transformer les sociétés industrielles en **sociétés du savoir** et la gestion de la production en gestion du savoir. Il y aura de moins en moins de travail manuel à mesure que l'ordinateur deviendra le principal outil chargé de répondre aux besoins en information de toutes les professions. Il s'ensuit que les lettres et les chiffres en lesquels doivent se transcrire toutes les procédures prennent de plus en plus d'importance pour toutes les activités humaines, que ce soit au travail ou dans la vie privée.

### Un monde moins divisé

La fin de la division du monde a ouvert les frontières à la libre circulation des capitaux, des marchandises et de l'information et aux déplacements sans entrave des gens en général - mais pas toutes les frontières. Se mondialiser, tel est le défi qui se propose à tous les chefs d'entreprise et, bien sûr, à leurs employés. A titre d'exemple, les activités transfrontières dans

une Europe unie réclament les mêmes compétences de tous les pays participants, à savoir **des compétences linguistiques et une meilleure connaissance des pays partenaires, de leur économie, de leur culture et de leurs systèmes juridiques et sociaux.**

## **L'écologie**

La sensibilisation croissante à l'écologie est appelée à devenir un facteur économique très important dans l'avenir prévisible. La **connaissance écologique** en est une partie importante, mais la **pensée écologique** est plus importante encore. Elle **doit faire partie de tout enseignement**, général ou professionnel.

La refonte des programmes, la création de nouveaux programmes ou les réformes de l'enseignement ne peuvent suffire à permettre de maîtriser tous ces changements. Ce qu'il nous faut, ce sont de nouvelles façons de penser. Maîtriser l'évolution de la pensée sur les besoins de notre monde me paraît être la tâche la plus difficile de l'éducation.

## **Les relations travail-gestion**

L'impératif de compétitivité étant devenu plus exigeant, il y a un accroissement correspondant des niveaux de compétence attendus des travailleurs.

Il y a dans cette évolution un point à partir duquel **un nouvel équilibre dans l'ordre de la responsabilité et du partenariat entre les responsables de la gestion et les travailleurs** se met à pencher davantage vers les travailleurs que ce n'était le cas dans le passé. Ce n'est pas là le résultat d'une lutte pour le pouvoir mais la conséquence de mutations inévitables de l'organisation du travail. Dans plusieurs pays européens, ces changements se traduisent aussi dans les politiques des pouvoirs publics et en dernier ressort dans ce qu'on attend de l'ETP. Des organismes tripartites sont chargés de l'élaboration et de l'application des normes concernant l'ETP dans de nombreux pays du monde. Il s'ensuit que les employeurs et les syndicats sont désormais mieux à même de donner une description assez précise de leurs besoins en ce qui concerne les rôles et les profils de compétences attendus de leurs futurs employés et travailleurs qualifiés. La communication, si souvent inexistante, entre le monde du travail et le monde de l'éducation s'est muée en une nouvelle culture au sein des instituts de recherche ou des bureaux d'emploi où ces organismes tripartites se réunissent régulièrement.

## **2. L'éducation contre l'incertitude et l'angoisse**

Une des **conséquences les plus dangereuses des transformations fondamentales** actuellement en cours dans le domaine politique et, bien sûr, dans celui de l'éducation est l'incertitude, qui engendre **l'angoisse**. En Europe de l'Est, où la quasi-totalité des cadres de référence et des structures établies ont volé en éclats, l'incertitude et l'angoisse sont certainement les raisons premières des difficultés des dirigeants. Mais on constate aussi dans les pays occidentaux industrialisés en route vers l'établissement de la société du savoir que certains, qui ont des taux de chômage particulièrement élevés, sont, comme les pays asiatiques, sous la menace d'une crise économique, ou voient, comme en Afrique et en Amérique du Sud, l'incertitude et l'angoisse devenir les compagnons habituels de la majorité des gens.

Une des tâches les plus importantes de l'éducation consiste donc à permettre aux gens de réussir à faire face à l'incertitude grâce :

- **à l'information et au savoir** concernant ce qui provoque le changement, notamment la connaissance des systèmes (systèmes informatiques, systèmes bancaires, systèmes des marchés libres) ;
- à des savoir-faire leur permettant de **rassembler et sélectionner l'information et le savoir**, et de savoir les utiliser dans des processus de planification et de prise de décision ;
- **à la capacité de résoudre des problèmes, à des capacités d'ordre pratique, à des compétences sociales et à l'aptitude au travail en équipe ;**
- **à des compétences qu'il faut avoir pour diriger une entreprise ;**
- **au développement de la personnalité de l'apprenant**, mené à travers un enseignement général, technique et professionnel.

**Il y a ce que l'éducation peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire. Elle peut créer les conditions préalables du changement, développer les moyens disponibles pour gérer le changement et promouvoir une réflexion positive. Elle ne peut pas procurer des emplois** à ceux qui ont été instruits et formés, ni assurer la parité dans l'estime et l'équilibre entre les nantis et les démunis au sein d'un même pays et parmi les acteurs mondiaux.

Pour que l'action de l'éducation réussisse dans ce domaine très important, les éducateurs ont besoin de l'aide de l'ensemble de la société, pas seulement des parents. Les entreprises et les syndicats ont le devoir de coopérer avec le monde de l'éducation, et cela dans leur propre intérêt.

Quel peut être l'apport de **l'éducation à la mondialisation** ? Une réponse simple serait : **tolérance et convictions démocratiques**. Or, dans notre monde, la guerre apparaît encore comme l'acte ultime de la politique. Une tâche essentielle de l'éducation, et notamment de l'enseignement et de la formation professionnels, doit être assurément de maintenir la liberté de professer des opinions divergentes indépendamment des appartenances politiques, religieuses et philosophiques.

### **3. L'objectif général - apprendre à apprendre**

Dans un monde du travail conditionné par l'information,

- **l'ordinateur est l'outil de travail ordinaire** des gestionnaires aussi bien que des travailleurs de base ;
- **toutes les informations sont numérisées** et transformées **en lettres et en chiffres** utilisables par l'ordinateur ;
- l'Internet constitue un tissu d'informations qui couvre le monde entier et fait de **l'anglais la langue véhiculaire** de l'ère du savoir.

En conséquence, les mathématiques, la langue maternelle et l'anglais deviennent plus importants pour l'enseignement technique et la formation professionnelle que bon nombre des compétences techniques auxquelles se rapportait traditionnellement la formation spécialisée. L'instruction et la formation professionnelles initiales poursuivent à leur tour des types d'objectifs éducatifs qui étaient auparavant l'apanage de l'enseignement général. Ces objectifs sont les suivants :

- **apprendre à apprendre** (sur le tas ; intégration de la théorie et de la pratique ; apprentissage par l'analyse critique de la pratique ; application des méthodes d'apprentissage dans la pratique ; développement de capacités sociales qui ne peuvent être enseignées) ; et
- **devenir un contributeur mature et responsable** (acquérir des capacités générales comme celles d'agir au sein d'un groupe, de penser en termes de processus, d'assumer des responsabilités pour les autres et pour son propre accomplissement).

Les frontières classiques entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, d'une part, et entre enseignement et formation, d'autre part, sont devenues des obstacles à l'apprentissage en vue de la réalité de la vie.

Il n'y a pas de voie à sens unique pour le transfert d'apprentissage des pays dits industrialisés vers le monde dit en développement. Ceux qui croient connaître déjà ce que seront les problèmes de demain jouent perdants dans la compétition pour l'apprentissage.

#### 4. Les jeunes doivent façonner le changement

Les buts généraux de l'éducation font l'objet d'un large consensus. Il s'agit de **préparer les jeunes à la vie** en développant leur intellect, leurs aptitudes et leurs talents et de créer des possibilités pour leur permettre de réaliser leurs potentialités. Mais l'éducation doit aussi leur permettre de gagner leur vie et de prendre part au processus démocratique. **Tous les systèmes éducatifs doivent être au service de ces finalités.**

L'enseignement professionnel, c'est-à-dire l'instruction et la formation de travailleurs et d'employés qualifiés, doit être plus étendu et plus diversifié. Par exemple,

- **un mécanicien auto** doit être apte à porter un diagnostic et doté de certaines connaissances (culture informatique), être tourné vers la clientèle (contact personnel direct), avoir toutes les compétences que requiert son métier (haute technologie), prendre en compte les effets écologiques de son travail, être capable de calculer le coût d'une réparation et, de manière plus générale, être conscient de la valeur ajoutée par son travail ;
- **un agriculteur ou un horticulteur** doit avoir des connaissances en biologie, en chimie, en matière de gestion, de commercialisation, de génie (mécanique) et être soucieux de la satisfaction de sa clientèle ; il doit être capable de trouver et d'exploiter des créneaux sur le marché (par exemple, des produits représentant une valeur ajoutée pour des hôtels du voisinage) ;
- **un travailleur d'une des branches des services en expansion**, par exemple dans l'industrie touristique, l'hôtellerie ou les loisirs, peut être un gestionnaire instruit et

formé dans le domaine des loisirs, doté d'une vaste culture générale et de compétences en communication ;

- **un aide-soignant** opère dans un des plus grands domaines de prestation de services où des personnes de tous âges peuvent fournir des services à temps complet ou à temps partiel à partir du moment où elles ont accès à un enseignement et une formation appropriés.

La clé de la réussite de l'enseignement professionnel est de **créer des possibilités d'apprentissage** grâce auxquelles les gens puissent développer leur capacité d'apprentissage autonome et se servir de ce qu'ils ont appris pour faire la différence sur leur lieu de travail.

En Allemagne, le gouvernement, les employeurs et les syndicats se sont mis d'accord en 1987 pour que toutes les normes professionnelles appliquées à l'ETP incorporent les nouveaux objectifs généraux qui ont transformé l'ancien paradigme de l'ETP. **Un travailleur ou un employé qualifié doit être capable d'agir de manière indépendante en matière de planification, d'exécution et de contrôle de sa tâche professionnelle.**

Toutes les nouvelles activités de formation s'inscrivant dans ce nouveau paradigme ont une caractéristique commune : **l'apprenant prend pied au centre du processus d'apprentissage**, réunit l'information et, dans toute la mesure du possible, agit de manière indépendante. L'enseignant/formateur modifie aussi son rôle et devient entraîneur, conseiller et tuteur.

## **5. Les nouvelles normes de l'enseignement professionnel et de la formation professionnelle - un mouvement mondial**

Les transformations intervenues dans la technologie, dans le commerce, dans la politique et dans la société imposent un réexamen des buts, des contenus, des qualifications et des méthodes de tous les systèmes éducatifs. Aideront-ils ou gêneront-ils les évolutions futures ? Dans le monde entier, les normes de l'ETP sont référencées, nouvellement élaborées ou révisées. La fixation de nouvelles normes d'enseignement n'est pas seulement une réforme de plus ; elle prend l'allure d'un mouvement. Ce nouveau mouvement a été bien décrit par nos collègues Marc Tucker et Judy Coddling dans leur livre **Standards for our Schools** (Des normes pour nos écoles) (San Francisco, 1998).

Les pays d'Europe centrale et orientale et ceux qui constituaient l'ancienne Union soviétique, ces pays dits "en transition", sont confrontés à la transformation la plus radicale qu'aient jamais eu à subir des systèmes éducatifs, qui plus est dans un laps de temps aussi court. Avec la mutation générale de l'esprit que représente le passage de la planification centralisée au libre jeu des marchés, ces pays doivent mettre en chantier de nouveaux systèmes d'enseignement professionnel et transformer toutes les normes de l'activité professionnelle et les programmes correspondants. Cette entreprise a besoin de solidarité et de soutien.

La Fondation européenne pour la formation (ETF), dont le siège est à Turin, en Italie, a été créée en 1994 pour aider les pays d'Europe centrale et orientale à restructurer leurs systèmes d'enseignement technique et professionnel (ETP). Le Forum consultatif de l'ETF rassemble les Etats membres de l'Union européenne et les pays de l'ancien bloc de l'Est, ainsi que, depuis 1999, les pays méditerranéens d'Afrique et du Proche-Orient (programme MEDA

1999) et des institutions comme le CEDEFOP, le Centre d'ETP de l'Union européenne, l'UNESCO, le BIT, la Banque mondiale et des associations d'employeurs et de syndicats européens. Le Forum se donne pour tâche de discuter des besoins des Etats en cours de transformation dans le domaine de l'ETP et de conseiller la direction de l'ETF et son conseil d'administration en définissant des mesures de soutien adéquates dans la planification de son programme.

L'ETF a répondu aux besoins divers des Etats partenaires d'Europe centrale et orientale (auxquels s'ajoutent les nouveaux Etats indépendants d'Asie qui faisaient naguère partie de l'URSS et la Mongolie) :

- en mettant en place des agences d'information, appelées **observatoires**, qui fournissent des données sur les conditions préalables de la définition des normes applicables à l'ETP et sur les besoins du marché du travail ;
- en créant un **réseau expert** pour soutenir les Etats partenaires dans l'élaboration et l'application des normes applicables à l'ETP (un groupe de travail du Forum consultatif a été chargé de cette tâche) ;
- en lançant et encadrant des **projets pilotes dans des pays partenaires** ;
- en fournissant des **conseils au cas par cas** aux pays partenaires qui s'attaquent pour la première fois à l'élaboration de normes applicables à l'ETP ;
- en mettant en place un **réseau d'information** entre les pays partenaires et les Etats membres de l'Union européenne.

Il faut une telle structure, à la fois **réseau et agence intermédiaire dans le domaine de l'ETP**, pour promouvoir l'éducation et la formation à l'échelle planétaire. Grâce à l'UNESCO et au gouvernement allemand, une institution de ce type va s'atteler à sa tâche après cinq années d'un fructueux travail préparatoire : l'antenne d'enseignement technique et de formation professionnelle de l'UNESCO à Bonn, en Allemagne.

La **recherche sur l'enseignement professionnel** représente un impératif commun sous-tendant toutes ces évolutions suscitées par la quête de nouvelles bases pour la formation professionnelle, qu'il s'agisse de systèmes, de normes ou de parité de cote et de resserrement des liens entre l'éducation et les entreprises. L'Union européenne place ce très important facteur au centre de ses programmes de promotion de l'enseignement professionnel afin d'améliorer la base de données alimentant des processus de planification de l'ETP tournés vers l'avenir, de mieux relier l'apprentissage dans les écoles et sur le lieu de travail, d'aider les enseignants à assimiler la masse des connaissances, des compétences et des méthodes pédagogiques nouvelles en se servant du multimédia et de fixer de nouvelles normes en matière d'ETP. La recherche et développement dans le domaine de l'enseignement professionnel pourrait aussi déboucher sur **des mesures novatrices permettant de faire un meilleur usage des acquis de l'apprentissage informel** des adolescents et des adultes dont le bagage d'éducation formelle est mince.

Un vigoureux mouvement a pris forme à la surface du monde pour construire des moulins à vent mais il faudra déployer bien plus de créativité et d'investissements dans l'éducation que nous ne l'avons fait jusqu'à présent pour faire de la vision de **l'éducation et de la formation pour tous** une réalité.



# Réforme et innovation en matière d'enseignement technique et professionnel en République de Corée

**Lee Mu-keun**

Président

Institut coréen de recherche sur l'enseignement et la formation professionnels  
(KRIVET)

République de Corée

Les résultats impressionnants de l'économie de la République de Corée au cours des trente dernières années sont bien connus. L'enseignement technique et professionnel a joué un rôle clé dans ce processus d'industrialisation rapide. Le gouvernement est parvenu à restructurer le système d'enseignement technique et professionnel pour qu'il puisse répondre à l'évolution de la demande de l'industrie. Cependant, le pays se heurte maintenant à des difficultés nouvelles liées à l'évolution de l'environnement économique mondial. Pour conserver sa compétitivité, la République de Corée doit dorénavant s'employer activement à réformer ses programmes d'enseignement technique et professionnel.

Dans la présente étude, on aborde la question de la restructuration de l'enseignement technique et professionnel qui a été entreprise pour que la République de Corée puisse disposer d'une main-d'oeuvre industrielle pendant le processus de développement économique. Dans une première partie, on décrit le système actuel d'enseignement et de formation professionnels. Dans une deuxième partie, on montre comment le système a été restructuré pour répondre à la demande de l'industrie. Enfin, on indique les difficultés que la République de Corée devra résoudre au XXI<sup>e</sup> siècle et l'on fait des recommandations pratiques susceptibles d'être envisagées pour relever les nouveaux défis.

## **Le système actuel d'enseignement et de formation techniques et professionnels**

En République de Corée, les programmes d'enseignement technique et professionnel dans le cadre du système éducatif formel sont prévus au niveau des lycées et des établissements d'enseignement postsecondaire (instituts universitaires professionnels). La formation professionnelle extrascolaire est considérée comme un enseignement non formel.

Les *lycées professionnels* offrent un cycle de trois années d'études, précédées de six années d'enseignement primaire et de trois années de premier cycle du secondaire. On compte six catégories de programmes : études agricoles, techniques, commerciales, maritimes et halieutiques, professionnelles et polyvalentes. La formation sur le terrain varie en durée, puisqu'elle peut être de un à six mois dans les lycées agricoles et commerciaux, de un à douze mois dans les lycées techniques et de trois à douze mois dans les lycées maritimes et halieutiques. Les lycées professionnels sont les principaux établissements de formation des artisans et ouvriers qualifiés en République de Corée. En 1997, le pays comptait 771 lycées techniques et professionnels, avec un effectif total de 960.037 élèves, soit environ 40 % des effectifs totaux des lycées.

Les *instituts universitaires professionnels* ont un cycle de deux années, à l'exception des instituts maritimes et halieutiques et des écoles d'infirmières, où les études durent,

respectivement, deux ans et demi et trois ans. Ils ont pour vocation de former des techniciens de niveau intermédiaire dotés d'un solide bagage de connaissances théoriques et de compétences pratiques pour répondre à la demande de plus en plus importante de main-d'oeuvre technique induite par une industrialisation rapide.

Les spécialisations sont notamment les suivantes : études techniques, agriculture, études d'infirmière, pêche, santé, commerce et affaires, enseignement ménager, etc. En 1997, le pays comptait 155 instituts universitaires professionnels avec 724.741 étudiants, soit environ 28 % du total des effectifs de l'enseignement supérieur.

*La formation professionnelle non formelle* peut être publique ou privée. La formation professionnelle publique est à la charge de l'Agence coréenne pour l'emploi, qui relève du Ministère du Travail et des collectivités locales. Elle vise à former des ouvriers spécialisés et travailleurs qualifiés par des programmes dont la durée peut aller de trois mois à deux années. L'Agence coréenne peut aller de trois mois à deux années. L'Agence coréenne pour l'emploi gère des établissements qui forment à un large éventail de métiers tandis que les collectivités locales se concentrent sur l'enseignement des métiers qui permettent d'améliorer le revenu des exploitations agricoles familiales.

La formation professionnelle privée est dispensée par les entreprises et sociétés. Les entreprises sont tenues de s'acquitter d'une taxe d'assurance-chômage, qui est fonction du nombre d'employés. Les taxes que versent les entreprises sont centralisées dans une *Caisse d'assurance-chômage* et servent à financer les programmes de développement des compétences professionnelles. Le système de développement des compétences professionnelles, qui a été inauguré en janvier 1999, a remplacé l'ancien système de prélèvements obligatoires pour la formation. Des sociétés agréées par le Ministère du Travail dispensent aussi une formation privée.

La durée des programmes de formation professionnelle peut varier puisqu'il y a des programmes courts (qui ne s'étendent que sur quelques heures, jours ou semaines) et des programmes longs (de six mois à deux ans). Parmi les stages de formation professionnelle, on distingue aussi les stages de "formation de base", "de remise à niveau", "de reclassement professionnel" et "de recyclage", en fonction de l'objectif poursuivi. Ces programmes couvrent 477 matières dans 23 domaines techniques. En 1997, 477 instituts de formation (96 publics et 381 privés) offraient une formation à 302.646 stagiaires.

## **La restructuration du système d'enseignement technique et professionnel**

Au début des années 60, la République de Corée avait le type même de l'économie à excédent de main-d'oeuvre, avec des ressources naturelles peu abondantes et un marché intérieur peu important. Le gouvernement a lancé un vaste plan de développement économique et a restructuré le système d'enseignement et de formation professionnels pour fournir la main-d'oeuvre nécessaire à la réalisation de ce plan. L'essentiel de l'enseignement technique et professionnel formel relevait donc de l'enseignement public et faisait l'objet d'une planification et d'une normalisation systématiques. Le gouvernement a rapidement augmenté les effectifs des établissements professionnels au cours des années 60. Cependant, les écoles professionnelles formelles n'étaient pas en mesure de préparer suffisamment de techniciens compte tenu de l'industrialisation rapide du pays. Pour former suffisamment de travailleurs capables de répondre à la demande croissante de l'industrie, le gouvernement a promulgué en

1967 la loi sur la formation professionnelle, qui a abouti à la création de nombreux nouveaux établissements de formation professionnelle.

Dans les années 70, le gouvernement a entrepris des réformes structurelles profondes pour appuyer le développement de l'industrie chimique et de l'industrie lourde. Ce changement structurel rapide a accru la demande de travailleurs qualifiés et d'artisans dans l'industrie. Pour y répondre, le gouvernement a renforcé l'enseignement technique et professionnel dans le secondaire, a accru le nombre d'instituts de formation professionnelle publics et a fait obligation à la plupart des entreprises privées d'assurer une formation professionnelle interne.

Avec la promulgation, en 1976, de la loi fondamentale sur l'enseignement professionnel, le gouvernement a encouragé les sociétés privées à prévoir une formation interne. Dans certaines industries, les grosses sociétés ont été requises d'assurer une formation interne pour un certain nombre de leurs employés. Elles ont été assujetties à un prélèvement obligatoire de formation si elles n'assuraient pas une formation interne ou si celle-ci n'était pas conforme à la réglementation officielle. Cette obligation a d'abord frappé les sociétés de plus de 500 employés ; en 1991, le plancher a été abaissé dans le secteur manufacturier à 150 employés et, en 1995, à 100 employés.

A mesure que l'industrie lourde et l'industrie chimique connaissaient une évolution structurelle rapide au cours des années 70, le gouvernement réorganisait les instituts techniques de cinq ans (trois années d'enseignement secondaire et deux années d'enseignement postsecondaire) pour en faire des instituts universitaires professionnels de deux ans orientés vers la formation de techniciens et d'ingénieurs capables de s'acquitter de tâches techniques dans l'industrie lourde et l'industrie chimique.

En 1973, le gouvernement a mis en service un système national d'examen des compétences techniques pour améliorer le niveau de la main-d'oeuvre qualifiée et le statut socio-économique des techniciens. Ce système a permis d'encourager les étudiants et employés à acquérir des compétences techniques et professionnelles de niveau supérieur, accroissant ainsi réellement l'efficacité de la main-d'oeuvre. L'Agence coréenne pour l'emploi et la Chambre coréenne du commerce et de l'industrie ont été chargées de la mise en application des examens nationaux. A la fin de l'année 1996, 4.905.329 stagiaires avaient réussi ces examens.

Dans les années 80, le gouvernement, essentiellement mû par des mobiles politiques, a donné à l'enseignement supérieur davantage de possibilités de répondre à la demande sociale. Il a renforcé les instituts universitaires professionnels et a créé des universités ouvertes pour donner aux personnes qui ont un emploi la possibilité de bénéficier d'une éducation continue. De la sorte, les effectifs des instituts universitaires professionnels ont augmenté tandis que ceux des lycées professionnels commençaient à diminuer, de même que celui des stagiaires en formation interne. D'où une pénurie de personnel directement employé à la production, en particulier dans les petites et moyennes entreprises.

Depuis le début des années 90, l'économie se heurte à des difficultés nouvelles, causées par un environnement économique en pleine évolution, avec notamment la mondialisation des échanges et des marchés du travail, le développement rapide des technologies nouvelles et l'aggravation de la concurrence. Bien que l'enseignement supérieur se soit développé lors de la décennie passée, l'enseignement et la formation ne sont pas actuellement à un niveau suffisant pour répondre à la demande de l'industrie. Le gouvernement a récemment adopté diverses

mesures pour renforcer le système d'enseignement et de formation professionnels et pouvoir ainsi se doter de la main-d'oeuvre qualifiée nécessaire pour faire face à l'évolution des besoins de l'industrie tout en allégeant la pression à laquelle est soumis l'enseignement supérieur.

En 1990, le gouvernement a entrepris d'augmenter les effectifs des lycées professionnels, l'objectif étant de faire passer en 1995 le taux de scolarisation dans l'enseignement classique par rapport à l'enseignement professionnel secondaire de 78 % contre 32 % à 50 % contre 50 %. Bien que ces mesures aient contribué à amener les effectifs des lycées professionnels de 32 % de l'enseignement secondaire général en 1990 à 39 % en 1995, elles n'ont pas réussi à détourner les élèves de l'enseignement supérieur ni à fournir la main-d'oeuvre dont les industries avaient besoin.

Pour renforcer les liens entre l'école et l'industrie, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques, un nouveau système intitulé "Programme 2 + 1" a été adopté en 1994 et appliqué dans 40 écoles expérimentales en 1998. Ce programme prévoit deux années d'enseignement professionnel dans des établissements, suivies d'une année de formation pratique sur le terrain dans des entreprises industrielles. A partir de 1999, la mise en oeuvre de ce système a été confiée aux lycées techniques.

Dès 1994, la Commission présidentielle pour la réforme de l'éducation s'est interrogée sur l'efficacité des politiques menées pour accroître les effectifs des lycées secondaires et resserrer les liens entre l'industrie et l'école. A la fin de 1995, elle a conclu que certaines des mesures adoptées précédemment étaient inadaptées. Elle a donc recommandé de modifier les politiques d'accroissement numérique des effectifs des lycées professionnels pour chercher plutôt à améliorer la qualité de l'enseignement professionnel.

La Commission a proposé en 1996 un Deuxième programme de réforme de l'enseignement secondaire, qui visait également l'enseignement professionnel. Compte tenu de l'évolution récente de l'enseignement supérieur, l'objectif de la réforme de l'enseignement professionnel est de mettre en place un "système d'enseignement professionnel tout au long de la vie". Pour l'atteindre, une loi sur les banques de crédit a été adoptée en 1996, qui autorise à titre expérimental à prendre en compte les inscriptions universitaires à temps partiel. De surcroît, les élèves des lycées professionnels et travailleurs de l'industrie peuvent bénéficier d'un enseignement postsecondaire. Ils jouissent d'une priorité dans les concours d'admission aux instituts universitaires dans leur domaine d'étude.

Avec l'introduction du système d'éducation tout au long de la vie, les instituts universitaires professionnels se sont développés. Entre 1979 et 1997, leurs effectifs ont été multipliés par 11 et leurs programmes se sont diversifiés, passant de 91 à 361. Fondé sur le Programme de réforme de l'éducation, un *système de formation à la carte* répondant aux besoins de l'industrie a été mis en place dans deux instituts expérimentaux depuis 1996 et il est envisagé d'élargir ce système. Pour renforcer la capacité des instituts universitaires d'enseignement professionnel, des systèmes assurant la continuité entre les programmes de deuxième et troisième années des lycées professionnels et ceux de l'institut universitaire (2 + 2) sont mis en place dans certains établissements expérimentaux. Les élèves qui ont achevé le cycle du lycée professionnel bénéficient de la priorité dans les concours d'admission aux instituts dans leur domaine d'étude. Depuis 1996, le DEUG est accordé aux diplômés des instituts universitaires professionnels.

Etant donné que les compétences requises dans l'industrie devenaient de plus en plus complexes à mesure que l'on fabriquait des produits à valeur ajoutée plus élevée, les sociétés

ont commencé à la fin des années 80 à accorder plus d'importance au perfectionnement professionnel de leurs employés et moins d'importance à la formation initiale avant l'emploi. Bien que le système de prélèvements obligatoires pour la formation ait contribué de bonne heure à développer la formation sur place, il n'a pas permis d'encourager les sociétés à investir dans le domaine du recyclage et de la formation de leurs employés. Pour encourager les entreprises à offrir à leurs employés une formation continue, le gouvernement a mis en place un dispositif de développement des compétences professionnelles en promulguant en 1999 la loi sur la promotion de la formation professionnelle. Toutes les sociétés qui emploient plus de 50 personnes sont tenues de prévoir des programmes de développement des compétences professionnelles ouverts à leurs employés et aux demandeurs d'emploi.

Depuis le second semestre de 1997, le chômage connaît, en République de Corée, une progression constante. De 2,6 % qu'il était en 1997, le taux de chômage avait atteint 8 % en septembre 1998. Il devrait continuer d'augmenter en 1999 en raison de la grave détérioration de la conjoncture économique, des faillites récentes et des dégraissages effectués par de nombreuses sociétés. Dès qu'ont commencé ces graves difficultés économiques, le gouvernement a mis en place des programmes spéciaux de formation pour les chômeurs dans le cadre d'une stratégie d'aide sociale. En juillet 1998, 994 établissements proposaient 3.079 programmes de formation.

## **Les défis du XXIe siècle et les stratégies futures**

La mondialisation des échanges commerciaux et des marchés du travail, l'évolution rapide des technologies et le chômage massif induit par la crise économique récente : ce sont là des tendances qui devraient se poursuivre au XXIe siècle. D'où les changements qui ne tarderont pas à frapper les structures de l'industrie et de l'emploi.

Etant donné les bouleversements subis par le marché de l'emploi, certains métiers perdent de l'importance, d'autres en acquièrent, d'autres encore exigent des compétences tout à fait nouvelles ou différentes. Dans le secteur des services et dans les industries de pointe, qui exigent un niveau d'instruction élevé et de grandes compétences, les effectifs augmenteront ; en revanche, la demande de travailleurs peu qualifiés diminuera. Nombre d'employés seront probablement amenés à changer de travail, voire de carrière, plusieurs fois au cours de leur vie active. Le caractère évolutif du marché du travail n'est pas sans conséquences importantes pour l'enseignement, puisqu'il implique notamment la nécessité d'une formation tout au long de la vie, d'un enseignement technique et professionnel continu et périodique et d'une actualisation permanente des connaissances et compétences.

Pour pouvoir répondre aux défis nouveaux du XXIe siècle, le gouvernement poursuivra les réformes en cours. Les mesures et recommandations pratiques ci-après sont à envisager :

- (i) Il faut procéder à une révision du tronc commun qui mette l'accent sur l'éducation de base plutôt que sur l'éducation spécialisée. Il faut recenser les *compétences fondamentales* requises des élèves et les intégrer dans le tronc commun de la première à la dixième classe, ainsi qu'il est proposé dans le Septième programme d'enseignement qui prendra effet en l'an 2000. Il s'avère impératif d'apporter des améliorations constantes dans le domaine du savoir et des aptitudes si l'on veut qu'à l'avenir la main-d'oeuvre dispose de bases suffisantes pour perfectionner ses connaissances et compétences aussi vite et efficacement que possible. D'où la nécessité d'un niveau de culture générale suffisant pour faciliter l'acquisition du

savoir dans des domaines précis, c'est-à-dire d'une base de "connaissances générales".

- (ii) *Regroupement des programmes d'enseignement dans les lycées.* Les lycées qui le souhaitent peuvent intégrer et mener à bien à la fois les programmes propres aux établissements professionnels et les programmes des établissements classiques pour offrir à leurs élèves un large éventail de filières en deuxième et troisième année. Les élèves seront ainsi en mesure de satisfaire aux exigences d'une formation plus poussée tout en acquérant en même temps des connaissances et aptitudes liées à un métier qui leur permettront d'entrer dans la vie active. Les établissements qui intègrent et mènent à bien les deux programmes devront réduire le plus possible le nombre de matières obligatoires et augmenter celui des matières à option.
- (iii) Il faut renforcer, à différents niveaux, *l'éducation tout au long de la vie* pour que tout citoyen puisse en bénéficier. Du fait des tendances nouvelles, de plus en plus d'élèves choisissent de poursuivre leurs études après le lycée professionnel. Les établissements d'enseignement supérieur tels que universités polytechniques, facultés polytechniques et instituts universitaires professionnels devraient donc être renforcés et équipés pour devenir des établissements d'éducation tout au long de la vie permettant à des personnes de tous âges de bénéficier de possibilités de perfectionnement professionnel. Il faut veiller à ce que l'accès à l'enseignement professionnel et à la formation tout au long de la vie soit souple.
- (iv) Il faut mettre en place un *système de passage de l'école à la vie*. Ce système devrait exercer ses effets dès les premières années de la scolarisation, en associant les efforts entrepris pour améliorer l'enseignement, former de la main-d'oeuvre et oeuvrer au développement économique. Il a pour but de faciliter le processus de transition pour tous les élèves, qu'ils se destinent ou pas aux études supérieures, y compris les jeunes défavorisés et déscolarisés. Il cherche une solution équilibrée pour préparer les élèves à des "métiers réels" sans restreindre leurs possibilités d'emploi ni leurs perspectives scolaires. Les éléments du système sont les suivants :
  - (a) apprentissage professionnel ;
  - (b) études scolaires ;
  - (c) activités qui établissent un lien entre les études scolaires et l'apprentissage professionnel ;
  - (d) programmes d'information sur les professions.
- (v) *La formation en entreprise* doit être encouragée. Les sociétés, en particulier celles qui ont investi dans les industries de pointe, exigent une actualisation continue des compétences et savoirs, ce que les établissements formels ne sont pas convenablement préparés à assurer. Les entreprises constituent le meilleur cadre pour que les travailleurs acquièrent les connaissances et compétences professionnelles nécessaires pour assimiler rapidement les technologies de l'avenir. Outre qu'elles sont des lieux de travail, les entreprises doivent devenir des "lieux d'apprentissage". Les politiques de formation doivent les encourager à proposer à leurs employés des possibilités de perfectionnement.

# Programme de l'UNESCO sur l'enseignement technique et professionnel pendant la première décennie du nouveau millénaire

**Colin N. Power**

Directeur général adjoint pour l'éducation  
UNESCO

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les participants et observateurs,  
Mesdames et Messieurs,**

Nos travaux de ces trois derniers jours nous ont fait comprendre que la mondialisation économique amenait la communauté internationale à se fixer de nouvelles tâches de développement. Le monde se dirige vers une économie fondée sur l'information, où ce qui détermine l'efficacité d'une entreprise ou d'un pays, c'est la qualité de ses produits et services. Les systèmes de production fondés sur les technologies nouvelles qui permettent d'améliorer la productivité et l'adaptabilité exigent de tous les travailleurs qu'ils mettent constamment à jour leurs compétences et se montrent plus entreprenants. Il apparaît clairement que les nations les plus productives sont celles que caractérise une main-d'oeuvre souple et bien qualifiée, avec un mélange riche et diversifié de compétences qui sont continuellement mises à jour et améliorées pendant toute la vie. D'où le thème de notre Congrès : *Education et formation tout au long de la vie, un pont vers l'avenir*.

Comme nous l'avons entendu au cours de nos débats, l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) ont surtout pour objet l'acquisition des connaissances et du savoir-faire qu'exige le monde du travail, qu'il soit formel ou informel, urbain ou rural. C'est à chaque pays qu'il appartient d'adapter son programme d'EFTP pour répondre aux besoins de qualification de l'atelier du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu que ces besoins pouvaient varier considérablement selon le degré de développement socio-économique du pays considéré. Toutefois, il est apparu très clairement que chaque pays, quel que soit son stade de développement, était amené à repenser son programme national d'EFTP s'il voulait pouvoir aborder efficacement les problèmes d'emploi et de développement du siècle prochain. Comme le montre l'expérience récente des pays d'Asie, la situation économique peut basculer du jour au lendemain, créant des problèmes massifs de chômage et obligeant des jeunes à choisir, pour l'avenir, de devenir travailleurs indépendants. D'où la nécessité d'élaborer des politiques d'éducation, de formation et d'emploi plus cohérentes, et de trouver des moyens de coordonner les activités des Ministères de l'Education, du Travail et des Affaires Sociales.

Une fois de plus, une grande réunion internationale a fait apparaître que le modèle actuel de développement international ne peut se poursuivre indéfiniment en raison de ses effets néfastes sur l'environnement, l'éducation et le secteur social. Vous l'avez dit, il faut parvenir à un modèle de développement durable, et l'EFTP de l'avenir doit non seulement préparer les individus à exercer un emploi dans la société de l'information, mais aussi en faire des citoyens responsables qui se préoccupent de préserver l'intégrité de l'environnement et le bien-être d'autrui. Vous l'avez souligné, les programmes d'EFTP ne doivent pas être seulement "induits par la demande" mais aussi "induits par les besoins de développement". Au sens qui lui est donné ici, le développement regroupe à la fois les facteurs sociaux, économiques, personnels et environnementaux.

Vous avez également dit que l'EFTP devait commencer pendant la période d'enseignement général, pour que soit présenté à l'enfant tout un ensemble d'expériences et de compétences de la vie courante. Surtout, les programmes d'EFTP doivent être mis en oeuvre de façon diversifiée, de façon à être accessibles à tous les groupes sociaux et classes d'âges. En d'autres termes, il faut que nous offrions à tous des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Vous avez souvent souligné que, pour de nombreux pays en développement, il n'était pas facile d'offrir des possibilités d'éducation de base aux jeunes marginalisés exclus de l'enseignement formel. L'EFTP peut, sans aucun doute, être un vecteur d'éducation des jeunes marginalisés en les mobilisant pour apprendre pendant qu'ils travaillent dans de petites et moyennes entreprises.

### **Mesdames et Messieurs,**

Vous avez souligné que nombre de pays en développement n'avaient pas de ressources techniques et financières suffisantes pour repenser leurs programmes d'EFTP. Malheureusement, nous avons aussi constaté ces dernières années une baisse sensible des fonds de coopération pour le développement fournis par les pays industrialisés et organismes de financement. Nous avons entendu l'appel que vous avez lancé pour élargir considérablement la coopération multilatérale et bilatérale pour le développement en vue de l'EFTP. Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, les pays industrialisés ont sans doute intérêt à apporter un soutien concret aux efforts qu'entreprennent les pays en développement pour former leurs ressources humaines et s'arracher au cercle vicieux de la pauvreté, de l'injustice, du chômage et de la violence. Comme vous l'avez dit, le chômage est désormais un problème international et il ne saurait être maintenu à l'intérieur des frontières nationales.

Nous sommes fermement convaincus qu'un enseignement et une formation technique et professionnelle visant à former des techniciens compétents ainsi que des travailleurs qualifiés et spécialisés devraient être des éléments essentiels du programme de développement de tous les pays. L'EFTP est un pont vers l'avenir, mais il doit déboucher sur l'emploi, sinon nous allons créer de nouveaux problèmes. Ce dont nous avons besoin, ce n'est donc pas seulement d'un programme d'EFTP plus dynamique et plus cohérent, mais d'une nouvelle conception de l'EFTP et de l'emploi, nous avons besoin de nouveaux modèles d'EFTP, qui établissent un lien entre l'éducation, la formation, l'emploi et la protection sociale, sur le plan national comme sur le plan international.

A l'occasion de ce Congrès, l'UNESCO souhaite appeler toutes les organisations internationales qui s'intéressent à l'enseignement et à la formation technique et professionnelle à se joindre à elle pour répondre aux besoins de tous les pays, en particulier les pays en développement, et les aider à réformer leur système d'EFTP. Nous devons mettre nos compétences en commun et prendre ensemble des mesures concrètes pour que ces pays préparent leur main-d'oeuvre à répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Il faut adopter une stratégie coordonnée de façon que, par synergie, les investissements en ressources et en efforts aboutissent à des résultats. A cet égard, la *Convention sur l'enseignement technique et professionnel* que la Conférence générale de l'UNESCO a adoptée en 1989 peut servir de référence précieuse pour mettre en place le cadre d'initiatives conjointes de ce type.

Compte tenu des recommandations formulées lors des conférences régionales et sous-régionales de préparation à ce Congrès et des débats de ces trois derniers jours, nous allons élaborer un projet de plan d'action pour le développement de l'EFTP au cours des dix



prochaines années. La stratégie future de l'UNESCO et ses activités d'ETP, ainsi que les liens avec la formation et donc avec l'OIT viendront compléter ce plan d'action.

Je voudrais maintenant vous présenter les principaux objectifs qui ont été proposés pour la future stratégie de l'UNESCO. Cet ensemble d'objectifs ne se veut aucunement définitif et exhaustif. Il ne fait que traduire les priorités qui, selon nous, sont conformes au mandat de l'UNESCO et à ses domaines de compétence.

### **Objectif 1 - Renforcer l'EFTP en tant que composante intégrale de l'apprentissage tout au long de la vie**

A une époque caractérisée par le défi de la mondialisation, par une évolution technologique rapide et par l'incertitude économique, il faut impérativement que toutes les parties prenantes s'emploient conjointement à élaborer une législation et des politiques, à mettre en place des structures institutionnelles et à repenser les programmes d'enseignement pour faire en sorte que l'EFTP réponde comme il convient aux besoins divers de tous les membres de la société en leur permettant d'entrer, et de rentrer, dans le monde du travail. A cette fin, des possibilités continues d'EFTP doivent être offertes tant pour le développement personnel que pour le développement social. Les activités de l'UNESCO devraient donc viser :

- à inscrire les matières professionnelles dans les programmes d'enseignement général pour aider les jeunes à acquérir des connaissances technologiques générales et des compétences préprofessionnelles essentielles, de sorte que l'EFTP pour tous fasse partie intégrante de la politique nationale d'éducation ;
- à articuler davantage l'enseignement technique et professionnel sur les autres secteurs de l'éducation, en insistant sur la prise en compte de ce qui a été appris précédemment et de l'expérience professionnelle et en accroissant le statut de l'EFTP dans les systèmes éducatifs ;
- à améliorer la coordination entre les systèmes d'éducation formelle et de formation informelle, les ministères responsables de l'éducation, de la formation, du travail et de l'aide sociale ;
- à encourager la participation de toutes les parties prenantes, en particulier du secteur privé, à l'apport d'un EFTP et à améliorer le lien et la coopération avec le monde du travail.

### **Objectif 2 - Orienter l'EFTP vers le développement durable**

L'EFTP peut contribuer à former une nouvelle génération d'individus qui, surmontant les obstacles, puissent oeuvrer à un développement socio-économique durable. Il faut donc qu'un certain nombre de matières (questions) nouvelles soient inscrites aux programmes d'enseignement et d'apprentissage de l'EFTP ou qu'elles soient davantage privilégiées dans le souci de notre avenir à tous, qui nous efforçons d'apprendre pendant toute la vie. Une main-d'oeuvre technique bien formée est essentielle à tous les pays s'ils veulent parvenir à un développement durable. Les activités de l'UNESCO devraient donc viser :

- à faire en sorte que l'EFTP soit inscrit au programme de développement de tous les pays et qu'il constitue une partie intégrante et précieuse de sa stratégie d'éducation et de développement des ressources humaines ;
- à inscrire les problèmes environnementaux à tous les programmes d'enseignement d'EFTP en vue de promouvoir le concept de développement durable ;
- à insister sur l'acquisition, dans le cadre de l'EFTP, des capacités d'entreprendre, de créer et travailler en équipe et de communiquer ;
- à introduire et appliquer les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et l'apprentissage de l'EFTP sans perdre pour autant ce qu'ont de précieux les méthodes traditionnelles d'enseignement ;
- à veiller spécialement à assurer une formation pour les industries du tourisme et de l'accueil, qui peuvent offrir des possibilités de création d'emplois et de croissance économique dans le monde en développement.

### **Objectif 3 - Assurer l'EFTP pour tous**

Outre qu'il est censé préparer les gens au monde du travail, l'EFTP doit aussi être un instrument d'intégration et de cohésion sociale. L'accès généralisé à l'EFTP, sa disponibilité et le droit au travail sont des problèmes étroitement liés. L'UNESCO aidera donc les Etats membres à faire en sorte que les programmes d'EFTP soient polyvalents et intègrent suffisamment d'éléments pour répondre aux besoins de tous les apprenants. Les activités de l'UNESCO à cet égard viseront :

- à encourager les initiatives et efforts spéciaux pour assurer l'égalité d'accès des jeunes filles et des femmes à l'ETP et éliminer les préventions historiques très fortes contre les femmes qui ont trop longtemps caractérisé les politiques et pratiques en matière d'EFTP ;
- à ouvrir les programmes d'EFTP, tant formels qu'informels, aux chômeurs et divers groupes marginalisés, notamment à ceux qui ont quitté l'école prématurément, aux handicapés, aux pauvres des campagnes, aux personnes déplacées et aux soldats démobilisés à l'issue de conflits, contribuant ainsi aux efforts de l'ONU pour lutter contre la pauvreté ;
- à réformer l'orientation pédagogique et professionnelle pour qu'elle puisse bénéficier à tous les membres de la société ;
- à promouvoir un large accès à l'apprentissage et à la formation tout au long de la vie.

### **Mesdames et Messieurs,**

Pour répondre aux grands défis que pose la nécessité de développer les ressources humaines, les Etats membres de l'UNESCO ont prié l'Organisation de revaloriser ses activités d'EFTP et de leur apporter une assistance plus efficace dans ce domaine. L'UNESCO prévoit de lancer un programme international d'enseignement technique et professionnel au

commencement de l'exercice 2000-2001 pour répondre à cette demande. On trouvera ci-après un cadre proposé pour ce programme. Après ce Congrès, les objectifs et le cadre seront modifiés compte tenu de vos observations et suggestions. Un document sur le nouveau programme proposé sera ensuite soumis à la Conférence générale de l'UNESCO à sa 30e session, en novembre 1999, pour approbation.

Le programme sera conçu et mis en oeuvre selon les modalités ci-après :

#### **A. Améliorer la capacité décisionnelle des Etats membres**

Les activités ci-après seront prévues pour aider les Etats membres à formuler des politiques adéquates de mise en place de l'EFTP dans le cadre du programme de développement national :

- apporter aux responsables nationaux des données comparées et analytiques sur les politiques nationales de réforme des systèmes d'EFTP, sur les meilleures pratiques d'EFTP et les travaux de recherche dans divers Etats membres ;
- organiser des réunions internationales, régionales et sous-régionales pour permettre aux responsables, professionnels et chercheurs d'échanger points de vue, données d'expérience, programmes d'EFTP, dossiers didactiques et idées ;
- recenser les facteurs qui déterminent la qualité et la pertinence de l'EFTP, en vue d'en rehausser le prestige et l'intérêt dans les systèmes éducatifs ;
- en coopération avec les Etats membres, rationaliser et affiner la collecte des statistiques nationales en matière d'EFTP et élaborer des indicateurs pour faciliter la prise de décisions, la planification et l'évaluation aux niveaux national et international ;
- apporter des informations et une aide pour permettre aux Etats membres d'élaborer leur cadre législatif national pour l'EFTP.

#### **B. Contribuer au renforcement des capacités institutionnelles dans les Etats membres**

En vue de renforcer les capacités des institutions d'EFTP en matière de recherche, de développement et de formation, les activités suivantes seront prévues :

- appuyer les activités régionales et apporter aux Etats membres des directives sur la préparation du personnel d'enseignement et de formation pour l'EFTP ;
- aider les Etats membres à utiliser les technologies de l'information et de la communication comme instruments d'enseignement et d'apprentissage tant en contact direct qu'en mode de téléenseignement ;
- établir un inventaire annoté des méthodes, instruments et outils existants pour la mise au point de systèmes d'EFTP et divers modèles de formation ;

- réaliser des projets de mise au point de spécimens de modules et de didacticiels interactifs utilisés sur l'Internet et l'Intranet.

### **C. Renforcer la coopération internationale**

Les initiatives pour encourager la coopération internationale en matière d'EFTP insisteront sur les échanges Nord-Sud et Sud-Sud ainsi que sur la coopération entre pays qui connaissent des problèmes similaires. Des efforts seront notamment entrepris pour renforcer la capacité de communication internationale des centres UNEVOC dans les environnements de communication les moins privilégiés, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits Etats et dans certaines parties d'Afrique ;

- collecter et diffuser des informations sur les compétences en matière de programmes d'enseignement pour rendre plus uniformes et transférables les titres, savoir-faire et compétences professionnels entre les pays et entre les régions ;
- renforcer l'actuel réseau UNEVOC et améliorer la capacité des centres nationaux UNEVOC en tant que centres d'information et d'action ;
- instituer une coopération étroite avec d'autres institutions des Nations Unies, organismes donateurs, banques de développement et ONG s'intéressant à l'EFTP en suscitant une alliance (comme pour l'Education pour tous) pour soutenir l'EFTP et la nouvelle conception suscitée par le Congrès de Séoul ;
- prévoir des activités de soutien de l'EFTP en tant que partie intégrante du programme des institutions financières et organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux en matière de développement, en encourageant les échanges de créances et l'allègement de dettes en faveur de l'éducation et de la formation ainsi que le respect des priorités nationales en matière de développement humain ;
- rapprocher projets nationaux, organismes donateurs et ONG compétentes ;
- lancer des initiatives internationales de nature à attirer l'attention du public sur l'EFTP.

### **Mesdames et Messieurs,**

Je me permettrai maintenant de décrire brièvement la structure proposée pour la mise en oeuvre du Programme international de l'UNESCO sur l'enseignement technique et professionnel.

L'UNESCO s'efforcera de mettre en place une alliance internationale pour soutenir l'EFTP. En particulier, nous espérons pouvoir élaborer une politique commune avec l'OIT en vue de l'élaboration et de l'exécution conjointes de politiques et programmes visant à lutter contre la pauvreté et à renforcer les liens entre l'éducation, la formation et l'emploi, mais en attirant aussi d'autres partenaires comme la Banque mondiale, la Fondation européenne pour la formation, la SEAMEO, le KRIVET, le CINTERFOR, pour ne nommer que ceux-là.

Avec l'aide de plusieurs organismes donateurs bilatéraux (par exemple le BMZ, l'USAID), de partenaires comme le KRIVET et les centres UNEVOC d'Australie, France,

Grèce, Brésil, Corée, Emirats Arabes Unis et autres pays, l'UNESCO renforcera son réseau UNEVOC et apportera un soutien sensible à ses 190 centres nationaux en finançant des bourses et des échanges en vue d'encourager le renforcement national des capacités et la coopération internationale pour le renouvellement de l'EFTP.

C'est le Secrétariat de l'UNESCO qui sera chargé de la planification générale et du suivi du programme à long terme d'éducation technique et professionnelle et qui encouragera la coopération avec d'autres partenaires internationaux. Il veillera en particulier à renforcer la coopération et à encourager les activités aux niveaux régional et sous-régional. Les grands bureaux hors Siège de l'UNESCO (Bangkok, Beyrouth, Dakar et Santiago) et les réseaux régionaux d'innovation éducative en vue du développement continueront de jouer un rôle essentiel dans la mise en oeuvre des recommandations du Congrès de Séoul.

Avec la collaboration de l'OIT, l'UNESCO va créer sur l'Internet un site Web à guichet unique de soutien à l'EFTP, le "TVET Implementation Centre". Elle y installera en ligne des informations et directives essentielles, des exemples de meilleures pratiques, etc., avec des fonctions d'aide et de guidage de la recherche qui répondront aux besoins d'utilisateurs de différents niveaux dans les pays membres. On y trouvera des références approfondies et des possibilités de liaison avec les ressources d'autres sites, permettant de développer encore et d'utiliser ceux-ci. Cet "outil de mise en oeuvre" améliorera l'efficacité des missions et services de consultants, qui devront être maintenus.

Grâce à une offre généreuse du gouvernement allemand, nous nous proposons de créer un Centre international de l'enseignement technique et professionnel à Bonn. Ce Centre devrait constituer une ossature d'appui technique pour le réseau international UNEVOC et renforcer la capacité des centres nationaux UNEVOC en offrant (a) un service d'échange d'information pour les recherches et études et (b) une formation du personnel des centres UNEVOC nationaux. **Le site Web de mise en oeuvre de l'EFTP y sera également domicilié.** Au nom de l'UNESCO, je tiens une fois de plus à remercier le gouvernement allemand pour son soutien assidu aux activités de l'UNESCO dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel.

Dans le cadre de ce réseau international, plusieurs centres régionaux seront créés avec le soutien de l'UNESCO, pour faciliter les activités de mise en réseau et de programme menées aux niveaux régional et/ou sous-régional. Plusieurs Etats membres, notamment l'Australie, le Brésil, la Fédération de Russie, le Pakistan et la République de Corée, ont d'ores et déjà proposé d'accueillir des centres régionaux de ce type. En fonction de leur importance spécifique, ces centres pourront peut-être aussi exercer des fonctions de centres d'excellence dans un domaine donné comme, par exemple, l'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'EFTP.

Si l'UNESCO est l'organisme chef de file du système des Nations Unies dans le domaine de l'éducation, nombre d'autres institutions intergouvernementales et non gouvernementales s'intéressent aussi à divers aspects de l'éducation et de la formation. Dans ses activités de planification et de mise en oeuvre de son programme sur l'enseignement technique et professionnel, l'UNESCO s'efforcera d'instaurer une coopération étroite avec d'autres partenaires pour donner au programme un caractère interinstitutions. A cet égard, c'est avec un grand plaisir que je signalerai que l'UNESCO et l'OIT sont convenues en principe d'élaborer un cadre d'action conjoint en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels en vue de renforcer la coopération en cours entre les deux organisations dans ce domaine.

## **Mesdames et Messieurs,**

C'est par le programme à long terme d'ETP susmentionné que l'UNESCO entend répondre à la demande des Etats membres qui souhaitent que nous renforçons nos activités en adoptant une nouvelle approche, une nouvelle vision de l'EEFTP pour tous, en particulier pour les jeunes filles et les femmes, dans tous les pays, au cours de la première décennie du prochain siècle. J'espère sincèrement que tous les Etats membres de l'UNESCO et OIG et ONG compétentes dans ce domaine s'associeront à nos efforts pour que l'EFTP devienne un instrument efficace d'apprentissage et de formation tout au long de la vie et un pont jeté vers un avenir meilleur et plus prospère.

## RAPPORTS DES COMMISSIONS





# Amélioration des systèmes assurant éducation et formation tout au long de la vie

## (Commission I)

### **L'ETP, partie intégrante des systèmes éducatifs nationaux**

#### **Enjeux et problèmes**

L'enseignement technique et professionnel (ETP) a longtemps été jugé inférieur à l'enseignement scolaire général et a souvent été dispensé à part. Lorsqu'il consistait en un enseignement formel, celui-ci ne tenait pas grand compte des besoins du lieu de travail. Les changements qui intervenaient sur le lieu de travail ne s'accompagnaient pas de modifications correspondantes de l'enseignement et de la formation.

L'ETP a longtemps été considéré comme ayant une valeur avant tout économique, apportant peu aux aspects sociaux et culturels de la société.

L'ETP est onéreux et beaucoup de pays ont des difficultés à l'assurer sans le concours continu de ressources substantielles. Quels moyens et quelles stratégies efficaces peut-on mettre en oeuvre pour résoudre ces difficultés ? L'idée répandue selon laquelle l'ETP doit être axé sur la demande ne prend pas en compte les nombreuses situations où, notamment dans les pays en développement, cette demande n'est pas forcément présente. Que se passe-t-il alors ?

Les liens entre l'ETP et l'enseignement supérieur sont souvent faibles et dans certains cas inexistantes - au grand dam des étudiants brillants qui aimeraient poursuivre leurs études et leur formation à des niveaux supérieurs.

#### **Discussions et recommandations**

La nécessité d'intégrer l'ETP (TVE) au système éducatif national découle non seulement de son apport économique mais aussi de besoins culturels, sociaux et politiques.

L'ETP doit être considéré comme une activité nécessaire, faisant par conséquent partie intégrante de l'éducation accessible à tous tout au long de la vie.

Il convient de démocratiser la culture et le savoir technologiques et de les rendre accessibles pour permettre à leurs dépositaires de faire les bons choix lorsqu'il s'agit d'utiliser la technologie.

Des compétences et des approches nouvelles sont indispensables ; la nécessité d'apprendre continuellement les moyens de résoudre des problèmes, la capacité de faire face à l'incertitude, la capacité d'innover et l'aptitude au travail avec les autres sont devenues des facteurs essentiels et le seront de plus en plus dans l'avenir.

Il faut relancer l'effort de sensibilisation du public et de soutien à l'ETP. Cela peut se faire au moyen d'initiatives favorables au niveau des politiques, en s'appuyant sur les médias et plus particulièrement la radio et la télévision, et à travers des activités de soutien

communautaires mettant en exergue le rôle du développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Il faut encore déployer des efforts plus concertés au niveau international à l'appui de l'ETP. L'exemplaire projet UNEVOC de l'UNESCO devrait bénéficier de l'appui d'autres institutions et de partenaires proches tels que le BIT, le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale.

Il est urgent de relier l'ETP à l'enseignement supérieur afin de donner aux bénéficiaires de l'ETP qui ont le désir et la capacité de poursuivre des études et des formations supérieures la possibilité de le faire. Ce serait de nature à susciter à la base des options en faveur de l'ETP en tant que choix de carrière valables et non comme deuxième chance.

## **Souplesse de l'accès à l'ETP tout au long de la vie**

### **Enjeux et problèmes**

En raison du coût élevé de l'ETP, la majeure partie de ceux qui pourraient en bénéficier n'y ont pas accès. Les programmes d'ETP disponibles sont souvent dissociés du processus de production et sont mis en oeuvre dans une large mesure à l'aide de méthodes théoriques anciennes.

L'ETP ne s'occupe pas des besoins du secteur informel, où ont pourtant lieu la plupart des activités de production.

L'assurance de la qualité des programmes et la fixation de diverses modalités de certification est un autre enjeu majeur pour l'ETP. On voit proliférer des certificats et des diplômes sanctionnant des formations qui vont du cours accéléré (quelques jours ou quelques semaines) à des formations longues (durant des mois ou des années). Dans ces conditions, les employeurs ont souvent du mal à déterminer la valeur des certificats qui leur sont présentés et il s'ensuit parfois un sous-emploi.

### **Discussions et recommandations**

Il faut que les pouvoirs publics appliquent des politiques claires donnant la priorité à l'ETP et affectent les fonds appropriés à leur exécution.

Les partenariats constitués entre des institutions d'ETP et des entreprises faciliteront l'établissement de meilleures relations de travail qui auront pour effet d'appuyer et de renforcer les programmes d'ETP. Cela donnera aussi aux enseignants et aux formateurs la possibilité de se mettre à jour sur le plan de l'expérience.

Il faut trouver des méthodes alternatives pour dispenser l'instruction dans le domaine de l'ETP. Les établissements de formation pédagogique et les enseignants doivent passer par un processus de réorientation vers l'utilisation de matériels d'enseignement et d'apprentissage souples. Celui-ci devrait porter notamment sur : l'élaboration de programmes modularisés et de méthodes d'évaluation, l'élaboration et l'utilisation de technologies appropriées pour les services d'instruction en ligne et les matériels de formation correspondants, des apprentissages informatisés, l'emploi de CD-ROM, d'Intranet et d'Internet, etc.

Pour garantir la qualité des programmes et la délivrance de certificats appropriés, il faut (a) élaborer des normes de qualification généralement reconnues et les appliquer au niveau de la certification, (b) élaborer des outils appropriés pour l'évaluation des compétences pratiques, (c) établir des qualifications qui soient souples et transférables.

## **Le perfectionnement de la main-d'oeuvre pour le XXIe siècle**

### **Enjeux et problèmes**

La majeure partie de la main-d'oeuvre travaille dans le secteur informel, et pourtant l'ETP cible fréquemment celle qu'emploie le secteur formel. Cela s'explique souvent par le manque de cadres de référence appropriés au niveau des politiques nationales et par l'absence d'un cadre de référence national en matière de qualifications.

### **Discussions et recommandations**

Il faut procéder à une évaluation circonstanciée du cadre de référence des politiques nationales et mettre en place des partenariats entre secteur public et secteur privé pour le perfectionnement de la main-d'oeuvre. On a tout à gagner de la constitution d'un front commun par des coalitions mises en oeuvre aux niveaux rural, urbain et national.

Les pays doivent avoir un cadre de référence national en matière de qualifications pour guider l'instruction et la formation de la main-d'oeuvre.

Il faut focaliser l'attention sur tous les aspects de la population active en ses secteurs formel, non formel et informel.

### **Facteurs déterminants pour la réussite**

Le perfectionnement de la main-d'oeuvre a toutes chances de donner de bons résultats lorsque les conditions suivantes sont présentes :

- bonne gouvernance lorsque transparence et responsabilisation sont des normes phares ;
- programmes de formation tournés vers les besoins du marché ;
- libre accès à l'éducation et à la formation avec de multiples points de sortie et de réinsertion ;
- compétences transférables et apprentissage tout au long de la vie ;
- systèmes d'amélioration continue portant notamment sur l'évaluation, les normes et le suivi ;
- partenariats secteur public/secteur privé ;
- mode de financement durable ;
- reproductibilité ;
- impact économique, social et environnemental.

## **Gestion de l'apprentissage tout au long de la vie : un exemple dans le secteur privé**

### **Enjeux et problèmes**

Du fait de la croissance sans précédent du savoir et de la rapidité des changements intervenant sur le lieu de travail, l'apprentissage et la formation auront nécessairement lieu en continu. La formation n'est plus une époque singulière de la vie. Elle est un processus continu.

Les individus doivent s'occuper davantage de gérer eux-mêmes leur apprentissage et leur formation.

La gestion des connaissances sera, par conséquent, une clé de la réussite des entreprises au XXIe siècle.

### **Recommandations**

En vue de la gestion de l'apprentissage tout au long de la vie, il est recommandé d'appliquer des modes/systèmes viables de mise en oeuvre de l'instruction. Ceux-ci comprendront l'enseignement à distance, l'étude de cas, la formation en classe, l'étude autonome et la formation sur le tas.

## **Instruction et formation initiales permettant un recyclage ultérieur**

### **Enjeux et problèmes**

On se fait couramment une fausse idée de l'importance et du pouvoir de l'administration par rapport au travail productif. Ainsi a-t-on abouti à une situation où l'emploi administratif est plus prestigieux et mieux rémunéré que le travail dans des domaines productifs. Il s'ensuit la constitution d'un agglomérat de personnes ayant un haut niveau d'instruction et de qualification dont la contribution à la productivité est insignifiante.

Collèges techniques et universités octroient des diplômes et des titres théoriques qui n'ont que peu de rapport avec le terrain pratique et les exigences du lieu de travail.

Les enseignants et les formateurs de l'ETP n'ont pas l'expérience pratique que réclame souvent le monde du travail.

### **Recommandations**

Il faut revoir les normes auxquelles répondent les programmes de l'enseignement et de la formation dispensés dans les écoles, les collèges et les établissements de formation technique et mettre en place des cadres de référence appropriés privilégiant un ETP dispensé sur de larges bases plutôt que des spécialisations étroites.

Il convient :

- de mettre en place de nouveaux systèmes de soutien logistique et d'information opérationnelle ;

- d'inculquer aux jeunes de nouveaux systèmes de valeurs tendant vers l'emploi indépendant ;
- de faire intervenir des partenaires sociaux dans la formation, notamment les syndicats, les employeurs, etc.

## **Education et orientation professionnelle tout au long de la vie**

### **Enjeux et problèmes**

Il y a aujourd'hui plus de gens que jamais auxquels il arrive de devoir changer de métier et de passer par des périodes de chômage à cause de l'évolution des exigences du lieu de travail. Il est difficile de prédire de façon certaine ce que seront les besoins de l'emploi dans le secteur informel qui absorbe une grande partie de la main-d'oeuvre.

Il devient aussi de plus en plus difficile pour les jeunes de choisir les filières d'études et les carrières qu'ils aimeraient embrasser à l'âge adulte.

Les adultes qui ont été licenciés ou qui ont perdu leur emploi peuvent avoir besoin d'aide pour s'orienter vers de nouveaux emplois et parfois de nouvelles carrières.

### **Recommandations**

Il faut mettre au point des systèmes et des approches capables d'aider les individus à identifier et à évaluer leurs capacités et leurs potentialités propres.

Les jeunes qui sont à l'école ont besoin de conseils pour s'orienter entre les filières d'études, puis pour choisir une carrière, et les adultes ont besoin d'aide pour chercher des emplois ou changer de carrière.

Il s'agit là de services dont le champ d'intervention doit être étendu au-delà de la population scolarisée et inclure les adultes et les jeunes non scolarisés, ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas.

# Innovations en matière d'enseignement et de formation

## (Commission II)

Les grands problèmes qui ont fait l'objet des discussions des participants à la Commission ont été les suivants : la technologie, la formation des enseignants dans le domaine de l'ETP, le chômage, les femmes, l'entrepreneuriat, l'enseignement et la formation, la mise en oeuvre publique/privée de l'ETP, l'ETP et le monde du travail, l'ETP et la protection de l'environnement.

### **Technologie**

Le principal problème soulevé au cours de la discussion a été celui des moyens d'assurer l'équité de la mise en oeuvre et de faire en sorte que la technologie ne soit pas un facteur supplémentaire d'inégalité. Les questions des participants ont nourri un débat sur ce qui peut être fait dans des pays où il y a d'importants retards technologiques. On s'est accordé à dire que la société mondiale contemporaine a une dangereuse propension à éluder ce problème.

Les participants ont reconnu qu'il convenait d'intégrer la technologie de l'information au programme enseigné, de préférence selon une approche interdisciplinaire. Cette question a débouché sur d'autres débats au sujet des programmes et notamment sur la nécessité de prendre en compte les besoins du monde du travail dans les programmes. L'enseignement préprofessionnel est une nécessité, notamment en ce qui concerne la technologie.

Les participants ont aussi soulevé la question de savoir comment les pays peuvent partager leurs ressources, compte tenu des problèmes que suscitent actuellement les questions de propriété intellectuelle et de financement.

### **Recommandations adressées à l'UNESCO**

- Nécessité de procéder à des évaluations régionales visant à identifier les besoins technologiques afin de mesurer les problèmes auxquels certains pays peuvent se trouver confrontés.
- Nécessité de soutenir des projets régionaux pour faciliter le partage du savoir et de l'expertise technologiques dans le domaine de la formation des enseignants, celui de l'élaboration des matériels et pour l'affinement des bases de données auxquelles les pays membres peuvent avoir accès.
- Nécessité de traiter la question d'une plate-forme de technologie de l'information normalisée/compatible pour les besoins de l'accès à finalité éducative.
- Il convient que l'UNESCO mobilise les organismes bailleurs de fonds et multilatéraux à l'appui du transfert et de l'utilisation de la technologie de l'information.
- Nécessité de créer les conditions d'une coopération internationale pour l'élaboration et la production de matériels didactiques et pour le partage de ces matériels.

- Les matériels doivent être d'un bon rapport coût/efficacité et facilement accessibles pour de nombreux pays ; ils doivent aussi répondre aux besoins tant des pays en développement que des pays développés.

## Formation des enseignants dans le domaine de l'ETP

Le débat sur cette question s'est circonscrit à plusieurs domaines, notamment les compétences requises des enseignants de l'ETP, les rapports avec les besoins de l'industrie, l'expérience du travail chez les enseignants et les exigences du perfectionnement des enseignants. En l'état actuel des choses, la formation des enseignants dans le domaine de l'ETP a été jugée problématique parce que les universitaires chargés de l'instruction ont eux-mêmes besoin d'une meilleure formation et d'une expérience de l'industrie.

Il convient de définir un cadre de référence pour la formation des enseignants qui reconnaisse les différences régionales tout en fixant des normes élevées.

De l'avis général, les **compétences** requises des enseignants doivent porter sur tous les domaines de connaissance et de qualification professionnelles, générales et sociales ; elles sont complexes et sujettes à de fréquentes modifications. La Commission a notamment identifié les compétences suivantes :

- expertise technologique ;
- aptitudes au travail en équipe ;
- expérience du lieu de travail ;
- expertise en matière de souplesse d'adaptation/apprentissage à distance ;
- capacité de création ;
- haut niveau de qualification dans leur discipline ;
- capacité de s'inscrire dans le contexte mondial.

Il est apparu à tous que la formation des enseignants dans le domaine de l'ETP doit voir son importance reconnue au même titre que celle des professeurs de l'enseignement général et de l'enseignement supérieur et qu'il doit s'agir d'une formation continue poursuivie la vie durant. La question capitale ici soulevée était celle de savoir comment le secteur privé peut être amené à intervenir dans l'identification des compétences requises.

Il est apparu que la tendance des enseignants de l'ETP à abandonner l'enseignement pour s'employer dans l'industrie s'explique essentiellement par le fait que leur valeur n'est pas suffisamment appréciée, notamment dans l'échelle des rémunérations, et qu'ils peuvent trouver des emplois mieux rétribués dans l'industrie.

La question des **rapports avec les besoins de l'industrie** a été abordée. Dans ce contexte a été évoqué le problème des moyens de concilier les exigences de l'industrie et la nécessité de cultiver la personne dans sa totalité en maintenant dans l'ETP une composante d'enseignement général. Aux yeux de l'ensemble des participants, il y a lieu de remettre à plat l'instruction des maîtres de l'enseignement technique à la lumière de l'évolution des exigences du monde du travail ; et il importe de faire connaître et adopter les meilleures méthodes pratiques.

La question de **l'expérience du travail que doivent avoir les enseignants** est apparue comme un facteur critique dans l'optique de la mise en oeuvre d'une ETP plus pertinente. Les

accords de partenariat passés entre l'ETP et l'industrie aux fins de l'acquisition de cette expérience du travail doivent reposer sur la notion de respect et d'avantage mutuels. L'enseignement en équipe est apparu comme une stratégie permettant d'atteindre cet objectif.

Les enseignants doivent améliorer en permanence leurs connaissances et leurs compétences, notamment en incorporant la technologie de l'information à leur travail.

### **Recommandations adressées à l'UNESCO**

- L'ETP, en tant que système, doit se voir reconnaître un statut élevé de la part des pouvoirs publics - cette question est étroitement liée à la nécessité pressante de relever le profil et le statut des éducateurs dans le domaine de l'ETP, mais pour mériter ce statut supérieur et en bénéficier, l'ETP doit promouvoir l'innovation.
- L'UNESCO devrait fournir son concours à l'élaboration et à la conduite de programmes de perfectionnement professionnel des enseignants de l'ETP axés sur l'élaboration de matériels pédagogiques flexibles et faciliter l'échange d'expériences à travers le réseau UNEVOC.
- L'UNESCO devrait faciliter la mise au point de modalités de placement visant à permettre aux enseignants de l'ETP d'acquérir une expérience du travail dans l'industrie, en effectuant des études de faisabilité, en s'employant à promouvoir des formules de détachement ou de bourses et en organisant des forums servant de cadre à des débats avec l'industrie.

### **Le chômage**

La Commission a jugé d'un commun accord que l'inégale répartition du fardeau du chômage en particulier sur les jeunes est insupportable et que ceux-ci en subissent l'incidence de manière disproportionnée. Ce problème a fait l'objet de discussions plus approfondies dans la Commission III mais les stratégies à appliquer dans le domaine de l'ETP devraient inclure la mise en oeuvre d'un *enseignement préprofessionnel faisant participer l'école à la préparation au monde du travail* et l'élaboration d'un enseignement visant à inculquer l'esprit d'entreprise à titre de mécanisme susceptible d'atténuer certains des problèmes liés au chômage des jeunes. Il conviendrait de définir des programmes modèles pour faire progresser ce concept.

### **Recommandations adressées à l'UNESCO**

- Continuer à soulever la question du chômage des jeunes auprès des pouvoirs publics et élaborer au niveau régional des approches coopératives d'initiatives visant les moyens d'atténuer le problème (sans accepter de faire porter la responsabilité du chômage à l'ETP).
- Elaborer un programme d'initiation à l'entrepreneuriat qui soit axé sur les compétences essentielles requises pour la création et la gestion durable de petites et moyennes entreprises - en particulier pour les jeunes. Il conviendrait ici de réaliser des études de cas et des études de faisabilité.



## **Les femmes**

Les obstacles auxquels les femmes continuent d'être confrontées sont inacceptables. Ce problème a, lui aussi, été discuté plus en détail dans le cadre de la Commission III. Les stratégies en matière d'ETP devraient comprendre des actions spécifiques visant à faire progresser par l'ETP l'éducation des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat.

### **Recommandation adressée à l'UNESCO**

- Il convient de mettre au point le développement de la formation des femmes en matière d'entrepreneuriat et de définir un programme d'exécution.

## **Entrepreneuriat, éducation et formation**

L'enseignement en matière d'entrepreneuriat est apparu devoir porter sur :

- l'entrepreneuriat externe - établissement en qualité d'entrepreneur-propriétaire indépendant ;
- l'entrepreneuriat interne - motivation dans le travail, souplesse responsable, faculté d'innovation, créativité et autorégulation, c'est-à-dire capacité de réaction personnelle ;
- l'aptitude à se diriger soi-même ;
- l'esprit d'entreprise - peut être intégré aux axes des politiques à tous les niveaux.

L'enseignement en matière d'entrepreneuriat débouche naturellement sur une collaboration avec les lieux de travail et les entreprises. Les enseignants doivent nécessairement allier connaissance et expérience des lieux de travail pour pouvoir enseigner à des étudiants dans ce domaine.

### **Recommandations adressées à l'UNESCO**

- La formation en matière d'entrepreneuriat devrait faire partie du programme de l'ETP.
- Nécessité d'inscrire l'entrepreneuriat au programme de la formation des enseignants.
- Les organisations internationales et les ONG doivent soutenir l'éducation à l'entrepreneuriat dans les pays en développement.

## **Mise en oeuvre de l'ETP par les secteurs public et privé**

Tous les exposés ont évoqué la question du rôle du monde du travail dans la définition des compétences à enseigner dans le cadre de l'ETP. Il est à souhaiter que ni le monde du travail ni celui de l'éducation ne s'adjuge la prépondérance en la matière. Il faut établir des partenariats solides dans lesquels chaque partenaire apprécie à sa juste valeur l'apport de l'autre. De l'avis général, il doit s'agir d'accords de complémentarité procurant des avantages

mutuels. Il faut éviter le danger d'exclusion de ceux qui n'ont pas de travail, et l'ETP doit être suffisamment souple pour que ceux-là puissent y accéder.

### **Recommandations adressées à l'UNESCO**

- Mise en place de normes mondiales dans toutes les régions.
- Nécessité d'amener les gouvernements à placer le problème de l'ETP dans son contexte mondial.

### **L'ETP et le monde du travail et les relations avec les communautés**

Le débat était ici centré sur la nécessité d'une interaction plus serrée entre l'ETP et le monde du travail, moyennant l'établissement de relations de complémentarité mutuellement avantageuses. L'ETP tend à être basé sur l'offre mais a besoin d'être axé sur la demande. Cependant, l'ETP ne doit pas être au service exclusif des besoins du marché ; sa finalité est plus vaste.

L'innovation est une nécessité dans un ETP qui emploie la technologie de l'information et les pratiques qui se révèlent être bonnes. Il convient d'établir des normes fixées conjointement par l'industrie et les pourvoyeurs d'ETP.

Il convient que les gouvernements et les autres parties prenantes s'attachent en priorité à augmenter les investissements répondant aux besoins de l'ETP.

### **Recommandation adressée à l'UNESCO**

- Aider les pays en développement et les populations qui n'ont pas accès à l'ETP sous la forme où il est actuellement dispensé.

### **L'ETP et la protection de l'environnement**

Il convient de s'employer sans délai à mettre au point un programme d'ETP qui incorpore les problèmes liés à l'environnement car ceux-ci ont un caractère d'urgence. Les stratégies pourront comprendre l'introduction au programme des problématiques environnementales et de langues étrangères appropriées au moyen d'une approche intégrée visant à assurer que les questions liées à l'environnement ne soient pas traitées comme des suppléments accessoires.

# L'ETP pour tous

## (Commission III)

Le principal sujet abordé à la première séance de la Commission a été la sous-représentation des femmes tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les perceptions traditionnelles des rôles qui conviennent aux femmes dans la main-d'oeuvre, l'administration et la gestion étant actuellement remises en cause, l'ETP se doit d'en tenir compte par des programmes d'apprentissage valables pour les deux sexes et visant à préparer les personnes à entrer dans le monde du travail du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les deux thèmes suivants avaient été pris comme points de départ des discussions :

- *Quelles sont les méthodes les plus efficaces à appliquer pour atteindre les buts ultimes de la parité des sexes et de l'égalité d'accès pour tous sans créer une nouvelle ségrégation ?*
- *Les programmes d'ETP ordinaires sont-ils complets et suffisamment intégrateurs pour répondre aux besoins de tous les apprenants, y compris ceux des groupes naguère marginalisés ?*

Beaucoup d'idées et de commentaires ont été émis autour de ces thèmes et les recommandations des participants fournissent des indications à l'UNESCO et à ses Etats membres sur des manières d'aborder les problèmes relatifs à l'accès de tous à l'ETP.

Le professeur Arun Mishra (Inde) a fait état de statistiques et d'exemples pertinents relatifs à l'Inde en suggérant que beaucoup d'entre eux pouvaient aussi bien s'appliquer à d'autres pays en développement d'Asie et du Pacifique et même à d'autres parties du monde. Il a appelé l'attention sur les enjeux du monde de la technologie en regard desquels les programmes d'éducation continue et de formation de compétences destinés aux femmes doivent prendre rang de priorités. Les principaux défis auxquels nous sommes confrontés pour assurer l'égalité d'accès des jeunes filles et des femmes à l'ETP sont l'amélioration du taux de participation des filles, surtout en milieu rural, et la suppression des préjugés sexistes en matière d'ETP chez les parents, les enseignants, les employeurs ainsi que dans l'ensemble de la société.

A l'heure actuelle, les possibilités d'apprentissage et d'emploi des jeunes filles sont restreintes, en particulier en milieu rural. Pour que les femmes soient capables d'obtenir un travail rémunéré ou d'être leur propre employeur, il faut qu'elles participent à l'éducation de base et aux programmes d'ETP. Dans les régions rurales et les zones urbaines, les jeunes filles ont aussi besoin de compétences en matière de création d'entreprise.

M. Henrik Friediger (Danemark) a exposé un point de vue européen sur la façon d'assurer aux filles et aux femmes l'égalité d'accès à l'ETP. Il a fourni des exemples choisis au Danemark pour souligner qu'on s'y emploie depuis de nombreuses années à assurer l'égalité des droits des femmes et des possibilités qui leur sont offertes et que les acquis sont d'ores et déjà considérables. Il a toutefois indiqué que certains préjugés sexistes demeurent au niveau du choix de la formation et du métier.

Des membres australiens, danois, indiens et néerlandais des groupes de discussion ont insisté davantage sur ce point et suggéré des actions positives à mener pour venir à bout des contradictions de la société en matière de valeurs culturelles, de normes et de traditions religieuses.

Lors de la deuxième séance de cette Commission, des exposés de fond, des discussions de groupe et un libre débat ont permis d'approfondir le sous-thème de l'ETP pour les personnes marginalisées et les personnes qui ont des besoins spéciaux. On a insisté sur le fait que pour répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, l'ETP doit impartir des compétences appropriées de haute qualité aux groupes marginalisés. Selon les définitions qui en ont été données, ces groupes comprenaient les personnes handicapées, les jeunes non scolarisés, les retraités, les populations immigrées, les chômeurs, les personnes indigentes, les réfugiés, les personnes âgées, les populations en situation postconflictuelle.

Un débat qui a suscité de nombreuses interventions portait sur la question "Les programmes ordinaires d'ETP sont-ils complets et suffisamment intégrateurs pour répondre aux besoins de tous les apprenants, y compris ceux des groupes naguère marginalisés ?".

M. Jaime Ramirez-Guerrero (Colombie) a fourni des exemples pris en Amérique latine en mettant en relief de profondes disparités existant au niveau de l'accès à l'ETP entre les groupes sociaux du haut de l'échelle et les groupes marginalisés, en particulier quant à la qualité de l'enseignement dispensé.

M. Bireme Hamid Abderahim (Tchad) a décrit les modalités de la reconstitution du tissu éducatif et de la fourniture de moyens de perfectionnement des compétences dans la situation postconflictuelle où se trouve le Tchad. Les stratégies de reconstruction du système éducatif portent sur la formation d'enseignants, l'élaboration de programmes adaptés, la fourniture d'auxiliaires et de ressources pédagogiques, le développement des infrastructures et la fourniture d'un soutien institutionnel.

M. Robert Hall (Etats-Unis) a abordé le problème des groupes technologiquement laissés-pour-compte qui existent dans tous les pays, y compris les nations industrialisées les plus prospères, en indiquant les méthodes employées pour repérer des stratégies aptes à répondre aux besoins de ces groupes et la façon dont l'éducation peut leur faire acquérir des compétences qui leur permettront de devenir des membres actifs du corps social. Il a soutenu que le commerce et l'industrie doivent fournir des ressources propres à faciliter ce processus d'apprentissage.

M. Trevor Riordan, du BIT, a examiné la question du monde du travail et des perspectives de l'emploi à travers le monde. Les statistiques actuelles indiquent que 60 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans sont à la recherche d'un travail. Il y a dans tous les pays beaucoup d'autres groupes à risque, notamment les personnes handicapées, les minorités ethniques, les personnes âgées, etc., qui sont particulièrement vulnérables. Il a donné des exemples d'activités du BIT dans divers lieux du monde, mettant en lumière l'importance des projets de petite dimension focalisés sur des objets très précis pour dispenser des formations dans les secteurs informels.

Des discussions de groupe animées par Mme Maria de Ibarrola (Mexique) et Mme Colette Arnold (France) ont mis en exergue les problèmes spéciaux des jeunes qui n'ont

pas d'école ou pas d'emploi et ceux des populations nomades et réfugiées. La question centrale qui était posée était celle des moyens de les intégrer dans le giron de la société.

La Commission a conclu que l'ETP doit être dispensé non seulement aux fins du développement économique mais aussi en vue du progrès personnel de l'individu, pour la citoyenneté et pour la paix et qu'il convient d'intégrer des programmes qui ciblent des groupes marginalisés aux activités normales de l'ETP.

Les recommandations auxquelles ont abouti les discussions ont été les suivantes :

**1. Promotion de l'ETP comme moyen de pourvoir à l'égalité d'accès et de participation des femmes, des jeunes filles et des personnes qui ont des besoins spéciaux à l'éducation et à l'autonomisation de ces groupes dans la collectivité**

- Orientation des parents et des enseignants et utilisation des médias à cet effet.
- Orientation et conseil au bénéfice des filles sur un mode intégré.
- Fournir des stimulants appropriés et une image positive de l'ETP pour inciter les femmes à y participer.
- Travailler sur le développement de l'estime de soi.
- Améliorer le statut de l'ETP par rapport aux autres branches de l'enseignement.
- Nécessité d'offrir des cours élargissant le champ des possibilités offertes aux femmes et facilitant leur autonomisation dans la communauté.

Les Etats membres sont incités à affecter des ressources substantielles provenant des deniers publics à un accroissement de la capacité de l'ETP en termes d'accès et de champ couvert par les programmes.

Les Etats membres sont invités :

- à considérer l'ETP comme un outil d'autonomisation de tous les membres de la collectivité leur permettant de relever de nouveaux défis et de trouver des rôles qui leur conviennent en tant que membres productifs de la collectivité ;
- à assurer l'égalité d'accès de tous les étudiants à l'ETP ;
- à intégrer l'ETP destiné aux groupes marginalisés dans le cadre normal d'autres programmes d'ETP ;
- à veiller à ce que toute intervention d'ETP au bénéfice de groupes marginalisés, notamment les enfants dans les zones de conflit, s'accompagne d'un travail d'écoute et de conseil visant à surmonter les problèmes affectifs.

**2. Participation à l'enseignement élémentaire et à l'éducation non formelle comme solution de rechange valable aux programmes formels d'ETP**

- Améliorer le taux de participation des femmes à l'enseignement élémentaire.
- Dispenser une formation formelle et non formelle dans des métiers traditionnels, en particulier en milieu rural.

### **3. Problèmes pédagogiques**

- Améliorer le cadre d'apprentissage et faire en sorte qu'il soit mieux adapté à une participation des filles.
- Nécessité de mettre en oeuvre de bonnes pratiques d'enseignement et d'apprentissage.
- Nécessité d'appliquer une gamme de méthodes d'enseignement pour améliorer les résultats.

Les Etats membres sont invités :

- à considérer que la gamme des modes d'enseignement des programmes d'ETP à appliquer pour atteindre tous les groupes de population doit comprendre des options souples avec entrée et sortie libres ;
- à concevoir des programmes d'ETP constituant des systèmes complets et intégrateurs permettant de répondre aux besoins de tous les apprenants ;
- à reconnaître l'impératif de multidisciplinarité dans la formation des compétences.

### **4. Engagement des pouvoirs publics**

- Améliorer les mesures législatives.
- Plans d'action nationaux en vue de la mise en oeuvre d'une action volontariste.
- Déterminer quel type d'effort est apte à inciter les décideurs responsables du développement et les planificateurs de l'éducation à orienter la nation vers l'objectif général du développement humain, grâce en particulier à l'ETP.
- Nécessité de dépasser le stade de la rédaction des politiques et d'élaborer une stratégie nationale coordonnée pour appliquer des politiques et des plans d'action - le tout faisant intervenir l'ensemble du système éducatif, avec un suivi assuré à chaque étape.

Inciter les Etats membres :

- à reconnaître la nécessité d'engager des ressources au bénéfice de ceux qui ont des besoins spéciaux ;
- à envisager un effort national de grande ampleur pour assurer l'égalité d'accès à l'ETP ;
- à investir des ressources substantielles sur les deniers publics pour accroître la capacité de l'ETP en termes d'accès et de champ couvert par les programmes ;
- à considérer l'ETP comme un outil d'autonomisation de tous les membres de la collectivité leur permettant de relever de nouveaux défis et de trouver des rôles qui leur conviennent en tant que membres productifs de la collectivité.

### **5. Le lieu de travail**

- Supprimer les biais et la discrimination, notamment en ce qui concerne l'échelle des rémunérations - le désavantage dont pâtissent les femmes quand il s'agit de payer le coût de l'enseignement supérieur a été cité en exemple.
- Développer des compétences entrepreneuriales chez les femmes et les filles.
- Inciter l'industrie et le commerce à employer davantage de femmes.
- Influencer les employeurs et leurs organisations.
- Problèmes liés au marché du travail pour les handicapés - identification des problèmes et activités à mener en coopération avec le BIT.

## **6. Recherche et publication de modèles des pratiques les plus appropriées**

Publication et partage de modèles des pratiques les plus appropriées selon les régions pour aider les pays à faciliter le développement de l'ETP pour tous. Le centre d'échange d'informations de l'UNEVOC et la base de données créée par la région Asie-Pacifique forment en l'occurrence une bonne base de partage de l'information.

## **7. Attitudes et stéréotypes**

La suppression des stéréotypes attachés à l'ETP censée convenir aux filles et aux femmes est une nécessité. Les Etats membres devraient envisager d'élaborer des stratégies visant à faciliter la modification des attitudes qui encouragent des pratiques discriminatoires dans l'élaboration et l'enseignement des programmes d'ETP.

## **8. Représentation des femmes et des groupes défavorisés dans le cadre des activités de l'UNESCO**

On a relevé la sous-représentation des femmes et des groupes défavorisés au Congrès et plusieurs participants ont recommandé que cette question soit abordée à l'occasion des activités futures de l'UNESCO.

# Evolution du rôle de l'Etat et des autres parties prenantes dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel

## (Commission IV)

Les discours liminaires, les débats en groupe de travail et autres interventions au sein de la Commission ont mis en lumière les changements qui ont dominé les deux dernières décennies du XXe siècle - rapides progrès scientifiques et technologiques, changements politiques qui ont abouti à la disparition des tensions liées à la guerre froide, libéralisation du commerce et des marchés, nouveaux flux migratoires mondiaux - et qui influent sur la manière dont nous vivons, dont nous apprenons, travaillons ou pensons notre travail. Ces évolutions se traduisent inévitablement et irrésistiblement par une modification du rôle de l'Etat et des autres parties prenantes dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel. L'étendue et la profondeur des changements, ainsi que la nature du rôle des parties prenantes, sont susceptibles de différer d'une région géographique à l'autre, d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur d'un même pays. La modification du rôle de l'Etat et des autres parties prenantes nécessite un renouvellement des orientations et des partenariats sociaux cohérents, lesquels se dessinent et se constituent à l'échelle nationale et régionale. L'accroissement du degré de participation des diverses parties prenantes à la conception, à la mise en place et à l'exécution des programmes et des projets doit être un effet de leur bonne foi et de la force de leur engagement.

Bien que les gouvernements soient les principaux responsables de l'enseignement technique et professionnel, dans une économie de marché moderne, les politiques et pratiques en la matière doivent passer par un nouveau partenariat entre l'Etat, les employeurs, les métiers, l'industrie, les syndicats et la société. L'Etat conservera un rôle central s'agissant de créer l'environnement nécessaire pour favoriser la participation des partenaires sociaux. Il peut y parvenir par la législation, par l'amélioration des politiques et dans le cadre des systèmes d'enseignement. Il doit veiller principalement à la mise en place d'un cadre politique pour un enseignement et une formation qui soient intégrés aux plans nationaux de développement. Avec le concours de ses partenaires, l'Etat doit jouer un rôle de facilitation, de coordination, de régulation et de surveillance de la qualité du côté aussi bien de l'offre que de la demande. Ces responsabilités doivent s'étendre aux institutions publiques et privées, à l'enseignement général et à l'ETP, à l'éducation formelle, non formelle et informelle, aux populations rurales et urbaines, de la même façon aux hommes et aux femmes, à tous les groupes d'âge, aux non-handicapés et aux handicapés, aux petites, moyennes et grandes entreprises. En recourant à une telle approche, l'Etat et ses partenaires sociaux ont davantage de chances de construire une économie forte, d'accroître la cohésion sociale, d'instaurer une société humaine et de renforcer la protection de l'environnement. Cette approche permettra également d'élargir la participation à l'éducation et à la formation dans des conditions de nature à favoriser l'établissement d'une culture de l'éducation tout au long de la vie. Le partenariat entre l'Etat et les autres parties prenantes doit avoir pour objectif ultime l'avènement d'une société éducative.

C'est la diversité des pourvoyeurs publics et privés d'ETP qui est le mieux à même de servir une économie dynamique. La combinaison peut varier et l'équilibre s'établir de maintes façons, mais l'Etat devrait veiller à ce que tous dispensent une instruction de base solide. Ce



dernier devrait aussi être considéré comme le pourvoyeur de dernier ressort, qui a pour mission de prendre en charge les populations guettées par l'exclusion.

La décentralisation des activités en fonction des besoins des communautés ou des régions au sein du pays est un facteur important s'agissant de susciter de nouveaux partenariats entre les employeurs et les autres secteurs de l'économie. La conception ci-dessus peut être effectivement reflétée par le degré de priorité que les gouvernements et leurs partenaires sociaux accordent aux plans de mise en oeuvre et aux ressources allouées à l'enseignement et à la formation. La charge de l'instruction générale et professionnelle initiale continuera d'incomber essentiellement à l'Etat, celle-ci pouvant être conçue de manière à garantir la capacité des intéressés à assumer un emploi et à se perfectionner. Il est important de développer et de réformer la formation sur le lieu de travail, pour faire en sorte qu'elle soit bien articulée avec la formation donnée dans les établissements d'enseignement, grâce à un cadre national comportant des dispositifs de reconnaissance des apprentissages individuels et offrant la souplesse liée à l'existence de multiples points d'entrée et de sortie.

Dans beaucoup de pays, l'ETP relève de plusieurs ministères, voire parfois de différents services à l'intérieur du même ministère. Lorsque c'est le cas, il faut des mécanismes de coordination pour conférer au programme un caractère véritablement national et le conduire dans de bonnes conditions, les liens et l'articulation voulus étant assurés entre les différentes autorités et les différents ministères, et en leur sein.

Le rôle des employeurs, des syndicats et des associations évolue et se développe. Les grandes entreprises et les associations professionnelles offrent des programmes d'enseignement technique et professionnel de courte et de longue durée. La qualité et l'efficacité de ces programmes peut varier dans les pays industrialisés, les pays en transition et ceux dont la croissance économique stagne ou faiblit.

Il convient, dans le cadre de la nouvelle vision de l'ETP, de faciliter les échanges d'expériences, de données et d'information sur les approches novatrices et les nouvelles fonctions des employeurs, des syndicats et des associations professionnelles. Cela pourrait se faire grâce à la création de réseaux d'information et au recours aux technologies multimédia de l'information et de la communication et aux banques de données. Les employeurs pourraient renforcer leurs programmes de perfectionnement et de recyclage en offrant à leurs employés des possibilités de formation dans l'entreprise.

Les organismes bénévoles et les organisations non gouvernementales (ONG) apportent des contributions extrêmement précieuses mais souvent passées sous silence en matière d'ETP. Le rôle des ONG en la matière a énormément changé au cours des dix dernières années. Beaucoup ont aidé à mettre sur pied des programmes d'enseignement et de formation formels, non formels et informels. Elles interviennent aussi davantage dans des domaines connexes comme la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, les services à l'intention des groupes marginalisés et l'autonomisation des handicapés. Elles recourent beaucoup aux programmes d'ETP pour amener les groupes susmentionnés à acquérir les connaissances et l'expérience exigées par le monde du travail. L'ETP est donc perçu comme un moyen efficace de surmonter les difficultés sociales et économiques rencontrées par ces catégories de personnes. Le rôle nouveau que les ONG jouent à présent dans ce domaine doit être reconnu et développé, de manière à introduire une nouvelle culture de l'éducation tout au long de la vie hors du système formel d'enseignement.

La Commission a proposé un certain nombre de mesures à prendre par les Etats membres, les établissements d'ETP et le réseau UNEVOC dans ce domaine - par exemple, analyse de la situation et des besoins du marché du travail, resserrement des liens avec les entreprises locales, industrielles et autres, nouvelles spécialisations pour répondre aux besoins du marché du travail au niveau du système d'enseignement et de formation.

Pour faciliter le financement du secteur de l'enseignement et de la formation, l'Etat sera amené à mettre en place des incitations fiscales appropriées et autres avantages pour stimuler et encourager la participation du secteur privé dans l'ETP. De plus, l'Etat doit veiller à ce que l'enseignement et la formation soient dispensés dans des conditions rentables, à la fois par lui-même et par ses partenaires sociaux, le meilleur usage possible étant fait des ressources. Le financement des programmes et projets d'ETP est une tâche de plus en plus complexe pour l'Etat et les autres parties prenantes. Beaucoup d'Etats membres ont du mal à suivre la demande de développement des programmes, d'équipements nouveaux et d'introduction des technologies modernes dans l'ETP. Cependant, l'Etat et le secteur privé doivent reconnaître que l'ETP n'est pas une charge, mais un investissement qui produit d'importants profits, parmi lesquels le bien-être des travailleurs et l'accroissement de la productivité et de la compétitivité internationale. L'Etat, les employeurs et autres parties prenantes doivent reconnaître les avantages aussi bien pécuniaires que non pécuniaires de l'ETP. Le financement de l'ETP doit être dans toute la mesure du possible partagé entre l'Etat, les entreprises, la communauté et l'apprenant.

Il arrive que les ressources humaines et financières allouées à l'ETP soient détournées vers d'autres composantes du système, ce qui affecte la qualité et l'efficacité de l'ETP ainsi que son aptitude à répondre aux besoins nouveaux. L'Etat doit donc rationaliser son cadre institutionnel pour mettre sur pied un système d'ETP coordonné à l'échelle nationale qui fasse intervenir des partenaires aussi bien privés que publics.

Le rôle des organismes donateurs et des institutions de financement doit être renforcé et appuyé dans le domaine de l'ETP, en particulier dans les pays qui connaissent des difficultés sociales et économiques. Celui des établissements d'ETP, s'agissant de trouver des partenaires dans le monde des entreprises pour mettre au point de nouveaux projets, nécessite une analyse attentive. Les bienfaits de ces partenariats doivent être partagés équitablement entre toutes les parties prenantes.

Il existe aussi des possibilités d'activités de collecte de fonds et d'activités génératrices de revenus grâce à l'effort collectif. La répartition pourra varier selon les pays. Tous les partenaires au sein de la société tireront profit de l'ETP et doivent par conséquent contribuer à maintenir la vitalité de leur système d'ETP par le biais de mécanismes de partage des coûts.

La multiplication des partenariats entre l'Etat, ses partenaires sociaux et les autres parties prenantes en vue du développement de l'ETP pour le nouveau millénaire est une évolution inévitable. Nombreux sont les secteurs de la société qui doivent contribuer en qualité de partenaires responsables au développement de l'ETP. S'ils oeuvrent chacun de son côté, tous les acteurs clés réunis ne peuvent obtenir plus de résultats qu'ils n'en obtiendraient en oeuvrant tous ensemble. Si dans beaucoup de pays le secteur privé joue un rôle de plus en plus important, il reste que c'est à l'Etat d'élaborer et de mettre en place le cadre législatif nécessaire. Il importe donc que les gouvernements qui se sont déjà engagés dans cette voie aillent de l'avant avec plus d'ardeur encore et de détermination. Quant aux autres, il faut qu'ils se mettent résolument à l'oeuvre, et au plus tôt, qu'ils mobilisent le soutien voulu et exploitent

l'expérience des pays qui ont pris de l'avance. La coopération s'impose entre les pays en développement et les pays développés ainsi que les pays qui accèdent à l'économie de marché. L'expérience acquise dans les domaines de la conception et de l'application des politiques et stratégies nationales en matière d'ETP et dans la définition des rôles respectifs des partenaires publics et privés, pourrait être mise en commun.

Toutes les parties prenantes devraient améliorer en permanence leurs connaissances et leurs savoir-faire dans les domaines qui touchent à l'ETP. Des mécanismes efficaces doivent donc être imaginés pour la mise en commun des expériences et des savoir-faire par la recherche portant en particulier sur les questions majeures de politique. D'autres domaines doivent être en permanence redynamisés, parmi lesquels les banques de données partagées et les technologies multimédia. Les nouveaux partenariats envisagés et le partage des responsabilités en matière de financement exigent une coopération plus étroite entre les établissements et entre les Etats membres à l'échelle régionale et internationale.







# Rapport oral du Rapporteur général

**Kenneth Wiltshire**

Président de la Commission nationale australienne pour l'UNESCO et  
Conseiller spécial auprès de l'Office national australien de la formation

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les participants et observateurs,**

Durant notre Congrès, les facteurs appelés à façonner l'enseignement technique et professionnel au siècle et au millénaire prochains ont donné lieu à de riches débats. Permettez-moi de mettre en lumière quelques-uns des principaux aspects de ces délibérations.

## Visions du XXI<sup>e</sup> siècle

Nous avons eu le plaisir d'entendre l'exposé d'un certain nombre de visions intéressantes de ce que sera le siècle à venir. Le Président du Congrès, M. le Ministre Lee Hai-chan, a lancé la réflexion avec ces mots :

*Nous nous apprêtons à entrer dans une ère nouvelle caractérisée par des changements sans précédent, avec la disparition des frontières nationales et la poursuite de la mondialisation. Les emplois futurs exigeront des capacités et des connaissances professionnelles plus diversifiées, ce qui rend nécessaires une réforme de l'enseignement et un système garanti d'éducation tout au long de la vie pour tous.*

Puis M. Kim Dae-jung, Président de la République de Corée, dans un discours prononcé devant les chefs de délégation réunis au Palais présidentiel, a formulé cette observation prophétique qui a inspiré l'ensemble de nos discussions :

*Le XXI<sup>e</sup> siècle sera une ère de savoir, d'information et de civilisation.*

Les principales caractéristiques du XXI<sup>e</sup> siècle, tel que le voient de nombreux orateurs, sont les suivantes :

- Mondialisation.
- Concurrence.
- Effacement des frontières internationales.
- Mobilité du capital et de la main-d'oeuvre (point souligné lors de la réunion préparatoire organisée dans la région Asie-Pacifique).
- Intensification des échanges commerciaux avec la libéralisation et l'Internet. Importance croissante de l'Organisation mondiale du commerce.
- Nouvelles technologies, en particulier dans le domaine de l'information et de la communication.
- Développement des industries de service (souligné par Professeur Colin Power).
- Plus de loisirs, de culture et de tourisme (thème fortement mis en relief lors de la réunion préparatoire tenue en Europe).
- Allongement de la durée de la vie. Ce point a été souligné dans le communiqué publié par les ministres après la réunion officielle qu'ils ont tenue pendant le

Congrès. Point particulièrement à propos en cette Année internationale des personnes âgées.

- Anxiété et agitation croissantes résultant notamment de l'instabilité de la vie professionnelle (aspect mis vigoureusement et avec bonheur en lumière par Dr. Schmidt, d'Allemagne).
- L'avenir de l'éducation même qui, d'après le rapport Delors sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, devrait se construire autour de quatre grands piliers :
  - \* apprendre à connaître ;
  - \* apprendre à faire ;
  - \* apprendre à vivre ensemble ;
  - \* apprendre à être.

Au cours de ce Congrès, nous sommes convenus que le plus important pour le siècle à venir sera d'apprendre à apprendre. Dr Schmidt a préconisé un apprentissage indépendant.

Fait intéressant, tandis que le Congrès progressait dans ses travaux, nous nous sommes trouvés confrontés à des images, apparemment contradictoires, qui marqueront le siècle prochain. Prenons, par exemple, la riche ambiance culturelle créée pour nous par les magnifiques danseurs et percussionnistes qui ont joué pour notre plaisir, tandis qu'au même moment, dans le foyer de l'hôtel où se tenait le Congrès, un piano jouait en permanence sans qu'on vît jamais personne au clavier. Nul doute que le XXI<sup>e</sup> siècle foisonnera de paradoxes de ce type, symboles d'un avenir fait de promesses autant que de menaces.

### **Un nouveau modèle**

Notre examen des tendances qui se profilent alors que nous abordons le siècle et le millénaire à venir nous a montré sans erreur possible que le monde a besoin d'un nouveau modèle de développement social et économique. Pour reprendre les termes du Premier ministre coréen :

*Avec l'émergence de la mondialisation et de l'ère de l'information, la communauté internationale a assisté à un extraordinaire changement de paradigme. La société du savoir est proche, qui obligera chaque citoyen, dans tous les domaines, à se doter des connaissances et des compétences professionnelles les plus récentes.*

A quoi donc devrait ressembler ce nouveau modèle ? Voici quelques-uns des mots clés utilisés par les différents orateurs tout au long du Congrès :

- développement ;
- centré sur l'être humain ;
- développement durable et respectueux de l'environnement ;
- culture de la paix ;
- transformations sociales ;
- caractère intégrateur ;
- autonomisation ;
- mobiliser la technologie ;
- une nouvelle forme d'entreprise et d'autosuffisance ;
- les apprenants, navigateurs qui façonnent leur avenir ;



- apprentissage permanent et indépendant. (Il a été dit durant le Congrès que l'on peut juger du succès de l'ETP à la mesure dans laquelle il réussit à créer des possibilités d'apprentissage permanent et indépendant).

Compte tenu de cette ébauche de modèle, un certain nombre de propositions ont été esquissées. Les mots clés en sont entre autres :

- flexibilité ;
- nouvelles modalités ;
- éducation tout au long de la vie, avec tout ce que cela signifie ;
- point de vue radical, tel celui du secteur industriel (Alcatel nous a dit, par exemple, que le XXI<sup>e</sup> siècle aura besoin non pas de hautes compétences, mais d'un fort potentiel, non pas de compétences, mais d'un potentiel d'acquisition de compétences ; capacités, curiosité, volonté) ;
- une nouvelle culture de l'apprentissage. (En Australie, nous pensons qu'une nation, comme une organisation, a besoin d'une culture de l'apprentissage pour être productive et compétitive et pour veiller au bien-être de sa population, et qu'une vivante culture de la formation est un facteur clé pour atteindre ce but).

Pour reprendre les termes du Directeur général de l'UNESCO, l'ETP et les savoirs qu'il dispense apporteront aux jeunes et aux adultes les moyens dont ils ont besoin pour jouer leur rôle dans le nouveau modèle de développement.

### **Les grands jalons du Congrès**

Au cours de nos délibérations, un certain nombre d'arguments extrêmement intéressants ont été avancés, parmi lesquels beaucoup étaient des observations originales qui traduisent de profonds changements et suggèrent une nouvelle stratégie.

De nombreux orateurs ont commenté les immenses progrès accomplis depuis le précédent Congrès, organisé il y a une douzaine d'années, avec la reconnaissance croissante de l'importance de l'ETP et de sa contribution au développement économique et humain. Mais on nous a rappelé aussi que tous les pays ne bénéficient pas de ces bienfaits et qu'il reste beaucoup à faire, surtout dans les pays en développement.

Les extraordinaires résultats de notre pays hôte, la Corée, nous ont été présentés. Une centaine d'années après le lancement de l'ETP dans ce pays, nous voyons celui-ci sur le point d'accomplir son deuxième miracle moderne et ses dirigeants nous ont dit que l'effort d'investissement consenti en faveur de l'éducation et de la formation a été un facteur clé de cette performance soutenue contre vents et marées.

La documentation préparée pour notre réunion - les rapports des réunions régionales préparatoires, les documents de référence, le document de travail principal et les discours liminaires - contenait beaucoup d'idées originales. Nous sommes immensément reconnaissants de leurs efforts à ceux qui y ont contribué.

Le Président de la République de Corée nous a dit : "on ne juge plus des capacités de telle ou telle personne en fonction de l'école d'où elle sort. On juge de ses capacités en fonction de ses connaissances."

Dans le communiqué de presse des ministres figurait cette observation extrêmement significative que la distinction entre enseignement professionnel et formation professionnelle est inutile et que ces deux systèmes doivent être intégrés sur le plan fonctionnel comme sur le plan matériel, si l'on veut imposer une démarche plus efficace en matière de développement des ressources humaines. Cette observation faisait écho à l'insistance avec laquelle M. Al-Masri a plaidé pour que l'on considère l'enseignement et la formation comme formant un tout, voyant là la clé de l'apprentissage tout au long de la vie. Le Directeur général a évoqué l'interdépendance de tous les aspects de l'éducation.

Dans cet esprit, l'Arabie saoudite a apporté une contribution particulièrement pertinente en nous mettant au défi d'élaborer un système holistique d'enseignement et de formation qui fasse disparaître les frontières entre enseignement général et enseignement professionnel, entre savoir et faire, entre travail intellectuel et travail manuel, entre théorie et application, entre monde scolaire et monde du travail.

La formation est non pas une charge, mais un investissement, nous a-t-on dit. C'est un investissement tout autant social qu'économique. En fait, nous ont rappelé Dr. Schmidt et M. Bahaa el Din, le ministre égyptien, le chaos social risque de s'installer là où l'on ne consent pas l'effort nécessaire.

Le Directeur général de l'UNESCO a fortement insisté sur cette idée que l'ETP fait partie d'une approche préventive ; elle est déterminante comme moyen de parvenir à une culture de la paix, à un environnement plus propre, à l'élimination de l'analphabétisme et à l'autonomisation de l'individu. Il a noté que l'éducation était l'arme par excellence contre la pauvreté et appelé de ses vœux l'interconnexion pour chacun de toutes les formes d'éducation. L'épine dorsale d'une nation, a-t-il affirmé, c'est le potentiel technique et professionnel dont elle dispose et auquel elle doit consacrer des investissements sociaux.

Trois domaines d'une importance particulière, mais souvent négligés, nous ont été présentés et leurs besoins mis en lumière. Il s'agit de la dimension du secteur informel (soulignée lors de la réunion préparatoire africaine), de l'importance du secteur rural (présentée avec bonheur par l'orateur chinois) et des complexités des économies en transition et des nouvelles démocraties, notamment en Europe centrale et en Asie (bien mises en lumière dans les interventions de la Hongrie).

Dans les pays nordiques, l'ETP vise à faire participer les jeunes à la vie démocratique, à les doter de compétences générales et à leur faciliter le passage de l'ETP au monde du travail. La Finlande a soutenu que tous les jeunes devraient avoir la possibilité d'accéder à l'ETP. D'après les pays nordiques, l'ETP doit former des compétences qui aillent au-delà de ce qui est nécessaire pour travailler, vérité qui m'a rappelé ces sages paroles du principal de mon école : "l'éducation est ce qui reste une fois que l'on a oublié tout ce que l'on a appris". Elles nous rappellent aussi ce célèbre proverbe, que l'on dit chinois : "donner à quelqu'un un poisson, c'est le nourrir pour la journée, lui apprendre à pêcher, c'est le nourrir la vie durant". A l'issue de ce Congrès, nous pouvons maintenant ajouter : lui montrer où pêcher, c'est accroître sa productivité et son niveau de vie.

L'importance vitale de l'orientation professionnelle a été mentionnée dans beaucoup d'interventions au cours de nos discussions, et plus particulièrement au sein de la Commission chargée de l'ETP pour tous. Le message qui en est ressorti est qu'elle doit être ciblée, qu'elle ne doit pas s'appuyer sur les seules technologies de l'information, mais avoir un caractère

véritablement personnel et être accessible, non pas seulement dans les établissements d'enseignement, mais dans les lieux les plus fréquentés de la population.

Les Etats arabes, lors de leur réunion préparatoire, nous ont rappelé la nécessité pour les nations de se doter d'une législation, d'une politique et de stratégies en matière d'ETP.

Les délibérations du forum des ONG organisé pendant le Congrès nous ont rappelé la contribution vitale, quoique sous-estimée, que les ONG apportent à l'éducation, y compris à l'ETP.

De nombreux orateurs ont souligné la nécessité de conférer un statut plus élevé à l'ETP, d'accroître son prestige et de faire en sorte qu'il jouisse de la même estime que tous les autres secteurs de l'enseignement, y compris l'université. La réunion préparatoire pour l'Amérique latine a vivement recommandé l'appui des médias, lequel peut nécessiter un effort concerté de promotion accompagné d'une simplification du secteur. La plupart des gens savent ce qu'est une école et ce qu'est une université, mais ils sont souvent désorientés par l'ETP, avec ses innombrables niveaux, cours, modules, pourvoyeurs, et en particulier avec son langage complexe rendu si souvent plus obscur encore par les acronymes. Qu'on imagine l'effet que pourrait produire sur un étranger à notre secteur cette déclaration imaginaire :

*Il faut dans l'intérêt de l'EPT que l'ETP mette l'accent sur le DRH, en particulier dans les PMA, avec l'aide des ONG ainsi que de l'OCDE, de l'OIT, de la BAD, d'UNEVOC, en recourant aux TIC, avec des fonds mobilisés par le canal d'un P/P, sans oublier l'ADED, dans une recommandation adressée au DG par l'intermédiaire du DDG-ED, pour lui dire que l'ETP est en réalité l'EFTP et devrait devenir l'EEFTP.*

Professeur Colin N. Power nous a rendu un grand service en nous rappelant qu'en dépit de ce que les technologies nouvelles ont de merveilleux, nous ne devons jamais laisser se perdre la magie de la relation personnelle entre l'enseignant et l'apprenant.

## **Les défis**

On nous a présenté également un nombre considérable de défis, dont la plupart concernent des questions ou des problèmes qui sont toujours sans solution ou auxquels nous devons, pour les avoir négligés, consacrer beaucoup plus d'attention, si nous voulons aborder avec confiance le siècle à venir.

Le Directeur général de l'UNESCO nous a rappelé en termes frappants les contraintes apparemment implacables auxquelles de nombreux pays en développement sont confrontés du fait de l'importance de leur dette, de leurs taux inacceptablement élevés d'analphabétisme, du nombre important d'élèves qui y abandonnent leurs études et des ravages qu'y occasionnent conflits et guerres. Il nous a rappelé également tous les éléments de la population qui sont marginalisés, tous ceux qui vivent, que ce soit dans les zones urbaines ou les zones rurales, dans des conditions désespérées.

Nous nous sommes émerveillés toute la semaine des capacités de la technologie moderne, qui est en train de conquérir l'espace et le cyberspace et de nous ouvrir des possibilités nouvelles, comme le génie génétique. Cependant, où est le cadre de valeurs, la dimension éthique qui doit guider ces développements scientifiques et techniques ? La technologie n'est pas toujours ni nécessairement un bienfait pour l'éducation et la formation -

et le travail pratique n'est pas toujours la solution : il arrive souvent, lorsque les mains travaillent, que l'esprit soit ailleurs.

On a évoqué, au cours de ce Congrès, la perspective d'une nécessaire synergie entre enseignement général et enseignement professionnel, entre éducation et formation, mais nous ne voyons toujours pas très bien quelle forme cette synergie pourrait prendre. S'agit-il d'une complète intégration, d'une coordination, d'une acceptation mutuelle des passeports et des visas aux frontières des différents secteurs de l'enseignement ? Il est clair que tous les systèmes se trouvent devant un continuum, une situation où coexistent tous les cas de figure possibles : le défi consiste à savoir comment faire pour l'aborder de manière holistique. Dans mon pays, l'Australie, nous avons maintenant de très nombreux étudiants qui, après avoir obtenu un diplôme universitaire, passent dans l'ETP pour acquérir des compétences qui les rendent plus aptes à l'emploi. En fait, ils sont de plus en plus nombreux à poursuivre simultanément des études universitaires et des études conduisant à un diplôme ou un certificat d'ETP. Autant de signes par où s'exprime le besoin de cheminer sans heurts dans ce voyage qu'est l'apprentissage tout au long de la vie, mais il faut que les autorités veillent à ce qu'il y ait le moins d'obstacles possible le long de la route. Autrement dit, il faut qu'entre l'école, l'ETP et l'université, l'interface soit la plus étroite possible.

Ont en outre été soulevées les grandes questions suivantes :

- Le bon dosage des fonds apportés par l'Etat, les employeurs et les apprenants dans le financement de l'ETP. La Banque mondiale a posé la question de savoir qui doit payer l'ETP, si la taxe à la formation est une bonne chose, et a souligné que les utilisateurs de l'ETP sont extrêmement divers et que ce qui marche dans une économie peut ne pas marcher dans une autre.
- Comment venir à bout des barrières à l'origine de la discrimination à l'égard des femmes.
- Comment faire pour que les handicapés manifestent davantage d'ambition et leur offrir la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de trouver un emploi.
- Quelles doivent être les qualifications et les compétences d'un maître de l'enseignement technique et professionnel ? Quelle proportion de la formation initiale doit avoir lieu en entreprise et à l'université ? Quelle est la nature du perfectionnement professionnel dont ces enseignants ont besoin ?
- Comment atteindre véritablement les marginalisés ? Comme l'a dit la France, comment s'y prendre pour rendre l'ETP accessible à tous ?
- Quelles stratégies utiliser pour remédier à la baisse des taux de rétention ?
- Quel est l'équilibre à respecter entre les politiques tendant à agir sur l'offre et celles qui visent à agir sur la demande (cette question, qui occupait une place centrale dans l'exposé de M. Al-Masri, a également été abordée par la Banque interaméricaine de développement, qui a évoqué le décalage entre l'offre et la demande, avec entre autres le problème des écoles qui offrent un enseignement dont on n'a pas besoin, et qui a observé que l'ETP devrait obéir davantage à la demande).
- De quels modèles dispose-t-on pour instaurer un partenariat entre le monde scolaire et le monde du travail, entre l'école et la communauté en général (point mis vigoureusement en lumière dans l'intervention de la France) ?
- A quel type de programme vaut-il mieux recourir pour introduire l'enseignement professionnel dans les systèmes scolaires ?
- Quelles recherches faut-il faire pour mieux saisir les moments décisifs et les grands choix auxquels l'apprenant est confronté sur le chemin de l'éducation tout au long de

la vie, question particulièrement sensible en ce qui concerne les handicapés ou les défavorisés.

## **Partenariats**

Il est clair qu'au siècle prochain, nous devons, pour relever tous ces défis, instaurer de nombreux partenariats, traduire le yin et le yang de l'existence humaine dans le monde de l'ETP. Peut-être l'un des plus grands succès de ce Congrès a-t-il résidé dans une véritable volonté, chez les participants, d'identifier ces nécessaires partenariats et de les faire jouer. Nous avons besoin d'instaurer des partenariats pour :

- Elaborer une philosophie commune sur laquelle nous guider.
- Etablir une série de valeurs communes sur lesquelles asseoir un nouveau programme holistique et un cadre intégrateur aux fins de la participation.
- Elaborer une vision commune.
- Définir une stratégie officielle.
- Mettre au point une approche holistique concernant l'éducation tout au long de la vie.
- Susciter une synergie entre l'économie et le système éducatif.
- Etablir une série de relations nouvelles entre l'ETP et le monde du travail. (Ce point a été souligné lors de la réunion préparatoire de la région Asie/Pacifique et de la table ronde sur les liens de l'ETP avec les entreprises et a été amplement confirmé par la participation au Congrès de la Banque mondiale, d'Alcatel et la Banque interaméricaine de développement, qui ont fait preuve d'une très fine connaissance des systèmes d'ETP et nous ont présenté des idées constructives et des offres d'assistance. Leur contribution a été l'un des faits marquants du Congrès, dans la mesure où elle a marqué le début d'un nouveau partenariat qui sera essentiel au siècle prochain).
- Beaucoup a été dit au sujet de la nécessité de nouveaux partenariats entre :
  - Développement et environnement.
  - Education de base et enseignement supérieur.
  - Enseignement et formation.
  - Secteur public et secteur privé (le besoin de complémentarité exprimé lors de la réunion préparatoire européenne).
  - Etat et ONG.
- Améliorer la coordination entre les ministères chargés de divers aspects de l'ETP, en particulier l'emploi, l'éducation, la formation, le développement économique et la protection sociale.
- Instaurer des liens et une collaboration beaucoup plus efficaces entre l'ETP et les médias.
- Ecole et monde du travail (beaucoup d'idées ont été suggérées en particulier par le Brésil, la France et la Finlande).
- Intensifier les échanges entre chercheurs et décideurs (grande leçon tirée du forum des ONG).
- Instaurer une plus grande compréhension entre jeunes et adultes.
- Et, plus important encore peut-être, le point souligné par M. Colin Power, la nécessité d'un partenariat constant entre le maître et l'apprenti, l'enseignant et l'apprenant.

## **"Moulin à vent"**

*"Quand soufflent les vents du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent."*

Nos délibérations nous ont permis de repérer un certain nombre de "moulins à vent", d'"éoliennes", dont l'énergie nous portera au coeur du XXI<sup>e</sup> siècle, entre autres :

- Collaboration entre l'UNESCO et ses partenaires internationaux.
- Volonté politique.
- Autorité et vision pour élaborer une stratégie.
- Education permanente tout au long de la vie.
- Enseignants comme mentors.
- Ressources accrues.
- Plus de prestige pour l'ETP.
- Promotion.
- Partenariats.
- Citoyenneté.
- Utilisation des nouvelles technologies.
- Réforme des programmes.
- Assurance de qualité.
- Lien entre la recherche et la décision politique, avec notamment la nécessité de mettre sur pied des systèmes d'alerte avancée sur l'évolution des économies et des marchés du travail (point souligné par la conférence préparatoire des pays d'Europe).
- Coopération internationale, y compris assistance mutuelle Nord-Sud et Sud-Sud.
- La Déclaration des ministres sur la nécessité d'une "aide financière des organismes internationaux de financement, des organismes donateurs et des banques de développement aux pays en développement et sous-développés afin d'améliorer la qualité de l'ETP dans ces pays". (Le Bureau du Congrès était si convaincu de cette nécessité qu'il a recommandé que l'on insère dans les conditions de cette aide financière l'obligation de consacrer les fonds à l'ETP.)

Une idée importante a été exprimée, à savoir que les éoliennes ne coûtent pas cher à construire et qu'elles produisent de l'énergie renouvelable à peu de frais. Il n'est pas toujours nécessaire pour innover et pour rénover l'ETP d'effectuer des dépenses très importantes.

### **Un pont vers l'avenir**

Le Congrès a lui-même été un véritable "pont vers l'avenir". Il restera dans les mémoires surtout pour la manière dont il a défini un nouveau modèle de développement pour le millénaire à venir et commencé à élaborer une stratégie de mise en oeuvre de ce nouveau modèle pour l'enseignement technique et professionnel, en identifiant les défis et en repérant les "éoliennes" qui mettront à profit les souffles capables de nous pousser vers une ère nouvelle où la créativité et l'épanouissement de chaque être humain conduiront à une culture de paix.

On dit dans les pays du Pacifique Sud qu'il y a quatre écoles : la maison, l'église, l'école et le lieu de travail. Nous les avons toutes retrouvées et avons commencé à appréhender la relation essentielle qui les unit. C'est là après tout que gît la clé de l'éducation tout au long de la vie.

### **Les jeunes**

Enfin, au coeur de nos espoirs pour le XXI<sup>e</sup> siècle, il y a l'avenir de nos enfants.

En l'an 2000, il y aura, si l'on s'en tient à la définition de l'Organisation des Nations Unies, qui leur assigne la fourchette d'âge de 15 et 24 ans, 1,1 milliard de jeunes dans le monde, ce qui veut dire que ceux-ci représenteront le groupe d'âge le plus important de la population. Environ 919 millions d'entre eux vivront dans les pays en développement.

Nous nous apprêtons à remettre le monde entre leurs mains, mais nous vivons dans le trouble et l'incertitude. Après tout, nous leur avons promis que lorsque nous aurions réussi à maîtriser l'inflation, nous nous occuperions du chômage, mais les taux de chômage sont trop élevés, surtout parmi eux et en particulier dans les zones rurales.

Parmi les autres facteurs qui rendent leur situation incertaine, figurent les dysfonctionnements sociaux, avec entre autres la dispersion des familles ; les nouveaux modèles de comportement qui viennent maintenant essentiellement de la pop musique, du cinéma ou de la vidéo ; les piètres normes de comportement de nos notables ; l'impact de la culture du grand et du petit écran sur les valeurs et les heurts entre les valeurs traditionnelles et ces valeurs importées ; le manque de pertinence des programmes scolaires qui sont si souvent axés sur l'entrée à l'université, alors que la grande majorité des écoliers n'ira pas directement à l'université ; l'aliénation et le désespoir qui trop souvent conduisent au suicide, qui dans tant de pays est la plus grande cause de décès chez les jeunes.

Nous ne pouvons être sûrs de leurs valeurs, nous ne pouvons être sûrs que ces valeurs soient conformes au multilatéralisme et à la tolérance. Nous ne pouvons être certains qu'ils ne deviendront pas égocentriques, au lieu de se préoccuper au bien de la collectivité. Compte tenu des tendances que nous avons identifiées durant le Congrès, nous ne saurions être surpris si les jeunes deviennent plus introvertis, plus repliés sur eux-mêmes.

Mais la bonne nouvelle, c'est qu'il y a au fond du coeur et de l'esprit de chacun le désir d'être constructif, d'apporter sa contribution à la société, de donner du sens à l'existence, de changer le monde. Tout ce qu'ils veulent c'est que nous les traitions en égaux, que nous allions au-devant d'eux dans le monde qui est le leur, que nous les considérions non pas comme le problème, mais comme un élément de la solution, que nous voyions en eux non pas des objets de recherche, mais des partenaires de recherche.

Les études sur les jeunes conduites partout dans le monde ont révélé que ce qui les préoccupe le plus aujourd'hui, c'est l'emploi, l'éducation et la formation, ainsi que l'environnement, tous aspects auxquels des systèmes renforcés d'ETP permettraient de s'attaquer.

L'enseignement technique et professionnel peut changer véritablement la vie de nos jeunes. Cela se comprend - s'ils suivent un programme qui, aux yeux de leurs familles et aux leurs, est utile et concret, qui fait appel à leur créativité et à leurs talents, présente de l'intérêt et répond aux exigences du monde du travail, ils réagiront de manière très positive. Cela est en train de se produire. L'ETP à l'école prend actuellement son essor partout dans le monde.

L'ETP n'est pas la seule solution, mais elle est un élément important de la solution. J'ai vu des écoles changer du tout au tout après avoir introduit l'ETP dans leurs programmes et s'être dotées de bons services d'orientation professionnelle et personnelle. Le comportement des étudiants s'est remarquablement amélioré, le ton est différent.

Nous devons faire en sorte qu'après ce Congrès nos efforts s'adressent en particulier aux jeunes. Pour eux et pour leur génération, la solution est dans l'éducation tout au long de la vie, car ils vivront l'essentiel de leur vie au XXI<sup>e</sup> siècle.

Les guerres prenant naissance dans l'esprit, c'est dans l'esprit que doivent s'édifier les défenses de la paix. Notre tâche consiste à instaurer la paix dans l'esprit des jeunes. Ils représentent l'avenir. C'est par leur voix que s'exprimera le prochain millénaire.



# L'enseignement et la formation techniques et professionnels: une vision pour le XXIe siècle

## Recommandations au Directeur général de l'UNESCO

### **Préambule**

Nous, participants au deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel sur le thème "Education et formation tout au long de la vie: un pont vers l'avenir", réunis à la veille d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire à Séoul, capitale de la République de Corée, pays emblématique de l'apport de l'éducation au progrès social et économique, avons eu l'occasion de travailler ensemble en séances plénières, commissions, tables rondes et forums pour contribuer à une vision mondiale et à un programme international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) au cours de la première décennie du nouveau millénaire.

Nous avons examiné les défis qui s'annoncent pour le XXIe siècle, où la mondialisation et la révolution des technologies de l'information et de la communication montrent la nécessité d'un nouveau modèle de développement centré sur l'être humain. Nous avons conclu que l'enseignement technique et professionnel, partie intégrante de l'apprentissage tout au long de la vie, a un rôle crucial à jouer dans cette nouvelle ère car il constitue un outil efficace pour réaliser les objectifs d'une culture de la paix, d'un développement durable respectueux de l'environnement, de la cohésion sociale et de la citoyenneté internationale.

Conscients des possibilités qui nous sont offertes et de celles qui se dégageront progressivement, soucieux des politiques, des partenariats et des ressources nécessaires pour promouvoir le statut et élargir la vision traditionnelle de l'enseignement technique et professionnel et reconnaissant la nécessité de partenariats internationaux renforcés, en particulier pour répondre aux besoins des pays en développement, nous transmettons les recommandations suivantes au Directeur général de l'UNESCO et lui demandons de les soumettre à la prochaine session (30e) de la Conférence générale de l'Organisation, étant donné l'intention de l'UNESCO de lancer une nouvelle stratégie mondiale de l'enseignement technique et professionnel.

### **Thème I : Les enjeux pour l'enseignement technique et professionnel : les nouvelles exigences du XXIe siècle**

1.1 Le XXIe siècle apportera une économie et une société radicalement différentes, ce qui aura des implications profondes pour l'enseignement technique et professionnel (ETP). Les systèmes d'ETP doivent s'adapter à ces aspects fondamentaux qui comprennent la mondialisation, une constante évolution des technologies, la révolution de l'information et de la communication et le changement social rapide et constant qui en résulte. Ces transformations ont pour incidences la mobilité accrue de la main-d'œuvre et des capitaux, des impacts inégaux sur les riches et les pauvres, sur les économies de marché

émergentes tant dans les secteurs ruraux qu'industriels. La société fondée sur le savoir qu'amènent ces changements offre à l'éducation et à la formation de nouvelles modalités stimulantes.

- 1.2 Ces tendances sociales et économiques dictent le besoin d'un nouveau modèle de développement centré sur la culture de la paix et sur le développement durable, respectueux de l'environnement. En conséquence, les valeurs, les attitudes, les politiques et les pratiques de l'ETP doivent avoir pour fondement ce modèle qui englobera l'intégration et un accès plus large, une réorientation vers les besoins du développement humain, et l'autonomisation pour participer efficacement au monde du travail. L'accent doit être mis sur les besoins et le potentiel de l'individu dans la société. L'ETP a un rôle crucial à jouer dans ce nouveau modèle en donnant des qualifications à tous, et il devrait intégrer les pauvres, les exclus et ceux qui ne peuvent être atteints, de façon que l'éducation demeure un droit fondamental de l'être humain que celui-ci puisse exercer. La généralisation de l'ETP et des compétences d'apprentissage qu'il confère favoriserait l'accès de tous les citoyens du monde à l'éducation. Une nouvelle approche holistique est nécessaire de façon que l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle embrasse tous les domaines de l'apprentissage, y compris l'enseignement général et professionnel, permettant à l'apprenant du XXI<sup>e</sup> siècle d'acquérir constamment, tout au long de la vie, connaissances, valeurs et attitudes, compétences et qualifications. La finalité d'une telle approche serait la création d'une société éducative.
- 1.3 Les systèmes d'ETP doivent donc être réformés pour faire vivre ce nouveau modèle en leur assurant souplesse, innovation et productivité, en inculquant les compétences requises, en répondant aux incidences de l'évolution des marchés de l'emploi, en formant et en recyclant ceux qui ont un emploi, les chômeurs et les marginalisés, avec pour objectif de réaliser l'égalité des chances pour tous dans le secteur formel comme dans le secteur informel de l'économie.
- 1.4 Il faut un nouveau partenariat entre l'éducation et le monde du travail pour répondre au besoin de créer une synergie entre le secteur de l'éducation et les entreprises et les divers autres secteurs de l'économie, favoriser le développement de compétences générales, l'éthique du travail, les compétences technologiques et celles nécessaires pour entreprendre et transmettre valeurs humaines et normes pour une citoyenneté responsable.
- 1.5 Il est nécessaire d'opérer les changements requis en les adaptant à chaque pays de façon à autonomiser et à mobiliser les êtres humains dans le cadre du nouveau modèle, l'ETP constituant un axe central commun du processus de réforme.
- 1.6 Les conditions à remplir pour que l'ETP s'adapte au nouveau modèle comportent : des valeurs et des attitudes sociales appropriées, l'assimilation des nouvelles technologies, de nouveaux engagements politiques et financiers et la prise en compte des possibilités et des préoccupations locales, régionales et mondiales. A elle seule, l'ampleur des tendances du XXI<sup>e</sup> siècle exige une volonté politique et des stratégies audacieuses à la fois sur le plan régional et sur le plan international.

## **Thème 2 : Amélioration des systèmes assurant éducation et formation tout au long de la vie**

- 2.1 L'apprentissage tout au long de la vie est un voyage aux multiples chemins et l'enseignement technique et professionnel en fait partie intégrante. Les systèmes d'ETP devraient donc être conçus comme des expériences de développement individuel comportant des éléments culturels et environnementaux en sus de ses dimensions économiques.
- 2.2 Pour apporter une contribution maximale à l'apprentissage tout au long de la vie, les systèmes d'ETP doivent être ouverts, souples et axés sur l'apprenant. Ils doivent non seulement doter celui-ci des connaissances et des compétences correspondant à des emplois spécifiques mais aussi, plus généralement, préparer les individus à la vie et au monde du travail. L'ETP doit profiter à la fois à l'individu, à la société et à l'économie.
- 2.3 L'ETP doit être fondé sur une culture de l'apprentissage partagée par les individus, les entreprises, les différents secteurs économiques et l'Etat, une culture qui autonomise les individus afin qu'ils prennent progressivement en charge la gestion de leurs connaissances et leur apprentissage indépendant, tandis que les pourvoyeurs publics et privés conduisent des programmes qui facilitent l'accès aux voies de l'apprentissage tout au long de la vie
- 2.4 L'ETP a un rôle important à jouer pour ce qui est de réduire les niveaux d'anxiété dus aux turbulences et aux incertitudes incessantes en apportant des informations et des connaissances, des compétences et qualifications, la capacité d'entreprendre et le développement de la personnalité humaine.
- 2.5 Toutes les nations ont besoin d'une politique d'éducation cohérente et de systèmes éducatifs coordonnés dont l'ETP doit faire partie intégrante. L'ETP devrait développer des interfaces étroites avec tous les autres secteurs de l'éducation, en particulier les écoles et les universités, afin de faciliter le cheminement sans heurts des apprenants. L'accent doit être mis sur l'articulation, la prise en compte et la reconnaissance des apprentissages et expériences antérieurs afin de favoriser les chances d'éducation. Dans cet ensemble, il incombe à l'ETP d'assurer une éducation et une formation initiales solides pour apprendre à apprendre, ce qui est toujours la compétence la plus précieuse pour tous les citoyens, jeunes ou adultes.
- 2.6 Peut-être la tâche majeure à laquelle est confronté l'ETP est celle de coordonner les besoins de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel à travers les programmes, la pédagogie et la prestation des services. Chaque pays souhaitera poursuivre l'approche qui lui convient pour coordonner ces domaines mais il est clair que les exigences du XXIe siècle supposent de nouvelles synergies entre ces piliers des systèmes d'éducation et de formation.
- 2.7 L'ETP devrait susciter aux jeunes une attitude positive vis-à-vis de l'innovation, leur permettre de façonner le changement et les préparer à l'autosuffisance et à la citoyenneté.
- 2.8 L'ETP est particulièrement important pour assurer une transition sans heurts entre l'école et le travail. Pour cela, il a besoin d'une approche holistique prenant en compte les distinctions entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, entre la théorie et la pratique, entre la connaissance et l'action, entre l'intellectuel et le manuel. Cela requiert des partenariats effectifs avec les écoles et avec les entreprises, reposant sur une communauté de valeurs, de programmes, de ressources et de résultats. Cela requiert aussi

un nouveau genre d'enseignants et de dirigeants d'entreprises qui aient la vision et l'orientation voulues.

2.9 Le secteur informel de l'économie est souvent exclu du champ de l'apprentissage tout au long de la vie. L'ETP a un rôle crucial à jouer pour ce qui est d'atteindre ce secteur par tous les moyens possibles afin de faire en sorte que ceux qui désirent bénéficier des services de l'éducation non formelle, en particulier les moins favorisés, aient accès aux voies de la formation continue. Cela s'applique tout autant aux laissés pour compte de l'éducation formelle.

2.10 Pour réaliser toutes ces aspirations de l'ETP, il faut tenir compte d'un certain nombre de considérations spécifiques pressantes :

- il faut accroître le statut et le prestige de l'ETP aux yeux de tous les membres de la société et en particulier des médias. Cela suppose entre autres que l'on améliore la condition des enseignants de l'ETP en prêtant attention à leurs propres compétences et qualifications et en les dotant des ressources dont ils ont besoin pour accomplir leur tâche. Il faudra aussi mener auprès des nombreuses parties prenantes de l'ETP une forte action visant à les persuader des capacités de l'ETP, en accompagnant cette action d'une simplification de l'ETP dans l'esprit de tous ceux qui trouvent sa terminologie, ses produits et ses modalités trop complexes. Il importe aussi de faire connaître et de diffuser des modèles de bonnes pratiques en matière d'ETP. Il faut s'employer à faire en sorte que l'enseignement professionnel jouisse de la même considération que l'enseignement général, en particulier dans les pays en développement ;
- les secteurs de l'éducation doivent établir entre eux des relations plus efficaces pour offrir aux apprenants des filières plus continues. Il n'est pas nécessaire de les uniformiser ; chaque secteur peut conserver son identité et ils peuvent tous reconnaître les passeports et les visas des autres à leurs frontières ;
- il faut que l'administration des programmes et la conception des enseignements soient souples pour faciliter un passage sans heurts à travers l'apprentissage tout au long de la vie et permettre constamment d'entrer dans le système, d'en sortir et d'y rentrer ;
- le conseil et l'orientation en matière de carrière sont d'une importance essentielle pour tous les clients des systèmes d'éducation et de formation et il est nécessaire de les renforcer sensiblement. L'orientation professionnelle devrait répondre à la fois aux besoins des entreprises, des individus et des familles et tenir compte des exigences de chaque apprenant ainsi que de sa situation et du lieu où il se trouve. Son rôle devrait consister aussi à préparer les élèves et les adultes à la réelle possibilité de fréquents changements de carrière qui peuvent inclure des périodes de chômage et d'emploi dans le secteur informel. Cela devrait être non seulement une fonction reconnue des établissements d'enseignement mais aussi être possible dans d'autres dispositifs accessibles à l'ensemble de la population ;
- toutes les parties prenantes, en particulier les entreprises et les spécialistes de l'éducation, doivent être impliquées dans de nouveaux partenariats d'ETP. Chacun de ces groupes a beaucoup à apprendre de l'autre quant aux approches de l'apprentissage tout au long de la vie;

- le problème du coût élevé de nombre de programmes d'ETP doit être résolu en ayant le continuum de l'apprentissage tout au long de la vie sera d'autant mieux assuré par la diversité des financements, des pourvoyeurs et des mécanismes de prestation de services. Il serait particulièrement utile d'adopter des approches novatrices visant à assouplir les services d'ETP, y compris l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et l'éducation à distance;
- il est essentiel d'assurer la qualité pour améliorer le statut de l'ETP. Normes de qualification, processus de certification, méthodes valables d'évaluation et résultats acceptables sont autant d'éléments clés qui devraient caractériser tous les systèmes d'ETP;
- nous avons besoin d'en savoir plus sur les moments critiques des choix opérés au cours du voyage de l'apprentissage tout au long de la vie. Il faudrait encourager les recherches destinées à faciliter la compréhension des problèmes clés, des dilemmes, des obstacles potentiels et des possibilités que rencontre le voyageur aux diverses étapes de son parcours. Un plus grand nombre d'études longitudinales serait fort utile à cet égard.

### **Thème 3 : Innovations en matière d'enseignement et de formation**

- 3.1 Les défis auxquels est confronté l'apprenant du XXI<sup>e</sup> siècle exigent des approches novatrices dans l'enseignement technique et professionnel. C'est ce que montre très clairement la nécessité d'un programme d'études réorienté pour tenir compte des nouvelles matières d'enseignement et des nouvelles questions importantes. La technologie, l'environnement et le développement durable, la compréhension des langues et des cultures étrangères, la capacité d'entreprendre et les exigences des industries de services en croissance rapide comme les loisirs et le tourisme offrent à cet égard des exemples évidents.
- 3.2 La rapidité du changement amène aussi à envisager un programme d'enseignement virtuel dans lequel les apprenants doivent être préparés à faire face à l'obsolescence de leurs connaissances et de leurs compétences et à l'introduction de nouveaux éléments encore en voie d'émergence. Ils doivent aussi être préparés à un marché de l'emploi radicalement nouveau dans lequel le salariat traditionnel sera peut-être l'expérience d'une minorité seulement tandis que le travail indépendant sous diverses formes pourrait offrir les meilleures chances d'indépendance économique dans une nouvelle ère de création d'entreprises.
- 3.3 Les nouvelles technologies de l'information ont induit tout un nouveau potentiel d'apprentissage fondé sur les moyens technologiques. Il devrait être possible d'utiliser et d'appliquer des technologies simples aussi bien que les technologies modernes et les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le processus d'enseignement et d'apprentissage de l'ETP sans se priver des précieuses relations enseignant-apprenant des méthodes d'enseignement traditionnelles. L'apprentissage fondé sur les moyens technologiques devrait jouer un rôle crucial dans le développement d'une culture de l'apprentissage tout au long de la vie ayant la capacité d'autonomiser les apprenants en leur offrant de multiples voies nouvelles pour répondre à leurs besoins d'éducation et de formation.

- 3.4 Les nouvelles technologies doivent être mobilisées pour permettre un large accès à l'ETP. Elles devraient être utilisées pour abolir les distances et faire en sorte que les connaissances provenant des programmes et l'information sur l'orientation professionnelle soient plus accessibles à tous. Les nouvelles technologies peuvent affranchir davantage les services d'ETP des contraintes de temps et de lieu, et elles devraient permettre à l'ETP de jouer le rôle de catalyseur pour la pénétration des nouvelles technologies dans les régions
- 3.5 ~~Vu que le monde du travail exige des compétences plus perfectionnées, une éducation de base solide est le fondement indispensable de l'ETP. Cela suppose l'acquisition à l'école de compétences plus complexes, y compris en matière de lecture, d'écriture et de calcul, et l'aptitude à comprendre et à communiquer en utilisant les instruments de la technologie moderne.~~  
sous-développées du monde, en particulier les zones rurales.
- 3.6 Comme la technologie a son prix, il faut trouver des moyens, en recourant aux partenariats avec les entreprises, les institutions financières et les organismes d'aide et la coopération régionale et internationale, de faire face aux coûts élevés qu'elle entraîne, en particulier pour les pays en développement. Il faut aussi trouver de nouveaux moyens de partager la propriété intellectuelle au bénéfice des apprenants qui se trouvent dans tous les pays et dans toutes les situations.
- 3.7 Etant donné le besoin essentiel d'innovation dans l'ETP, le rôle de l'enseignant reste primordial et il faut trouver de nouvelles méthodes pour assurer la formation initiale des enseignants, ainsi que le perfectionnement continu de leurs compétences et leur développement professionnel. Il faut repenser les qualifications exigées de l'enseignant de l'ETP du XXI<sup>e</sup> siècle, y compris le meilleur équilibre à trouver entre la formation acquise sur le campus et sur le lieu de travail. Il faut aider à mettre au point de nouveaux instruments appropriés d'évaluation, de reconnaissance et d'articulation ainsi que des normes de certification.
- 3.8 L'ETP a besoin d'un système d'alerte rapide au niveau mondial et d'études plus prospectives pour pouvoir se préparer aux changements du monde du travail et de la société. Il faut faire appel aux entreprises, à côté des gouvernements et des centres de recherche, pour identifier les connaissances, les compétences et les qualifications qu'exigeront les changements de l'économie de façon que les systèmes d'ETP puissent s'y adapter. Il faut envisager la perspective de compétences applicables au niveau interrégional et au niveau international afin de répondre à l'accroissement prévu de la mobilité des ressources au cours du siècle à venir.

#### **Thème 4 : L'enseignement technique et professionnel pour tous**

- 4.1 L'ETP est l'un des instruments les plus puissants du monde pour permettre à tous les membres de la communauté d'affronter de nouveaux défis et de trouver leurs rôles en tant que membres productifs de la société. C'est un outil efficace pour réaliser la cohésion sociale, l'intégration et le respect de soi.
- 4.2 Les programmes d'ETP devraient être conçus comme des systèmes complets et intégrateurs afin de répondre aux besoins de tous les apprenants ; il faut qu'ils soient accessibles à tous. Des efforts particuliers sont nécessaires pour atteindre des groupes précédemment marginalisés. Là où il faut des programmes spécialisés, ceux-ci devraient

être conçus de façon à faciliter l'entrée dans le système, assurant ainsi un accès continu à l'apprentissage tout au long de la vie.

- 4.3 La liste des groupes marginalisés reconnus est longue et il est certain qu'elle va s'allonger avec d'autres qui ne sont pas encore connus. Il faut que les programmes d'ETP, formels comme non formels, soient, selon des modalités diverses de mise en œuvre, accessibles aux chômeurs, à ceux qui ont quitté l'école prématurément, aux jeunes non scolarisés, à ceux qui sont défavorisés par l'éloignement et la situation géographique, aux populations rurales, aux populations autochtones, à ceux qui vivent au milieu de la détresse urbaine, aux populations employées par le secteur informel qui vivent et travaillent dans des conditions déplorables, aux enfants occupés à des travaux dangereux, aux réfugiés, aux migrants et aux soldats démobilisés à l'issue de conflits.
- 4.4 La sous-représentation des femmes dans l'ETP est particulièrement préoccupante. Les perceptions traditionnelles des rôles qui conviennent aux hommes et aux femmes dans le travail devraient être mises en question. L'ETP doit pour sa part mettre en place des programmes d'apprentissage tenant compte des sexospécificités, aussi bien dans les contenus que dans la prestation des services, et comportant des mesures destinées à attirer les hommes dans des formations et des professions où les femmes ont jusqu'ici prédominé. Il faut que les enseignants soient sensibilisés à ces questions.
- 4.5 Pour promouvoir l'égalité d'accès des filles et des femmes à l'ETP, il faut offrir des formes plus efficaces d'orientation pédagogique et professionnelle ainsi que des matériels de conseil et d'orientation qui tiennent compte des sexospécificités. Il faut en même temps ouvrir davantage les environnements d'apprentissage et de travail à la participation des filles et des femmes, éliminer les partis pris et les discriminations –que ceux-ci s'expriment ouvertement ou de manière sournoise– et offrir une image positive et des mesures incitatives appropriées pour favoriser la participation des femmes à l'ETP.
- 4.6 Pour lutter contre l'idée que les filles et les femmes ne peuvent pas trouver d'emploi et contre le préjugé qui veut qu'elles soient incapables de s'acquitter de certaines tâches, il faudrait des programmes d'ETP qui mettent l'accent sur le développement de leur capacité d'entreprendre.
- 4.7 Le voyage à travers l'apprentissage tout au long de la vie est difficile pour les handicapés ; les chemins leur sont très rudes et difficiles à négocier. Il faut élargir leurs aspirations et leurs acquis. Les gens qui souffrent de handicaps ont souvent du mal à accéder à l'ETP pour diverses raisons, y compris le fait que les éducateurs et les personnels d'orientation professionnelle sous-estiment leur capacité d'accéder à des emplois rémunérés compétitifs. Ceux qui sont capables d'accéder aux programmes ordinaires d'ETP devraient y être aidés, tandis qu'il faudrait prévoir à l'intention de ceux qui souffrent de handicaps plus sévères des programmes spéciaux et des stratégies d'apprentissage leur permettant de réaliser leur potentiel et d'optimiser leur participation à la société et à la main-d'œuvre.
- 4.8 La mobilisation en faveur de l'ETP pour tous requiert des politiques et des stratégies bien conçues, des ressources accrues, des modalités d'enseignement souples et appropriées, des environnements de formation conviviaux, des enseignants sensibilisés et des employeurs attentifs.

## **Thème 5 : Evolution du rôle de l'Etat et des autres parties prenantes dans l'ETP**

- 5.1 Bien que la responsabilité de l'ETP incombe avant tout aux gouvernements dans une économie de marché moderne, la conception de la politique d'ETP et sa mise en œuvre doivent être assurées par un nouveau partenariat de l'Etat, des employeurs, des professions, des entreprises, des syndicats et de la société. Ce partenariat doit créer un cadre législatif cohérent pour permettre le lancement d'une stratégie nationale du changement dans laquelle l'Etat, en dehors de sa fonction de pourvoyeur d'ETP, peut jouer les rôles consistant à diriger son orientation et lui donner sa vision, à faciliter, à coordonner, à assurer la qualité et à faire en sorte que l'ETP soit accessible à tous en identifiant et en remplissant les missions de service public. Il faut renforcer les capacités des partenariats par des dispositifs et des moyens de formation destinés à donner les compétences appropriées.
- 5.2 Le nouveau partenariat devrait viser à établir une culture de l'apprentissage dans la société tout en renforçant l'économie, en réalisant la cohésion sociale, en maintenant la diversité et l'identité culturelle, et en favorisant la dimension humaine. Dans toutes les professions directement liées au développement humain, il faudrait assurer une formation aux droits et devoirs de la personne humaine. La culture de l'apprentissage devrait permettre de créer et de maintenir une structure institutionnelle qui mettra en œuvre l'apprentissage tout au long de la vie et une plus large participation à l'éducation et à la formation et encouragera l'éthique du travail accompagnée d'un esprit d'entreprise revitalisé.
- 5.3 Il faudrait que l'Etat, les entreprises et les autres parties prenantes reconnaissent à la fois les avantages financiers et les avantages non financiers de l'ETP.
- 5.4 La contribution du secteur associatif et des ONG à la promotion de l'ETP doit être reconnue et encouragée. Elle constitue une ressource extrêmement précieuse mais souvent négligée.
- 5.5 L'Etat et le secteur privé doivent reconnaître que l'ETP n'est pas une charge mais un investissement procurant des bénéfices importants, dont le bien-être des travailleurs, l'accroissement de la productivité et la compétitivité internationale. Il faut donc que le financement de l'ETP soit dans toute la mesure du possible partagé entre l'Etat, les entreprises, la communauté et l'apprenant. Il existe aussi des possibilités d'activités de collecte de fonds et d'activités génératrices de recettes grâce à l'effort collectif. La répartition pourra varier selon les pays mais il est important de comprendre que les avantages que procure l'ETP profitent à tous les partenaires de la société, qui se doivent de contribuer à la création et au bon fonctionnement de leur système d'ETP, y compris à la maintenance de l'infrastructure, en partageant les coûts, étant entendu que l'Etat consent des incitations financières appropriées.
- 5.6 C'est la diversité des pourvoyeurs publics et privés d'ETP mus par une saine concurrence, dans un cadre national d'assurance de la qualité, qui peut le mieux servir une économie dynamique. L'équilibre peut s'établir de nombreuses façons mais l'Etat devrait se charger d'assurer une solide préparation professionnelle initiale de base, quel que soit le secteur concerné. L'Etat devrait aussi être considéré comme un pourvoyeur de dernier ressort afin



de garantir que les populations risquant d'être exclues ne soient pas négligées et aient effectivement accès aux programmes d'ETP. Il est particulièrement nécessaire, dans tous les pays, de développer la formation sur le lieu de travail, bien articulée avec la formation donnée dans les établissements d'enseignement au moyen d'un cadre national comportant des dispositifs de reconnaissance des apprentissages individuels et de multiples points d'entrée et de sortie caractérisés par la souplesse. Le secteur privé a un rôle particulièrement important à jouer à cet égard.

5.7 Au sein des gouvernements, la responsabilité des divers éléments de l'ETP est souvent divisée entre différents départements et organismes et il y a souvent des chevauchements. Il est souhaitable que les gouvernements rationalisent dans toute la mesure du possible leur propre cadre institutionnel public pour coordonner l'effort national en matière d'ETP, créer un partenariat effectif avec le secteur privé et promouvoir l'ETP au bénéfice de toutes les parties prenantes.

5.8 Tous les partenaires de l'ETP devront accroître constamment leurs connaissances et leur expertise dans de nombreux domaines intéressant les systèmes d'ETP. Il faut donc créer des mécanismes efficaces de partage de l'expérience et de l'expertise, par des recherches continues revêtant un intérêt particulier pour les questions stratégiques. Parmi les autres approches, on peut citer les banques de données communes, les technologies multimédia et la coopération régionale et internationale.

5.9 Un large champ d'action s'offre aux pays qui veulent partager leur expérience en matière de conception et de fonctionnement des politiques et stratégies nationales de l'ETP comme en ce qui concerne les rôles du secteur public et du secteur privé et les partenariats. Il est besoin à cet égard d'une assistance mutuelle et d'une coopération entre pays en développement et pays développés et les pays venant d'adopter l'économie de marché.

## **Thème 6 : Renforcer la coopération internationale en matière d'ETP**

6.1 L'éducation, et l'enseignement technique et professionnel en particulier, ont besoin d'urgence d'un plus grand soutien financier et technique de la part des institutions internationales afin que l'ETP puisse contribuer davantage au développement économique et social.

6.2 La poursuite de la coopération est encouragée entre l'UNESCO et ses partenaires internationaux – l'OIT, la Banque mondiale et les banques régionales de développement, l'OCDE, l'Union européenne et le CEDEFOP, le Commonwealth, la Francophonie, la Fondation européenne pour la formation et l'ISESCO – afin de promouvoir l'ETP, l'UNESCO jouant un rôle de coordination en raison de son avantage comparatif dans les divers domaines de l'éducation.

6.3 Il faudrait accroître la coopération entre le nord et le sud, ainsi qu'entre les pays du sud, en vue de rénover et de soutenir les systèmes d'ETP, notamment par la recherche-développement.

6.4 Il faut prendre en compte spécifiquement les besoins des pays en développement, notamment en investissant dans l'ETP, en assurant l'éducation de base – y compris les compétences de lecture, d'écriture et de calcul – pour faciliter l'accès à l'ETP, en

encourageant les pays en développement à s'approprier l'ETP et en les incitant à accroître les dépenses budgétaires consacrées à l'ETP.

- 6.5 Les autorités financières internationales doivent reconnaître la contribution de l'éducation et en particulier de l'ETP au maintien de la paix et de la stabilité et à la prévention des dysfonctionnements sociaux, et elles devraient faire du soutien de l'ETP une des conditions de l'assistance qu'elles accordent aux pays bénéficiaires.
- 6.6 Les efforts déployés par l'UNESCO pour élaborer une stratégie de l'ETP pour la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle méritent d'être vigoureusement appuyés. Le réseau UNEVOC devrait être renforcé. Les Etats membres sont encouragés à continuer de soutenir les centres régionaux et nationaux qui sont des vecteurs essentiels de la réalisation de la nouvelle vision de l'ETP au XXI<sup>e</sup> siècle. Le Congrès recommande vigoureusement que l'UNESCO accroisse sensiblement les crédits budgétaires qu'elle alloue aux activités de son programme d'ETP afin d'assurer le succès de la nouvelle stratégie. Pour encourager pareille revitalisation de l'ETP au cours du siècle à venir, l'UNESCO devrait envisager d'instituer un prix international destiné à récompenser l'innovation dans l'ETP.
- 6.7 A la lumière de la nouvelle vision élargie de l'ETP qui a été approuvée par le Congrès, vision qui inclut une nouvelle relation entre les divers secteurs de l'éducation et de la formation, la nécessité d'une approche holistique de la préparation à la vie et au monde du travail et des cheminements de plus en plus continus dans l'apprentissage tout au long de la vie, le Congrès recommande au Directeur général de l'UNESCO d'élaborer, en étroite coopération avec l'OIT, un concept commun **d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP)** destiné à guider la stratégie de l'UNESCO pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Tous les participants et observateurs au deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel expriment unanimement leur profonde reconnaissance au gouvernement et au peuple de la République de Corée ainsi qu'à l'UNESCO pour avoir accueilli et organisé ce Congrès qui a été un jalon important de la nouvelle vision et de la nouvelle approche de la contribution de l'UNESCO à l'enseignement technique et professionnel et à l'éducation et la formation tout au long de la vie pour le nouveau millénaire.

## ANNEXES

### ALLOCUTIONS DE BIENVENUE ET D'OUVERTURE



## **Allocution de bienvenue de M. KIM Dae-jung, Président de la République de Corée**

A l'occasion du déjeuner officiel des chefs de délégation à la présidence

**Monsieur le Directeur général de l'UNESCO, M. Mayor,  
Mesdames et Messieurs les délégués des Etats membres de l'UNESCO,**

C'est aujourd'hui pour la République de Corée et pour moi-même un jour mémorable. J'ai rencontré beaucoup de gens depuis que je suis président de ce pays, mais jamais je n'avais rencontré autant d'éminents représentants venus du monde entier se réunir en un seul lieu. J'en suis très honoré et très heureux. Au nom du peuple de la République de Corée, je vous souhaite à tous la bienvenue.

L'UNESCO a beaucoup fait pour l'égalité entre les races, entre les régions et entre les sexes. Elle s'est, en outre, employée à promouvoir le développement du savoir et de la culture, à faire prévaloir les droits de l'homme et la morale et à favoriser le progrès des sciences et de l'éducation.

Le fait que le deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel se tienne en République de Corée revêt une grande signification. J'ai appris qu'il y a beaucoup plus de délégués présents à ce Congrès, sur le thème "Education et formation tout au long de la vie : un pont vers l'avenir", qu'au premier qui s'est tenu en Allemagne. Cela montre bien toute l'importance de ce thème face aux défis que nous réserve l'avenir. Cinq journées de discussions sincères permettront de faire de grands progrès sur la question du rôle de l'enseignement technique.

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera l'ère de la connaissance, de l'information, de la civilisation. L'appréciation des capacités d'un individu ne se fait plus désormais d'après l'établissement d'enseignement dont il est diplômé. Elle a lieu en fonction de ses connaissances et de la créativité des idées qu'il a pour produire une valeur ajoutée.

Nous vivons dans un monde de concurrence illimitée au sein du système fondé sur l'ordre du commerce mondial. Les pays développés sont confrontés à l'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres et la rudesse de la concurrence a pour effet d'appauvrir les pays en développement. Ce qui importe au plus haut point pour résoudre ces problèmes, c'est de doter les gens d'une instruction et de techniques professionnelles qui leur permettent de produire des produits à forte valeur ajoutée.

De nos jours, il ne suffit pas que l'enseignement scolaire soit adapté à la transformation rapide du monde. Il est indispensable de poursuivre son éducation tout au long de la vie. Etant donné la situation actuelle, il est important et même essentiel que nous soyons réunis à l'occasion de ce Congrès pour y échanger les fruits de nos réflexions et de nos expériences dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel pour le situer à hauteur du contexte mondial.

La République de Corée a à son actif la réussite passée d'une croissance économique rapide et forte. L'économie s'accroissait naguère de 10 % par an. Cela fut possible grâce à une formation professionnelle et à un enseignement technique continu qui permettaient de former des travailleurs hautement qualifiés. Cependant, nous sommes au point mort en ce qui concerne le développement de ressources humaines adaptables au nouvel environnement que

représente une société reposant sur l'information. Il nous faut réussir le passage d'un système de formation destiné à une société industrielle à un système en prise sur la société du savoir et de l'information qui sera celle du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est un pas difficile à franchir et qui nous préoccupe beaucoup.

Pour relever les défis, nous comptons instruire et former les nôtres en leur inculquant les connaissances et les compétences les plus récentes relatives au nouvel environnement. Dès lors, ils seront peut-être à même de tirer plus de bénéfices de leur travail dans tous les secteurs où ils s'emploieront.

Notre ambition est d'appliquer une politique consistant à donner à tous et à chacun une formation professionnelle et des moyens technologiques qui leur permettront d'apporter leur pierre à la société fondée sur la connaissance. Je suis persuadé que nous tous, ici rassemblés, avons la même ambition. Nous ne saurions surestimer l'importance de la coopération internationale pour la mise en valeur des ressources humaines. L'UNESCO y travaille depuis cinquante ans, et nous avons une très haute idée de son apport en ce domaine. Je prie avec ferveur pour que le Congrès réussisse et que vous puissiez en ramener dans vos pays respectifs d'utiles recommandations en vue des politiques à appliquer.

Je sais que certains d'entre vous viennent de pays développés, mais pour la plupart vous êtes issus de pays en développement. Je suis d'avis que les Etats développés et les institutions financières internationales devraient introduire des politiques diverses de soutien et d'aide aux pays en développement. Vivre ensemble en harmonie est la seule manière de traverser le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous devons établir de solides liens de collaboration entre Etats. En ce sens, en ma qualité de Président de la République de Corée, je fais et ferai de mon mieux pour contribuer à la paix du monde et au bien-être de ses habitants.

En même temps, les pays en développement devront s'appliquer à élever le niveau d'éducation de leurs peuples. Il est du devoir des gouvernements de dispenser à leurs peuples des connaissances nouvelles et des compétences avancées pour susciter le progrès économique.

Les pays développés et les pays en développement doivent parvenir ensemble à un consensus pour pouvoir mener à bien leurs tâches. Celui-ci doit s'établir dans les deux sens. Les pays avancés et les organisations internationales doivent s'employer activement à aider les pays les moins avancés. Ceux d'entre vous qui appartiennent à des pays en développement devront faire tout leur possible pour former une main-d'oeuvre bien préparée en vue de l'ère nouvelle. Pour y parvenir, il faut renforcer l'enseignement technique et professionnel et le déployer largement.

J'espère que ce Congrès sera l'occasion d'intensifier les relations entre les pays participants et de produire beaucoup de bonnes recommandations concernant les politiques à appliquer pour vous permettre à tous d'atteindre les buts que vous poursuivez.

Puissiez-vous tous faire un séjour agréable et confortable en République de Corée. Le gouvernement de la République de Corée veillera à ce que vous disposiez de tout ce dont vous aurez besoin.

Encore une fois, la République de Corée vous accueille en bons amis et en respectueux collègues et elle souhaite la plus grande réussite au deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel.

## **Allocution de bienvenue de M. KIM Jong-pil, Premier Ministre de la République de Corée**

**Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,  
Madame le Sous-Directeur général du BIT,  
Mesdames et Messieurs les délégués des Etats membres de l'UNESCO,  
Mesdames, Messieurs,**

C'est un grand honneur et un grand plaisir pour Séoul d'accueillir le deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel. Je voudrais vous souhaiter à tous la bienvenue au nom du gouvernement de la République de Corée, l'un des co-organisateurs de cet événement.

J'espère que la tenue de ce Congrès au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle fera avancer l'enseignement technique et professionnel dans tous les peuples et créera des partenariats dans le monde entier.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma plus sincère reconnaissance à l'UNESCO qui, en partenariat avec le BIT, contribue de façon remarquable depuis 1954 au développement de l'enseignement technique et professionnel.

Avec l'émergence de la mondialisation et de l'ère de l'information, la communauté internationale a été témoin d'un formidable déplacement paradigmatique. La société fondée sur le savoir nous tend les bras. Elle réclame de chaque citoyen, dans tous les domaines, qu'il soit en possession des connaissances et des compétences professionnelles les plus récentes. Lorsqu'on sera parvenu à ce stade, alors seulement tous les citoyens seront en mesure de relever avec succès les défis de la société future.

Dans cette époque en mutation permanente, la tâche de développer des ressources humaines créatrices sur la base d'un enseignement technique et professionnel répondant à une définition nouvelle est devenue l'entreprise la plus urgente non seulement pour chaque pays mais aussi pour l'ensemble de la société humaine.

L'aptitude à relever les défis futurs de la société fondée sur le savoir repose sur les jeunes. L'enseignement et la formation dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication sont le moyen de préparer les jeunes à être les animateurs du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il faut en outre s'attacher spécialement à dispenser un enseignement technique et professionnel aux groupes défavorisés, notamment les handicapés, les femmes et ceux qui ont abandonné prématurément leur scolarité.

Le moment est on ne peut mieux choisi pour réunir les Etats membres de l'UNESCO sous le signe de "l'éducation et la formation tout au long de la vie : un pont vers l'avenir" en vue de définir les orientations et les possibilités selon lesquelles s'ordonnera l'avenir de l'enseignement technique et professionnel.

## **Mesdames et Messieurs venus de l'étranger et de la République de Corée,**

Cette entreprise de coopération visant à développer et à renouveler le domaine de l'enseignement technique et professionnel jettera les bases de la promotion du bien-être et de l'accomplissement de l'humanité. Votre dévouement contribuera sans nul doute au renforcement de la coopération internationale, de la paix du monde et de la prospérité dans vos propres pays.

Aujourd'hui, douze ans après le premier Congrès tenu à Berlin, l'occasion nous est offerte une nouvelle fois de partager dans un débat ouvert nos expériences, nos connaissances et nos idées diverses dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel.

De nouveau, je souhaite la bienvenue à vous tous qui êtes en visite sur le sol de la République de Corée pour participer à ce Congrès. J'espère que votre Congrès sera des plus réussis et des plus fructueux et vous souhaite un heureux séjour en République de Corée pendant cette très belle saison des fleurs.



## **Allocution d'ouverture du Directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor**

**Monsieur le Premier ministre de la République de Corée,  
Messieurs les ministres, participants et observateurs,  
Mesdames, Messieurs,**

C'est un grand plaisir pour moi d'accueillir ici les participants et observateurs venus de plus de 100 Etats membres assister à ce deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel.

Je voudrais d'abord exprimer la profonde gratitude de l'UNESCO au gouvernement de la République de Corée. Monsieur le Premier ministre, votre pays a très généreusement patronné cette manifestation internationale en dépit de la crise financière et économique qu'a récemment traversée votre région. Je suis heureux de constater que le pire paraît désormais passé et que l'économie a déjà bien amorcé sa reprise. Les importants investissements que votre pays a consacrés à l'éducation, et notamment à l'enseignement technique et professionnel, ont été ce qui a déterminé son développement socio-économique rapide. Une fois encore, l'exemple de la République de Corée montre combien l'éducation a d'importance pour le développement. Séoul est incontestablement le lieu tout indiqué pour y tenir le présent Congrès.

Cette rencontre se révélera, je le crois, un événement marquant à l'aube du siècle prochain. Nous nous réunissons aujourd'hui pour définir les moyens de doter les jeunes et les adultes des qualités voulues pour relever les nouveaux défis auxquels le XXI<sup>e</sup> siècle nous confrontera assurément. C'est un réconfort de voir le grand nombre de pays, développés et en développement, qui sont représentés dans cette enceinte. Cela montre clairement l'importance croissante qu'ils attachent à ce secteur capital de l'éducation, qui a un rôle central à jouer dans la société de l'information de demain. Ce type de savoir, parfaitement adapté au monde moderne, remonte en fait aux origines mêmes de l'histoire. Les ouvrages remarquables des ingénieurs et des constructeurs et les merveilleux objets d'art qui nous sont parvenus - tout spécialement en provenance de l'Asie - en témoignent amplement. Cela doit nous faire réfléchir à l'importance de l'enseignement technique et professionnel sous l'angle de l'apprentissage, car on ne l'envisage trop souvent que sous l'angle de l'enseignement. Or, ce qui est crucial, ce sont surtout les capacités de l'apprenant et leur épanouissement. En favorisant une grande flexibilité et un apprentissage intensif des techniques, on permet même aux illettrés de réaliser la plénitude de leurs potentialités en même temps qu'acquérir une éducation de base.

**Mesdames, Messieurs,**

A l'approche du nouveau millénaire, nous voyons toute l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir pour offrir aux jeunes et aux générations futures un monde meilleur : une société plus pacifique dans un environnement plus sain et plus propre et un mode de développement durable qui s'emploie à éliminer la pauvreté. L'éducation est le moyen le plus puissant d'améliorer la qualité de la vie, l'arme la plus redoutable contre la pauvreté et l'intolérance. L'éducation construit une culture de la paix ; elle donne aux êtres humains, jeunes et adultes,

les moyens d'être efficaces dans le domaine où ils ont choisi d'exercer leur activité ; l'éducation, par nature, ouvre les portes du développement personnel aussi bien que social.

La présente réunion est la dernière des grandes réunions internationales sur l'éducation qui se sont tenues pendant toute une décennie. Que nous ont-elles appris ? Il y a eu l'initiative de l'éducation pour tous lancée à Jomtien, en Thaïlande, en 1990 par l'UNESCO avec ses organisations partenaires. En 1997, la cinquième Conférence mondiale sur l'éducation des adultes de Hambourg a proposé de nouvelles stratégies sur les possibilités d'éducation tout au long de la vie pour les adultes. L'an dernier à Paris, l'UNESCO a organisé la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur qui a mis au point une série de principes stratégiques universels relatifs à l'enseignement supérieur. Ce que nous savons aujourd'hui, bien mieux qu'au moment de Jomtien, c'est que l'éducation a un caractère absolument central pour le développement, que toutes les formes d'enseignement sont absolument reliées entre elles et qu'il faut absolument que la volonté politique soit présente si l'on veut assurer à chaque enfant et chaque adulte dans le monde des possibilités satisfaisantes de s'instruire.

Beaucoup reste à faire ! La disproportion entre les dépenses militaires et les dépenses d'éducation dans tant de pays est injustifiable. La disproportion entre les dépenses d'éducation et le service de la dette vis-à-vis de l'étranger est injustifiable. Nous sommes tous interpellés - la communauté internationale, les pays riches et les pays en développement - nous devons tous agir pour rétablir la situation. Où se situe le rôle de l'enseignement technique et professionnel dans un monde où des centaines de millions d'enfants et d'adultes sont privés de la moindre possibilité de s'instruire ? Dans un monde où le chômage des jeunes, le développement de l'enseignement supérieur de masse et une "inflation" des titres, des certificats et des diplômes coexistent ? De multiples voix s'élèvent pour qu'un débat ait lieu sur ces questions. Le présent Congrès est la réponse apportée par l'UNESCO aux nombreuses et fréquentes demandes de ses Etats membres en faveur de la tenue d'un tel forum : pour échanger des vues, formuler des politiques nationales efficaces concernant l'enseignement technique et professionnel, pour répondre aux nouveaux défis du prochain siècle. Je crois que nous sommes à l'aube d'une nouvelle maturité et d'une nouvelle vision de l'enseignement technique et professionnel qui devient rapidement une préoccupation nationale majeure.

### **Mesdames, Messieurs,**

Les qualifications techniques et professionnelles donnent aux jeunes et aux adultes les moyens de jouer un rôle actif dans un développement conçu pour tenter de remédier à l'écart économique et aux inégalités entre les sexes, tout en préservant l'intégrité de l'environnement. Dans de nombreux pays, l'enseignement supérieur jouit d'un grand prestige, même s'il a du mal à procurer des qualifications qui correspondent aux emplois proposés. Dans le même temps pourtant, on manque de techniciens compétents, d'ouvriers qualifiés et semi-qualifiés, particulièrement dans les pays en développement. Ce déséquilibre du système éducatif est l'un des obstacles les plus évidents sur la voie du progrès économique. Il n'est pas exagéré de dire qu'à l'avenir, c'est la présence dans un pays d'un corps de techniciens confirmés qui constituera la base d'un développement social et économique soutenu. Il faut que les gouvernements se rendent mieux compte de l'importance économique et sociale de ces qualifications et accordent à l'enseignement technique et professionnel une juste part de l'investissement social.

Il est particulièrement important de le faire en ce moment où les pays s'adaptent aux réalités de la mondialisation. Pas du mondialisme ! Malheureusement, il ne s'agit pas de partage et de solidarité au niveau mondial. Alors que nous travaillons dans un esprit authentiquement mondialiste, nous voyons aujourd'hui l'effet qu'exercent l'un sur l'autre la mondialisation et le développement technologique rapide. La mondialisation bouleverse complètement notre façon de vivre, d'apprendre, de travailler et même de considérer le travail. Elle change la nature du travail et des qualifications requises dans presque tous les métiers. L'économie mondiale hautement compétitive a besoin d'une main-d'oeuvre productive et flexible, capable de s'adapter aux mutations rapides de l'environnement. C'est là une situation qui creuse dramatiquement l'écart entre ceux qui sont riches en savoir et ceux qui sont pauvres en savoir, qu'il s'agisse des pays, des régions ou des individus. Aussi, ouvrir l'accès à l'apprentissage et à la formation tout au long de la vie est la seule manière de doter les gens du savoir et des qualifications nécessaires pour vivre dans un monde en mutation.

Pour pouvoir suivre le rythme des changements de l'organisation du travail et des techniques de production, les gens ont de plus en plus besoin de se recycler et de se perfectionner. C'est pourquoi il faut réaliser l'intégration de l'enseignement technique et professionnel dans les systèmes d'éducation tout au long de la vie. Disons-le, il faut une articulation plus solide entre l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement secondaire et supérieur et l'éducation des adultes. Dans les pays en développement, et en particulier dans les zones rurales, la mise en place d'un enseignement technique de base reste une tâche difficile. Pour autant, il ne suffit pas de promouvoir la seule alphabétisation. L'expérience montre qu'allier alphabétisation et formation professionnelle est une bonne méthode pour donner aux gens les moyens d'améliorer leur niveau de vie. L'adjonction de matières professionnelles dans le programme d'enseignement général inculque aux élèves des notions technologiques et professionnelles de base. L'insertion de la formation professionnelle dans l'enseignement général est aussi un moyen de progresser vers l'égalité entre les sexes dans les professions techniques.

### **Mesdames, Messieurs,**

Je ne dirai jamais assez l'importance d'une telle approche pour la cohésion sociale. L'afflux des ruraux vers des centres urbains d'ores et déjà surpeuplés est un phénomène que nous voyons se répandre ces dernières années, en particulier dans les pays en développement. Ces migrants vivent en général dans des conditions de précarité inacceptables, accompagnées de forts taux de chômage et de délinquance. L'enseignement technique et professionnel en zone rurale pourrait mettre un frein à ces migrations en offrant une formation aux technologies agricoles et à la gestion d'entreprise qui entraînerait un accroissement de la production agricole et la création de petites entreprises. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, le chômage des jeunes dans les villes est une des grandes sources de préoccupation des gouvernements. Les jeunes qui ont abandonné l'école, les enfants de familles très défavorisées et les soldats démobilisés dans les pays qui viennent d'être en proie à un conflit n'ont guère, voire pas du tout, accès à l'éducation, pas plus formelle que non formelle.

Si nous ne donnons pas à tous les citoyens, et en particulier à ceux qui n'ont pas eu accès à l'école, des moyens diversifiés de pouvoir apprendre et se former tout au long de la vie, spécialement dans des domaines techniques et professionnels générateurs de revenus, le cercle vicieux du chômage et de l'exclusion sociale ne sera sans doute pas brisé. Certes, la question

de savoir dans quelle mesure l'enseignement technique et professionnel crée des emplois n'est pas tranchée, mais l'on s'accorde largement à dire que cet enseignement apporte aux gens les connaissances, les qualifications et l'éthique du travail grâce auxquelles ils sont mieux armés pour trouver un emploi salarié, s'installer à leur compte, retrouver du travail, et même pour mener de petites activités commerciales informelles. Dans cette approche entièrement nouvelle de l'éducation tout au long de la vie pour la paix et le développement, l'enseignement technique et professionnel joue un rôle capital qu'il est seul à pouvoir assumer.

C'est pour toutes ces raisons que l'UNESCO a convoqué ce Congrès sur l'enseignement technique et professionnel, afin de vous offrir un lieu où définir les grandes orientations générales de l'avenir de ce secteur de l'éducation. Les processus d'éducation et de formation dans le domaine technique et professionnel ont incontestablement besoin d'être rénovés. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication doivent être mieux mises au service de méthodes d'enseignement et de formation plus fluides. Dans le même temps, il ne faut pas oublier que le gouffre qui sépare les pays industrialisés des pays en développement dans ce domaine des nouvelles technologies ne cesse de s'agrandir. Or, ces technologies peuvent faciliter une application généralisée de programmes éducatifs techniques et professionnels de qualité, en particulier dans les pays en développement. Elles peuvent aussi être mobilisées pour améliorer l'égalité d'accès des filles et des femmes à cette branche de l'éducation. Dans le monde interdépendant qui est le nôtre, il est dans l'intérêt des pays industrialisés de donner aux pays en développement les moyens techniques et financiers d'améliorer leur enseignement technique et professionnel. Les avancées dans le domaine de l'informatique et des télécommunications rendent les investissements dans l'éducation plus rentables, mais elles rendent aussi plus coûteux le fait de n'avoir pas procédé à cet investissement.

L'enseignement technique et professionnel est, au sein du système éducatif, le secteur le plus étroitement lié au monde du travail. Les enseignants ne doivent pas rester les seuls acteurs dans ce secteur de l'éducation : d'autres parties prenantes - l'industrie, les salariés et les employeurs - sont eux aussi appelés à y jouer un rôle actif. Il est évident que sans leur participation, l'enseignement technique et professionnel sera incapable de répondre aux futurs besoins du marché de l'emploi. De fait, de nombreux pays poussent le secteur privé à s'impliquer dans l'enseignement technique et professionnel de manière que des ressources financières plus importantes puissent être mobilisées à son profit et que le système gagne en efficacité. Cela étant, nous sommes absolument convaincus que les gouvernements ne doivent pas se désengager en laissant à d'autres la responsabilité d'orchestrer l'enseignement technique et professionnel.

L'Etat doit conserver son rôle moteur dans la définition des orientations, la coordination, le financement et l'établissement des normes, car sans cela, le but visé, à savoir la mise en place d'un enseignement technique et professionnel tout au long de la vie, ne sera pas atteint. Je suis très heureux de constater que l'assistance présente ici ne compte pas seulement dans ses rangs des spécialistes de l'enseignement technique et professionnel. Je vois aussi des représentants de l'industrie et des affaires, des organisations d'enseignants et des syndicats. Grâce à la participation de tous ces acteurs et partenaires aux débats de ces prochains jours, je suis assuré que nous réussirons à formuler des recommandations fort utiles aux Etats membres comme à l'UNESCO sur les orientations futures de l'enseignement technique et professionnel.

**Mesdames, Messieurs,**

L'engagement de l'UNESCO en faveur de l'enseignement technique et professionnel remonte aux années 60. C'est dire que ce n'est pas une nouveauté. En 1992, l'Organisation a lancé son Projet international pour l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC) avec l'appui généreux de l'Allemagne. La République de Corée, la France, le Japon, l'Australie et bien d'autres ont aussi largement soutenu les efforts que l'UNESCO a déployés pour renforcer les systèmes d'enseignement technique et professionnel dans les Etats membres. Cette aide a permis des réunions, des activités de formation, la diffusion d'information et de matériels d'enseignement et la création du réseau UNEVOC. Ce réseau compte aujourd'hui 192 membres dans 128 pays.

Nous attendons aujourd'hui de ce Congrès qu'il présente à l'UNESCO des recommandations claires sur la manière dont il faut adapter l'enseignement technique et professionnel pour qu'il puisse répondre efficacement aux demandes du marché de l'emploi au début du siècle qui s'ouvre. Ce Congrès n'est qu'un premier pas. Des actions concrètes, faisant intervenir tous les partenaires, doivent suivre rapidement. L'UNESCO jouera son rôle de chef de file du développement de l'enseignement technique et professionnel en lançant un nouveau programme à long terme à compter de l'an 2000. Nous développerons nos activités et allouerons des ressources financières accrues à ce secteur. Le gouvernement allemand a généreusement offert d'établir sur son territoire un centre d'information interinstitutions pour ce nouveau programme de l'UNESCO en faveur de l'enseignement technique et professionnel.

L'objectif de ce nouveau programme est d'améliorer les capacités nationales des Etats membres en leur fournissant des avis sur les orientations et des informations et en renforçant la coopération internationale. L'aide au développement a, ces dernières années, nous le savons, enregistré un préoccupant recul. Dans les pays en développement, l'investissement dans le secteur éducatif n'a pas échappé à cette restriction générale des ressources. Tandis que dans les pays industrialisés l'Etat raccorde les écoles au réseau Internet, dans les pays en développement, les enfants n'ont même pas assez de crayons et de papier. Nous savons ce qu'il en coûte de priver les enfants d'éducation. Mais laissez-moi vous dire que la tragédie est bien plus grave que les statistiques ne le montrent, par la faute de la trop fréquente absence de volonté politique, dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Du fait de la brutalité de l'extrémisme ethnique, beaucoup de gens sont aujourd'hui expulsés de leur patrie. Du fait de la brutalité de conditions de vie inhumaines, de la faim et de la misère, des milliers de gens sont - de façon moins visible ! - expulsés chaque jour de leur patrie. Voilà à quoi mène l'absence de solidarité, le fait de ne pas honorer les sages résolutions des Nations Unies, à commencer par la résolution de l'Assemblée générale de 1974 invitant les pays développés à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide aux pays en développement et, plus récemment, les engagements du Sommet du développement social de Copenhague. On applique en lieu et place de l'aide au développement un système de prêts qui ne fait qu'accentuer l'écart entre les riches et les pauvres. Lorsque le capital vient de l'étranger, que l'équipement vient de l'étranger, que les ingénieurs viennent de l'étranger, les transformations qui se produisent dans les pays restent bien maigres !

Résultat net, en définitive à la fin du siècle, une dette énorme qui empêche l'économie des pays, même ceux qui sont bien dotés en ressources naturelles, de décoller. Comment décoller quand 40 % du budget sont consacrés au service de la dette ? D'où instabilité, agitation, émigration. Si nous voulons réellement empêcher des troubles sociaux généralisés et des vagues d'immigration incontrôlées, il nous faut agir maintenant, en prenant des mesures

radicales pour accroître le pourcentage de notre PNB consacré à la coopération internationale. Maintenant, en mettant en place un apprentissage des techniques intensif - dans les zones rurales aussi - et l'enseignement technique et professionnel pour tous. Maintenant, en annulant une partie de la dette étrangère au profit de l'éducation, de l'enseignement technique et professionnel, de la santé.

Je lance ici un appel solennel en faveur d'un engagement politique et financier renouvelé au bénéfice de l'éducation, et en particulier de l'enseignement technique et professionnel, de la part des gouvernements des Etats membres, des organisations bilatérales et multilatérales. Je conjure les gouvernements des Etats membres, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et les banques de développement d'unir leurs efforts à ceux de l'UNESCO pour renouveler l'engagement en faveur de l'éducation. L'urgence d'une action mondiale est extrême. Le renouvellement de l'engagement politique de tous les gouvernements doit amener une augmentation de l'aide à l'éducation dans les pays en développement. Les initiatives éducatives locales doivent donner lieu à des allègements de la dette. Les organisations intergouvernementales et les banques de développement doivent promouvoir un modèle de développement durable où l'éducation ait un rôle central. Nous devons apprendre à nous soucier d'autrui, à partager et à oser si nous voulons que l'enseignement technique et professionnel soit une voie efficace sur la route de la paix et du développement.

### **Mesdames, Messieurs,**

En conclusion, je voudrais rappeler le rôle joué par le Roi Sejong, qui a régné sur la Corée il y a près de six siècles, et qui a démontré en inventant l'alphabet coréen qu'il avait conscience de la valeur de l'alphabétisation et de l'éducation. Ce précieux cadeau a permis à la nation coréenne d'atteindre un haut niveau de développement culturel et scientifique. Pour commémorer ce cadeau, l'UNESCO décerne chaque année le prix d'alphabétisation Roi Sejong qui vient récompenser des travaux remarquables dans le domaine de l'alphabétisation. Aujourd'hui, nous devons suivre l'exemple du Roi Sejong et donner à tous nos enfants la possibilité de bénéficier d'une éducation où entrent la connaissance technologique et les savoirs de la vie quotidienne. Il faut que nos actions à la base soient inspirées par une perspective mondiale. Faisons de ce Congrès de Séoul un événement réellement marquant qui aide les gens à se construire un avenir plus pacifique et plus prospère grâce à l'apprentissage et à la formation tout au long de la vie.

## Allocution d'ouverture de Mme Mitsuko Horiuchi, Sous-Directeur général, BIT

**Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Excellences,  
Monsieur le Directeur général,  
Mesdames, Messieurs,**

M'adresser à ce Congrès au nom du Bureau international du travail me procure un plaisir très spécial. M. Juan Somavia, notre nouveau Directeur général que beaucoup d'entre vous ont connu dans le rôle d'architecte du Sommet social, tenu à Copenhague en 1995, me charge de vous transmettre ses salutations personnelles. Il est navré d'être retenu à Genève par des devoirs pressants qui l'empêchent de s'adresser à vous ici en personne.

La coopération UNESCO-BIT remonte loin dans le temps. Elle a été particulièrement visible en ce qui concerne la protection des droits des enseignants. Mais ce furent l'expansion des activités de nos deux organisations et leur collaboration fructueuse dans les domaines que nous sommes réunis ici cette semaine pour examiner qui ont inspiré la signature, voilà 45 ans, de notre "Mémoire d'accord sur l'enseignement technique et professionnel". Plus récemment, l'initiative que l'UNESCO a prise en créant le centre UNEVOC de Bonn a aussi reçu l'appui du BIT. De plus, les spécialistes techniques du BIT participeront à plusieurs séances du Congrès.

Nous nous rencontrons à un tournant critique de l'histoire de cette région, dans un pays qui a été frappé de plein fouet par la crise financière asiatique. La République de Corée a réagi en consacrant des ressources substantielles à la formation. Dans le secteur manufacturier, le ralentissement de l'économie a placé beaucoup de travailleurs face à l'impératif d'acquérir des compétences nouvelles. Le gouvernement est à la recherche de moyens de les doter des qualifications que requièrent des emplois dans les secteurs fondés sur le savoir, notamment dans le domaine des technologies de l'information. Il a entrepris, avec le concours du BIT, de remettre sur le métier l'ensemble des politiques et des programmes de formation des personnes en chômage.

La transformation des systèmes de formation telle que l'a entreprise la République de Corée s'inscrit dans le cadre plus large de l'approche propre au BIT de la formation pour l'emploi. Les efforts déployés par le BIT pour former une main-d'oeuvre plus capable d'adaptation ciblent des transitions plus souples entre l'école et le monde du travail, des partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour la mise en oeuvre de la formation et enfin la promotion d'un apprentissage à vie.

La demande de main-d'oeuvre qualifiée s'est accrue de manière significative sous l'effet de la mondialisation et des évolutions de la technologie et de l'organisation du travail. Les trois facteurs sont étroitement liés. Dans beaucoup de pays en développement, malgré la forte croissance qui a eu lieu pendant dix ans, la population active est freinée dans son effort par la faiblesse des niveaux de formation et d'éducation formelles.

Les dirigeants mondiaux venus participer au Sommet de Copenhague se sont rendu compte que la mondialisation soumettait les travailleurs à de nouvelles exigences les obligeant à adapter leurs qualifications aux besoins d'un marché du travail dynamique. Ils comprennent

que les travailleurs sans emploi ne pourraient tirer profit d'économies ouvertes que s'ils savaient moderniser les compétences qu'ils avaient et, le plus souvent, en acquérir de nouvelles. La crise financière asiatique a fait pénétrer cette idée dans les esprits avec plus de force encore. Des salaires de misère et une protection sociale minimale n'autorisent aucun espoir de prospérité nationale. La prospérité est amenée par une plus grande productivité du travail, laquelle s'obtient par des systèmes de formation plus flexibles et plus prompts à réagir.

La crise financière nous a rappelé les principes *fondamentaux* de la vie économique et sociale. L'an dernier, des membres de notre organisation (gouvernements, employeurs et travailleurs) ont adopté solennellement une *Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail*. La Déclaration fait une obligation à tous les Etats membres du BIT de d'entériner et de promouvoir les droits fondamentaux inscrits dans nos conventions "essentielles".

Trois domaines sur lesquels elles portent - la liberté d'association, le travail des enfants et la discrimination dans le travail - sont en rapport direct avec la vision de la mise en valeur des ressources humaines que prône le BIT.

Cette année, les participants à notre consultation sur le suivi du Sommet social ont reconnu ensemble qu'on ne peut obtenir une mise en valeur efficace des ressources humaines que par un engagement sans réserve des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. Or cela suppose la liberté d'association.

Deuxièmement, lorsqu'on améliore les qualifications des parents pour leur permettre de se replacer sur le marché du travail, leurs enfants n'ont plus besoin de travailler.

Enfin, la formation ne peut être réservée à des groupes sociaux déterminés. Les femmes et les membres les plus vulnérables de la société doivent avoir libre accès à une formation efficace sans aucune discrimination. Ce principe découle des valeurs centrales inscrites dans la nouvelle Déclaration du BIT que je viens d'évoquer.

La Convention n°142 du BIT sur la mise en valeur des ressources humaines oblige les gouvernements à prendre des mesures pour répondre aux besoins en formation des jeunes et des adultes dans tous les secteurs de l'économie et à tous les niveaux de compétence et de responsabilité. La Corée est un des quatre pays d'Asie et du Pacifique à avoir ratifié cette convention.

Cependant, à eux seuls, les gouvernements ne peuvent répondre à tous les besoins qui s'expriment en matière de formation dans une économie mondialisée. Le rôle du secteur privé prend ici de plus en plus de relief.

Quant aux travailleurs, ils doivent eux aussi jouer un rôle actif dans la détermination et la satisfaction de leurs propres besoins en formation. L'employabilité tout au long de la vie passe par l'apprentissage tout au long de la vie.

Pour conclure ces observations, je voudrais encore souligner l'importance capitale du partenariat entre les principales parties prenantes à la formation et à l'éducation. C'est là une nécessité qui s'accroît fortement dans un monde en mutation de plus en plus rapide et une économie dont la mondialisation se généralise au rythme d'un progrès technologique accéléré.

Je vous souhaite le plus grand succès dans votre entreprise.



## **Observations liminaires de M. LEE Hai-chan, Président du Congrès et Ministre de l'Éducation, République de Corée**

**Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,  
Madame le Sous-Directeur général du BIT,  
Chers invités,  
Mesdames, Messieurs,**

J'ai la très grande joie de vous souhaiter à tous la bienvenue en République de Corée à l'occasion du deuxième Congrès sur l'enseignement technique et professionnel.

Il est très significatif que ce Congrès se tienne à la fin du siècle pour en préparer le suivant. Comme vous le savez tous, la société industrielle est en passe d'être remplacée par une société fondée sur le savoir. Cette mutation s'accompagne d'une modification du paradigme de l'enseignement technique et professionnel. Ce Congrès revêt une autre signification importante pour la République de Corée : c'est il y a cent ans qu'a été mis en place ici le premier enseignement technique et professionnel formel.

Nous sommes sur le point de prendre pied dans une ère nouvelle, grosse de mutations sans précédent accompagnant l'effacement des frontières nationales et la poursuite de la mondialisation. Un nouveau paradigme de l'économie s'affirme à mesure que le capital intellectuel que constituent le savoir, la technologie et l'information remplace des valeurs d'actif matérielles et physiques.

La rapidité des évolutions en cours nous confronte tous à de nouveaux enjeux ; nous devons nous préparer à survivre au long d'une ère nouvelle. Les emplois de demain exigeront des capacités et des connaissances professionnelles plus diversifiées, et il faut donc impérativement réformer l'enseignement et garantir à tous le bénéfice d'un système d'éducation tout au long de la vie. C'est une problématique commune, qu'il s'agit essentiellement pour nous d'aborder, ici et maintenant. Et je ne doute pas que ce qui sortira de ce Congrès international nous placera sur une voie nouvelle tandis que se renforceront les liens internationaux entre les Etats membres.

**Mesdames et Messieurs les délégués,**

Le moment ne pourrait être mieux choisi qu'au tournant du siècle et à l'aube d'un nouveau millénaire pour un événement historique aussi important que ce Congrès, appelé à imprimer de nouvelles orientations aux programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels de l'UNESCO.

Pendant la durée du Congrès, nous serons tous conduits à jouer un rôle axial dans la formulation de recommandations concernant les politiques. La tâche n'est certes pas facile, si conscients que nous soyons de l'importance de l'enseignement professionnel face aux défis du nouvel âge de l'information. Les répercussions de nos actions et nos recommandations seront ressenties non seulement par nous-mêmes mais aussi par les générations futures.

Le grand thème sur lequel seront centrés les débats du Congrès est "Les nouvelles exigences du XXI<sup>e</sup> siècle". Ce thème s'articule en bon nombre de questions à débattre, notamment "Amélioration des dispositifs assurant éducation et formation tout au long de la vie", "Innovation en matière d'enseignement et de formation", "L'ETP pour tous", "Evolution du rôle de l'Etat et des autres parties prenantes dans l'ETP" et "Renforcer la coopération internationale en matière d'ETP".

Etant donné que vous êtes tous experts en matière d'éducation, ou dans d'autres domaines qui s'y rattachent, je suis persuadé que vos idées originales contribueront grandement non seulement au développement socio-économique de chaque Etat membre mais aussi à la prospérité de l'humanité tout entière.

Enfin, je souhaite que les résultats de ce Congrès nous soient profitables à tous. Puisse votre séjour parmi nous en République de Corée vous laisser un souvenir heureux.





## ALLOCUTIONS DE CLOTURE



## **Allocution de clôture de M. Colin N. Power, Directeur général adjoint pour l'éducation, UNESCO**

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs,**

Au nom du Directeur général de l'UNESCO et de tous les participants, je voudrais d'abord, pour commencer, dire nos remerciements les plus cordiaux et toute notre gratitude au Président de la République de Corée, au Premier ministre, au Ministre de l'Éducation, à notre Président et à votre personnel, en particulier à celui de la Commission nationale pour l'UNESCO, au Directeur et au personnel de l'Institut coréen de recherche pour l'enseignement et la formation professionnels (KRIVET) et à l'ensemble du peuple de la République de Corée, dont l'hospitalité a merveilleusement facilité l'organisation de ce Congrès.

La Corée a généreusement mis à la disposition de ce Congrès les fruits de ses efforts pour édifier une société moderne dotée de tous les piliers nécessaires pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le principal de ces piliers, c'est l'éducation, notamment l'enseignement technique et professionnel. Ce que nous venons de voir en Corée, en particulier dans la splendide Exposition du Congrès et lors de nos visites d'études, nous donne à penser que l'on peut encore, pourvu que l'environnement s'y prête et soit approprié, accomplir des miracles.

**Mesdames et Messieurs,**

Notre Congrès avait pour thème "Éducation et formation tout au long de la vie : un pont vers l'avenir". Séoul est elle-même une ville de ponts puisqu'il y en a plus de 14 qui franchissent la rivière Han, tous construits dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle à mesure que cette ville ancienne se développait de part et d'autre de la rivière.

Les vestiges du passé demeurent. Heureusement, la Corée a préservé son riche patrimoine culturel. La tradition confucéenne de respect du lettré s'inscrit dans cet héritage.

L'Occident a aussi donné un statut élevé au monde universitaire : dans une société comme dans l'autre, les élèves et leurs parents ont les yeux tournés vers les universités prestigieuses.

Cependant, comme l'a montré ce Congrès, la tradition ne suffit pas. Le rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle (rapport Delors) l'a bien souligné : le pont vers l'avenir doit reposer sur quatre piliers : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être.

La société de l'information du XXI<sup>e</sup> siècle privilégiera davantage le pilier "apprendre à faire" et les aptitudes et compétences qui sont nécessaires pour transformer le savoir en action.

Ainsi, grâce à ce Congrès, l'équilibre entre les piliers va commencer à être restauré et notre pont vers l'avenir raffermi, de façon que l'éducation et la formation dans toutes leurs dimensions puissent jouer le rôle qui leur revient dans le développement national et personnel.

Comme le Directeur général l'a indiqué dans son discours liminaire, "*Séoul est incontestablement un lieu tout indiqué pour tenir ce Congrès parce que la République de Corée a sans aucun doute montré que l'éducation, et notamment l'enseignement et la formation techniques et professionnels, était un facteur décisif de développement*".

## **Mesdames et Messieurs,**

Ce Congrès marque une nouvelle étape des efforts de l'UNESCO pour aborder tous les aspects de l'éducation qui préoccupent ses Etats membres. Nous avons inauguré la décennie avec la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous de Jomtien en 1990, en étudiant les problèmes d'accès à l'éducation de base et de qualité.

En 1994, nous avons organisé la Conférence de Salamanque sur les besoins éducatifs spéciaux pour nous pencher sur un domaine de l'éducation qui touche les millions d'enfants qui ont un besoin extrême d'éducation et de formation. En 1997, nous avons organisé à Hambourg la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, qui a abordé le problème de l'illettrisme et de l'apprentissage tout au long de la vie pour les adultes. L'année dernière, nous avons tenu à Paris la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, qui a souligné la nécessité urgente où se trouvent les universités de répondre aux défis de la révolution technologique. Elle a également élaboré un cadre d'action stratégique pour l'enseignement supérieur.

Comme vous le voyez, toutes ces grandes conférences ont en commun la détermination de l'UNESCO et de ses Etats membres ainsi que d'autres partenaires de susciter une société intégratrice d'apprentissage tout au long de la vie où chaque individu, jeune ou vieux, homme ou femme, puisse avoir accès au savoir et à l'acquisition de compétences qui l'aideront à améliorer la qualité de sa propre vie et de la vie de sa famille.

Le présent Congrès a été prévu pour achever la série des grandes conférences de la décennie. Il s'en est fort bien acquitté, comme il ressort de ce que vient de nous dire le Rapporteur général.

On peut vraiment estimer que ce Congrès fera date. Aujourd'hui plus que jamais, l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont devenus une nécessité non seulement pour les jeunes, qui doivent se préparer à relever les défis du siècle prochain, mais aussi pour l'ensemble de la population de chaque pays, si l'on veut que chacun puisse jouer un rôle actif dans un monde qui, au XXI<sup>e</sup> siècle, s'efforcera de réduire les disparités économiques et l'inégalité entre les sexes tout en préservant l'intégrité de l'environnement.

Le Congrès nous a donné à tous l'occasion d'échanger des points de vue et des données d'expérience. Outre les activités prévues, nombre de consultations informelles ont eu lieu.

Par exemple, le Directeur général et moi-même avons rencontré tous les ministres de l'éducation, chefs de délégations, d'ONG et d'OIG pour nous entretenir de la nécessité de poursuivre les réformes de l'éducation, notamment de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, de maintenir l'appui technique et financier nécessaire à la



révision de leur stratégie, d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation et de négocier avec les donateurs une aide et des prêts.

Au nom du Directeur général, je tiens à rappeler combien l'UNESCO est décidée à collaborer avec tous les Etats membres et institutions du système des Nations Unies et avec l'ensemble de la société civile en vue d'un avenir meilleur.

A cet égard, je souhaite lancer un appel à tous les partenaires de l'UNESCO pour qu'ils renforcent leur soutien à tous les pays en développement, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, où le besoin est le plus sensible.

### **Mesdames et Messieurs,**

Notre Congrès a sans aucun doute été un succès. Nous pouvons tous être fiers de ce que nous avons pu faire en cinq jours. Cependant, la difficulté la plus redoutable qui nous attend une fois rentrés chez nous, c'est le suivi du présent Congrès. Pour sa part, l'UNESCO ne négligera aucun effort dans ses domaines de compétence pour venir en aide aux Etats membres. Nous continuerons à coopérer très étroitement avec tous nos partenaires.

En ce qui concerne les Etats membres de l'UNESCO, il faut de toute urgence qu'ils revoient leur EFTP. Cela devrait être la priorité des priorités dans chaque pays.

Comme le Premier Ministre de la République de Corée l'a dit dans son discours liminaire, *"le développement de ressources humaines créatrices, grâce à un enseignement technique et professionnel redéfini est devenu la tâche la plus urgente, non seulement pour tel ou tel pays, mais pour l'ensemble de la société humaine"*.

C'est une tâche qui ne saurait être réalisée par les seuls pouvoirs publics. Le secteur privé, les organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes ont, elles aussi, un rôle essentiel à jouer.

C'est une tâche qui ne saurait être réalisée que si un pays parvient à articuler l'EFTP sur son système éducatif dans le cadre d'une stratégie globale de développement durable.

C'est une tâche qui ne saurait être réalisée que dans le cadre de partenariats et d'alliances, aux niveaux national, régional et international.

L'UNESCO n'ignore pas toute la complexité des problèmes que pose la réalisation de cette tâche : absence de ressources suffisantes dans la majorité des pays en développement, endettement, pauvreté, illettrisme, déscolarisation des enfants, problèmes des marginalisés, exclus et handicapés, déséquilibre entre le budget de l'éducation et le budget de la défense, conflits armés et tensions intérieures dans de nombreux pays du monde. Ce sont là de véritables problèmes.

Comme M. Kenneth Wiltshire, notre rapporteur général, l'a noté dans son excellente synthèse :

Ce qu'il faut, c'est la volonté politique affirmée de résoudre ces problèmes pour pouvoir aller de l'avant. Nous devons nous montrer déterminés à lutter contre le handicap et l'exclusion pour aider les gens à réaliser leur potentiel.

Nous devons profiter des enjeux et des possibilités des technologies de l'information.

Nous devons susciter des occasions d'apprentissage et de formation sur le lieu de travail, dans la communauté et dans les familles.

Nous devons investir dans des stratégies qui visent à faire en sorte que la technologie ne soit pas un nouvel instrument de division et d'exclusion ni dans un même pays, ni entre pays.

Nous devons nous montrer créatifs, imaginatifs et novateurs à un degré qui aille au-delà des ressources actuellement disponibles, des structures institutionnelles, des programmes d'enseignement et des systèmes de formation classiques tout en développant ce que les pratiques actuelles ont de meilleur.

Nous sommes aussi très heureux d'avoir été étroitement associés au Forum international d'ONG organisé de façon fort experte par le KRIVET avec l'aide du Secrétariat de l'UNESCO et qui s'est tenu ici le mardi 27 avril.

La participation a été importante et les interventions et débats ont revêtu un intérêt considérable, de même que les recommandations qui y ont été adoptées et qui, vous le savez, figurent désormais dans le document principal du Congrès.

Je voudrais aussi remercier la famille élargie que constituent les commissions nationales pour l'UNESCO, les institutions du système des Nations Unies et les ONG pour leur aide, en particulier le gouvernement de la République de Corée, la Norvège, l'ISESCO, l'Australie, l'ACCT et ALCATEL, qui ont aidé de nombreux délégués de pays en développement à participer à la Conférence.

Au nom du Directeur général et en mon propre nom, je tiens à remercier de tout coeur l'administration du Centre international de conférences et son personnel pour l'efficacité avec laquelle ils ont organisé ce Congrès.

Je remercie sincèrement aussi le Président et les Vice-Présidents, et surtout le Rapporteur général, M. Kenneth Wiltshire, les Présidents des quatre Commissions et leurs Rapporteurs, pour leur précieuse contribution au Congrès.

Je dois des remerciements et une gratitude sincères à mes propres collaborateurs de l'UNESCO qui ont coopéré si étroitement et si bien avec l'équipe du KRIVET pendant des mois pour rendre possible la tenue de ce Congrès. Je remercie spécialement notre remarquable équipe de traducteurs et d'interprètes, et tous ceux qui, dans les coulisses, ont veillé au bon déroulement du présent Congrès.

Demain, quand nous serons retournés chez nous, nous devons envoyer un message clair, avec l'aide de nos amis des médias, à nos gouvernements et compatriotes pour leur dire, et je cite l'une de vos recommandations :

"L'enseignement technique et professionnel est l'un des instruments les plus puissants du monde pour permettre à tous les membres de la communauté d'affronter de nouveaux défis et de trouver leurs rôles en tant que membres productifs de la société".

**Monsieur le Président,**

Soyez assuré que j'étudierai immédiatement vos recommandations avec le Directeur général et que je les enverrai à tous les Etats membres et à tous nos partenaires pour le développement, en particulier à l'OIT, avec laquelle nous nous acheminons vers une politique commune. Vos recommandations, que j'appuie pleinement, seront prises en compte lorsque nous reformulerons la Stratégie mondiale de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) qui inspirera notre programme pour le XXIe siècle. Nous les soumettrons à la Conférence générale.

Pour conclure, je voudrais appeler tous les participants à collaborer avec nous pour lancer un pont vers l'avenir ; assumons la responsabilité qui nous incombe en veillant à ce qu'il y ait dans notre organisation ou pays une stratégie cohérente et convenablement financée d'enseignement et de formation techniques et professionnels et à ce que notre vision devienne réalité.

Kamsa ham nida, Merci.



## **Observations de clôture de M. LEE Hai-chan, Président du Congrès et Ministre de l'Éducation, République de Corée**

**Monsieur le Sous-Directeur général pour l'éducation de l'UNESCO,  
Madame le Sous-Directeur général du BIT,  
Mesdames et Messieurs les participants des Etats membres de l'UNESCO,**

Je suis très heureux de constater que le deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel organisé conjointement par le gouvernement de la République de Corée et l'UNESCO a permis de faire les progrès les plus satisfaisants en regard de nos préoccupations.

Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié nos discussions et nos échanges de vues sur l'avenir de l'enseignement technique et professionnel et sur l'orientation des nouvelles politiques pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Au terme des cinq journées du Congrès, l'heure est venue de passer en revue les résultats acquis et les tâches qui nous attendent.

Le Congrès de Séoul a eu le mérite de nous permettre de partager les fruits de l'expérience et de la réflexion de chaque pays en vue de l'avenir de l'enseignement technique et professionnel.

Le thème de ce Congrès était donc "Education et formation tout au long de la vie : un pont vers l'avenir". L'éducation qui se prolonge au-delà de la scolarité, l'apprentissage dans tous les domaines poursuivi la vie durant, voilà ce qu'appelle l'ère nouvelle qui s'annonce.

Dans l'esprit de ce thème chargé de sens, nous avons formulé certaines recommandations à l'intention des Etats membres de l'UNESCO et de l'UNESCO elle-même.

Tout d'abord, nous avons recommandé que chaque Etat membre mette en place un système ouvert et souple, axé sur la personne en formation pour répondre aux exigences de la mondialisation, de la restructuration et de la libéralisation de l'économie.

Nous avons également recommandé aux Etats membres d'organiser efficacement les ressources éducatives, notamment les programmes enseignés, les équipements et les contenus, de manière que l'enseignement technique et professionnel puisse s'adresser à tous les membres de la société, y compris les personnes handicapées ou démunies. Pour parvenir à ces fins, chaque gouvernement devrait s'employer à mettre en place de nouveaux établissements de formation avec un nouveau mécanisme de fonctionnement.

Puis, je voudrais résumer la tâche qui est assignée à l'UNESCO. L'UNESCO devrait mettre en place le système de connexion mutuelle et soutenir son développement en coopération avec le BIT. En outre, l'UNESCO est appelée à soutenir l'évolution de l'enseignement technique et professionnel et l'élaboration des politiques publiques, ainsi que le renforcement de la coopération internationale entre les Etats membres dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel à travers le réseau UNEVOC.

Il reste à élaborer les principes directeurs d'une intégration de l'enseignement professionnel et de l'enseignement général menée de telle manière que l'enseignement technique et professionnel devienne une composante fondamentale du système d'éducation et de formation de chaque pays.

En mettant en fonction des projets modèles destinés aux femmes et aux groupes mal desservis, l'UNESCO devrait concourir à la rédaction de la législation appliquée à l'enseignement technique et professionnel dans chacun des Etats membres.

Il est suggéré à l'UNESCO de recourir à des programmes visant à promouvoir l'efficacité de l'apprentissage par l'utilisation de la technologie de l'information.

Ce Congrès a eu lieu un peu plus de dix ans après le premier Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel, qui s'est réuni à Berlin (1987) et a formulé ses conclusions sur les politiques à appliquer. Le Congrès de Séoul a fait mieux que son prédécesseur, en rassemblant un plus grand nombre de participants et en accroissant la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel.

A l'heure où le Congrès touche à son terme, je compte que vous, qui y avez pris part, aurez à coeur en rentrant chez vous de mettre en pratique dans vos propres pays les diverses et excellentes politiques d'enseignement technique et professionnel qui ont été recommandées ici.

Enfin, à vous tous qui avez participé à ce Congrès ainsi qu'au Président du KRIVET et au personnel de l'UNESCO qui ont tant fait pour sa réussite, je tiens à exprimer mon contentement.

Je vous souhaite à tous bonne chance, en espérant que vous garderez un souvenir mémorable de votre séjour en République de Corée.

# Programme du Congrès

**Lundi 26 avril 1999**

**9h.00 – 9h.50**

**Cérémonie d'ouverture**

Discours de bienvenue

M. Kim Jong-pil  
Premier Ministre de la République de Corée

Allocution d'ouverture

M. Federico Mayor  
Directeur général de l'UNESCO

Discours de félicitation

Mme Mitsuko Horiuchi  
Sous-directeur général, OIT

**9h.50 – 12h.30**

**Première séance plénière**

**Thème 1 : Les nouvelles exigences du XXI<sup>e</sup> siècle : les enjeux pour l'enseignement technique et professionnel**

**Président:**

**M. Lee Hai-Chan (République de Corée)**

Exposé liminaire

M. Colin N. Power, Directeur général adjoint  
pour l'éducation, UNESCO

Exposé liminaire

M. Lee Hai-Chan, Président du Congrès

Discours d'orientation

M. Munther Al-Masri, Président du Centre  
national pour la mise en valeur des ressources  
humaines, Jordanie

**Président:**

**M. Robert Gregory (Jamaica)**

**Présentation des résultats des cinq conférences régionales préparatoires  
organisées avant le Congrès**

M. Wanjala Kerre  
Professeur, Université Moi, Kenya

M. Sulaiman Al-Jassim  
Directeur des relations communautaires et de la mise en valeur de la main-d'oeuvre,  
Ecole supérieure de technologie, Emirats Arabes Unis

Mme Madeleine Woolley  
Directeur de l'Adelaide Institute of TAFE, Australie

M. John Papaconstantinou  
Vice-Président de l'Organisation pour l'enseignement et la formation professionnels  
(OEEK), Grèce

M. Martin Miranda  
*Coordonnateur de l'enseignement technique et professionnel, Ministère de l'Education,  
Chili*

**14h.30 – 17h.30**

**Deuxième séance plénière**

**Thème 1 (suite)**

**Président :**

**M. András Benedek (Hongrie)**

Discours d'orientation

M. Hermann Schmidt, Ancien président de l'Institut  
fédéral de la formation professionnelle (BIBB), Allemagne

**Elaboration de politiques d'ETP adaptées aux exigences du XXIe siècle :  
Présentation des points de vue des gouvernements, du secteur privé et  
d'autres parties prenantes dans l'ETP**

M. Seydou Cissé  
ISESCO

M. Ali Alghafis  
Vice-gouverneur, Organisation générale pour l'enseignement technique et la formation  
professionnelle, Arabie saoudite

M. Sang-Ha Kim  
Président, Chambre du commerce et de l'industrie de la République de Corée

M. Tian-bao Zhang  
Vice-ministre de l'éducation, Chine

M. Jean-Paul de Gaudemar  
Recteur de l'Académie de Toulouse, France

M. Ruy Berger Filho  
Ministère de l'éducation, Brésil

M. Patrick Bourrier  
Vice-président, Affaires internationales, Alcatel, France

M. Timo Lankinen (représentant les pays nordiques)  
Directeur de l'enseignement et de la formation professionnels  
Ministère de l'éducation, Finlande

M. Pedro Daniel Weinberg  
Directeur, CINTERFOR/OIT

**Groupe de discussion sur l'orientation future de l'ETP**



Facilitateur : M. Muhammad Ashraf Qureshi  
Consultant de l'UNESCO

Intervenants : M. Claudio de Moura Castro  
Chef de la Division du Programme social  
Banque interaméricaine de développement

M. Arun K. Mishra  
Directeur, Pandit Sunderlal Sharma Central Institute of  
Vocational Education, Inde

M. David Fretwell  
Spécialiste principal emploi/formation  
Banque mondiale

**Mardi 27 avril 1999**

### **Commission I**

**Thème 2 : Amélioration des dispositifs assurant éducation et formation tout au long de la vie**

Coprésidents : M. Munther Al-Masri (Jordanie)  
Mme Marianne Nganunu (Botswana)

Rapporteur : M. Wanjala Kerre (Kenya)

### **Commission II**

**Thème 3 : Innovations en matière d'enseignement et de formation**

Coprésidents : M. Hermann Schmidt (Allemagne)  
M. Ali Alghafis (Arabie saoudite)

Rapporteur : Mme Madeleine Woolley (Australie)

**Mercredi 28 avril 1999**

### **Commission III**

**Thème 4 : L'ETP pour tous**

Coprésidents : M. C K Basu (Inde)  
M. András Benedek (Hongrie)

Rapporteur : Mme Di Booker (Australie)

### **Commission IV**

**Thème 5 : Evolution du rôle de l'Etat et des autres parties prenantes dans l'ETP**

Coprésidents : M. Ihron Rensburg (Afrique du Sud)  
M. Ullah Khan (Pakistan)  
Rapporteur : M. Ahmed Ferej (Kenya)

**Jeudi 29 avril 1999**

**9h.30 – 12h.30**

**Troisième séance plénière**

**Rapports sur les travaux des commissions**

**Président : M. Hussein Kamel Bahaa Eldin (Egypte)**

Rapport de la Commission I M. Munther Al-Masri (Jordanie)

Rapport de la Commission II M. Hermann Schmidt (Allemagne)

Rapport de la Commission III M. C. K. Basu (Inde)

Rapport de la Commission IV M. Ihron Rensburg (Afrique du Sud)

**Thème 6 : Renforcer la coopération internationale en matière d'ETP**

**Président : M. Gerassimos Sapountzoglou (Grèce)**

Discours d'orientation M. Colin N. Power  
Directeur général adjoint pour l'éducation,  
UNESCO

**Exposés des partenaires de l'UNESCO et des Etats membres**

M. Ulrich Hillenkamp  
Directeur adjoint  
Fondation européenne pour la formation (ETF)

M. Nikolai Petrov  
Chef de l'équipe de la coopération technique  
Département de l'emploi et de la formation, OIT

M. John Middleton  
Conseiller principal pour l'éducation  
Banque mondiale

M. Hamidou Arouna Sidikou  
Directeur de l'éducation et la formation technique et professionnelle,  
Agence de la francophonie

M. Michel Carton  
Groupe de travail pour la coopération internationale dans le domaine du développement  
des compétences techniques et professionnelles

Mme Emily Vargas-Baron  
Deputy Assistant Administrator  
US Agency for International Development, Etats-Unis d'Amérique

M. Hermann Müller-Solger  
Directeur de Division, Ministère fédéral de l'Education, de la Science,  
de la Recherche et de la Technologie, Allemagne

M. Mohamed Al-Aswad  
Ambassadeur, Délégué permanent auprès de l'UNESCO  
Jamahiriya Arabe Libyenne

Mme Ann Therese Ndong-Jatta  
Ministre de l'Education, Gambie

M. Hussein Kamal Bahaa Eldin  
Ministre de l'éducation, Egypte

## **Vendredi 30 avril 1999**

**9h.30 – 12h.30**

### **Quatrième séance plénière**

**Thème spécial : L'enseignement technique et professionnel en République de Corée**

**Président : M. András Benedek (Hongrie)**

Exposés M. Lee Mu-keun, Président de l'Institut coréen de recherche pour l'enseignement et la formation professionnels

M. Kim Yong-sun, Conseiller, Lucky-Gold Star Corp.

M. Kim Tae-gi, Professeur à l'Université Danguk

### **Rapports et Recommandations**

**Président : M. Lee Hai-Chan (République de Corée)**

Rapport oral du rapporteur M. Kenneth Wiltshire (Australie)

Adoption des recommandations

**12h.30 – 13h.20**

**Cérémonie de clôture**

Projection d'une bande vidéo résumant le Congrès

Discours de clôture

M. Colin N. Power, Directeur général adjoint pour l'éducation, UNESCO

Observations finales

M. Lee Hai-Chan, Président du Congrès

# Liste des Documents

## I. Documents de travail (A/F)

ED-99/COTVE/1	Ordre du jour
ED-99/COTVE/2	Règlement intérieur
ED-99/COTVE/3	Document de travail principal : « <i>Les nouvelles exigences du XXI<sup>e</sup> siècle : les enjeux pour l'enseignement technique et professionnel</i> »

## II. Documents d'information (A/F)

ED-99/COTVE/INF.1	Informations générales
ED-99/COTVE/INF.2	Suggestions concernant l'organisation des travaux du Congrès
ED-99/COTVE/INF.3	Liste des documents
ED-99/COTVE/INF.4	Liste provisoire des participants

## III. Documents de référence (A/F)

ED-99/COTVE/REF	Documents de référence
-----------------	------------------------

- Providing life-long skill training through an integrated education and training system : the Australian experience (anglais seulement)
- Promoting equal access of girls/women to technical and vocational education (anglais seulement)
- La transformation du rôle de l'Etat et des autres partenaires dans l'enseignement technique et la formation professionnelle (anglais/français)
- Le rôle de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans les pays en transition : le cas de l'Europe centrale et orientale et des Nouveaux Etats Indépendants (anglais/français)
- Strategies for vocational guidance in the twenty-first century (anglais seulement)
- Réforme et innovation dans l'enseignement technique et la formation professionnelle en République de Corée (anglais/français)



# Liste des Tables Rondes

## **Mardi 27 avril 1999 (18 heures – 20 heures)**

### **Favoriser les liens entre l'enseignement et la formation techniques et professionnels et les entreprises**

Département de l'emploi, de la formation et des relations industrielles (DETIR)  
Gouvernement du Queensland, Australie

### **Les jeunes et la transition entre l'école et le monde du travail**

Institut international pour la planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP)

### **L'avenir du travail et de l'éducation des adultes**

Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)

### **L'enseignement technique entre les structures traditionnelles et les moyens modernes**

Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)

## **Mercredi 28 avril 1999 (18 heures – 20 heures)**

### **Formation pour l'emploi dans les pays sortant d'une crise : initiatives locales et soutien international**

Organisation internationale du travail (OIT)  
Centre international de formation de l'OIT  
Groupe de travail pour la coopération internationale et le développement des compétences techniques et professionnelles

### **Souplesse des modes d'enseignement et de la formation technique et professionnelle**

The Commonwealth of Learning (COL)  
The British Council

### **Défis de l'enseignement et de la formation professionnels dans les pays en transition**

Fondation européenne pour la formation (ETF)





# Forum international des ONG sur l'enseignement technique et professionnel

27 avril 1999, 9 heures - 17 h.30

dans le cadre du deuxième Congrès international  
sur l'enseignement technique et professionnel  
(26-30 avril 1999, Séoul, République de Corée)

Le Forum international des ONG sur l'enseignement technique et professionnel s'est tenu le 27 avril au Centre des congrès ; il était organisé conjointement par le KRIVET et l'UNESCO, sous le patronage du Ministère de l'éducation de la République de Corée et du PNUD.

Le thème principal du Forum était "**Le renforcement du rôle des ONG dans le développement de l'enseignement technique et professionnel et la coopération internationale entre les ONG**". Dans son discours d'ouverture, M. Power, sous-directeur général pour l'éducation, de l'UNESCO, a déclaré que "le Congrès principal, dont ce Forum international des ONG est une partie importante, débouchera certainement entre autres sur un suivi et des plans d'application concrets dans lesquels s'inséreront naturellement des partenariats avec les ONG et le secteur privé, à mesure que le rôle de l'ETP lui-même sera redéfini et recomposé pour le XXI<sup>e</sup> siècle".

Le Forum a débattu des moyens de renforcer les activités des ONG et examiné la possibilité d'établir un réseau coopératif international en vue du développement ultérieur de l'enseignement technique et professionnel dans chaque société. Cinq orateurs et cinq intervenants désignés, comprenant des représentants des ONG et de l'UNESCO (Siège et bureaux hors Siège), ont été invités au Forum.

Le Forum a eu une assistance fournie, avec environ 120 participants, comprenant les représentants de 63 organisations nationales coréennes, 45 représentants d'une vingtaine d'ONG internationales et régionales, plus six membres du personnel de l'UNESCO et de l'ONU et quatre représentants de Commissions nationales pour l'UNESCO et de délégations d'Etats membres.

Un ensemble de recommandations a été adopté à la clôture du Forum et transmis au rapporteur général du Congrès. Le document contenant les recommandations a été joint aux documents adoptés à la clôture du Congrès.

Ces recommandations expriment le souci des 120 participants susmentionnés d'assurer "de nouveaux partenariats entre les ONG, les gouvernements, les associations professionnelles, les syndicats et les employeurs en vue d'améliorer l'enseignement et la formation techniques et professionnels". Les recommandations exhortent aussi l'UNESCO à "appliquer sa nouvelle approche à la coopération avec les ONG afin de renforcer et de faciliter le fonctionnement des ONG qui travaillent en accord avec les buts de l'Organisation et dans son domaine de compétence".

Pour obtenir un exemplaire des recommandations adoptées par le Forum, veuillez vous adresser à :

Section des ONG et fondations internationales  
Bureau des relations extérieures  
UNESCO  
7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP, France

# LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS

## Member States/Etats membres

### **Albania/Albanie**

Chief Participant: M. Ethem RUKA  
Ministre de l'Education et de la Science,  
Ministère de l'Education et de la Science

M. Maksim KONINI  
Responsable du Département de l'Enseignement  
Professionnel, Ministère de l'Education et de la  
Science

### **Algeria/Algérie**

Chief Participant: Mr. Brahim HAMROUCHE  
Director of Studies, Higher Council of Education

M. Diamel FERROUKHI  
Enseignant, Université d'Alger

Mr. Mohamed MEHAYA  
In Charge of Studies and Synthesis, Higher Council  
of Education

Mr. Mohamed DJAHDOU  
Chief of Department, General Direction of Budget,  
Ministry of Finance

Mr. Mourad SADOU  
Director General, Center of Studies and Research on  
Professions and Qualifications

Mme Fatima GOURMALA  
Directrice, Centre de Formation Professionnelle

Mr. Achour SEGHOUBANI  
Director of Assessment, Orientation and  
Communication, Ministry of National Education

Mr. Mohamed ABDELAALI  
Director of Technical Secondary Education,  
Ministry of National Education

M. Mohamed HADJ-DJILANI  
Directeur, Centre National d'Enseignement  
Generalisé

Mr. Smain BALAMANE  
Director of Planning and Development, Ministry of  
Higher Education and Scientific Research

Mr. Ahmed BOUTACHE  
Ambassador, Embassy of Algeria in Seoul

### **Andorra/Andorre**

Chief Participant: Mme Carme PONS FAUS  
Co-ordonnatrice du Centre de formation et  
d'apprentissage, Ministère de l'Education, Jeunesse  
et des Sports

### **Argentina/Argentine**

Chief Participant: Mr. Daniel HERNANDEZ  
Secretary of Technological Education, Ministry of  
Culture and Education

Mr. Fernando HIGA  
Counsellor, Political Affairs, Embassy of Argentina  
in Seoul

### **Armenia/Arménie**

Chief Participant: Mr. Levon MKRTCHIAN  
Minister of Education and Science, Ministry of  
Education and Science

Mr. Vostanik MARUKHYAN  
Vice-Minister of Education and Science, Ministry of  
Education and Science

Mr. Nerses GEVORGYAN  
Chief of Department of International Relations,  
Ministry of Education and Science

Mr. Aram MKRTCHIAN  
Chairperson, Standing Committee on Science,  
Education, Culture and Youth of the National  
Assembly

### **Australia/Australie**

Chief Participant: Mr. Roderick MANNS  
Assistant Secretary, Vocational Education and  
Training Reform Branch, Department of Education,  
Training and Youth Affairs

Mr. Philip CLARKE  
Director, National Policy, Australian National  
Training Authority

Ms. Pamela CHRISTIE  
Director of Industry Programs, New South Wales  
Department of Education and Training

Mr. Kenneth WILTSHIRE  
Chairperson, Australian National Commission for  
UNESCO

Mr. Christopher ROBINSON  
Managing Director, National Centre for Vocational  
Education Research

Mr. John SWETE KELLY  
Managing Director, Moreton Institute of TAFE

Mr. Noel BENJAMIN  
Counsellor of Education and Training, Australian  
Embassy in Seoul

**UNEVOC Centres in Australia/  
Centres UNEVOC en Australie**

Ms. Di BOOKER  
Executive Manager International  
Adelaide Institute of TAFE

Dr. Adrian HAAS  
Associate Director, International Programs  
UNEVOC Centre, RMIT University

**Austria/Autriche**

Chief Participant: Ms. Eleonora SCHMID  
Head of Department, General Directorate of  
Technical and Vocational Education, Ministry of  
Education

Dr. Wolfgang LENTSCH  
Director General, Ministry for Economic Affairs

Mr. Werner LENZ  
University Professor, Institute for Pedagogical  
Sciences and Adult Education

Mr. Georg PISKATY  
Director, Austrian Employers Association

Ms. Inge KAIZAR MAG  
Chamber of Labour, Department of Education

**Bahrain/Bahreïn**

Chief Participant: Mr. Abdul Aziz AL FADHEL  
Minister of Education, Ministry of Education

Dr. Salman AL-ZAYANI  
Secretary General, Bahrain Centre for Studies and  
Research

Mr. Ebrahim AL ABDULLA  
Assistant Undersecretary for General and Technical  
Education, Ministry of Education

Mr. Mohammed AL SAYED  
Dean, College of Engineering, University of Bahrain  
Mr. Rashid SULAYBIKH  
Secretary-General, Bahrain National Commission  
for UNESCO, Ministry of Education

Mr. Hassan Saleh MUBARAK  
Chief of Technical Education, Ministry of  
Education

Mr. Ahmed Noor ALBADRI  
Senior Curricula Developer for Industrial and  
Technical Subjects, Directorate of Curricula,  
Ministry of Education

Mr. Ali Abdulla ALSABA  
Headmaster, Al-Jabiriya Secondary Technical  
School, Ministry of Education

Mr. Ebrahim MOHAMMED  
Head, Training Promotion Office, Ministry of  
Labour and Social Affairs

Mr. Abdali ALKHAYAT  
Chief of Planning and Evaluation, Ministry of  
Labour and Social Affairs

**Bangladesh**

Chief Participant: Mr. Abu Sharaf SADIQUE  
Minister of Education, Ministry of Education

Mr. Ziaur M. RAHMAN  
Director-General, Directorate of Technical  
Education, Ministry of Education

Mr. Nawsher MOHAMMAD ALI  
Deputy Director, Bangladesh Technical Education  
Board

**Belarus/Bélarus**

Chief Participant: Dr. Vasily STRAJEV  
Minister, Ministry of Education

Dr. Azkadi SHKLIAR  
Rector, Republic Institute Professional Education

Dr. Vladimir TIKHONOV  
Director of Department of Foreign Relations,  
Ministry of Education

**Belgium/Belgique**

Chief Participant: M. Georges MONARD  
Secrétaire-général du Département de l'Éducation,  
Ministère de la Communauté Flamande

M. Noel SCHERER, Responsable de la Formation  
Professionnelle, Région Wallonie

**Belize**

Chief Participant: Mr. Stansmore BOWMAN  
Manager, VocTech Education Institution, Center for  
Employment Training

**Benin/Bénin**

Chief Participant: M. Kokou Sonanyon YOVO  
Directeur, Collège Polytechnique Universitaire

**Bhutan/Bhoutan**

Chief Participant: Mr. Nima WANGDI  
Director of Education Division, Ministry of Health and Education

Mr. Tshering TOBGAY  
Officer in Charge, Technical and Vocational Education Section, Education Division, Ministry of Health and Education

Mr. Pema GYELTSHEN  
Programme Officer, Technical and Vocational Education Section, Education Division, Ministry of Health and Education

Ms. Chimmy PEM  
Planning Officer, Education Division, Ministry of Health and Education

**Botswana**

Chief Participant: Ms. Hermetina MOGAMI  
Deputy Permanent Secretary, Ministry of Education

Mr. Mogotsa Moses KEWAGAMANG  
Head of Programme Development and Delivery Division, Department of Vocational Education and Training, Ministry of Education

Mr. Bussie Jacob MOEPI  
Head of Policy and Development Division, Department of Vocational Education and Training, Ministry of Education

Mr. Keletso MOATE  
Deputy Secretary-General, Botswana National Commission for UNESCO

Mr. Mooketsi Thomas MPHELE  
Head of Department, Madirelo Training and Testing Centre, Member of National Training Policy Secretariat, Ministry of Labour and Home Affairs

**Brazil/Brésil**

Chief Participant: Mr. Ruy Leite BERGER FILHO  
Secretary of Secondary and Technical Education, Ministry of Education

M. Ebenezer VILELA  
Directeur du Développement institutionnel, Ministério da Educação, Secretaria do Ensino Médio e Tecnológico

Mme Cleunice MATOS REHEM  
Coordinatrice-générale de l'Education professionnelle, Ministério da Educação, Secretaria do Ensino Médio e Tecnológico

Mr. Otto Euphrasio SANTANA  
Director Técnico, Confederacion Nacional da Industria

Ms. Juciara Fernandes Leal DE SANTANA  
Educadora, Confederacion Nacional da Industria

**Bulgaria/Bulgarie**

Chief Participant: Mr. Rumen PRANCHOV  
Head of Department, Ministry of Education and Science

Mr. Tzako PANTALEEV  
Director, Bulgarian National Observatory

**Cambodia/Cambodge**

Chief Participant: Mr. Rath BUNLA  
Deputy Director, Department of Technical and Vocational Education and Training of MOEYS

**Cameroon/Cameroun**

Chief Participant: Mme Marie Berthe ETEME  
Directeur, Enseignement Secondaire, Technique et Professionnel

M. Martin BANOLOK  
Inspecteur Général de Pédagogie Chargé de l'Enseignement Technique et Professionnel  
Ministère de l'Education Nationale

M. Barthélémy MVONDO NYINA  
Secrétaire Général, Commission nationale pour l'UNESCO

M. AYINA OHANDJA  
Professeur, Université de Yaoundé

M. Frédéric NTSAMA  
Proviseur, Lycée Technique de Nkolbisson, Yaoundé

**Canada**

Chief Participant: Mme Diane LABERGE  
Chargée de programme, Education, Commission Canadienne pour l'UNESCO

Mr. Keith DUNBAR  
President, Canadian Vocational Association

M. Richard GAGNON  
Directeur Adjoint, UNEVOC-CANADA

Ms. Robyn GORDON  
Director, Communications and Youth Initiatives

M. Vincent GUAY  
Président, Cégep International

Mr. Daniel RICHER  
Acting Director, Office of Learning Technologies

Ms. Carol HUMPHRIES  
President and Chief Executive Officer, Canadian  
Link to Lifelong Learning

Ms. Johanna OEHLING  
Executive Director, National Seafood Sector  
Council

M. Jean-Pierre FOURNIER  
Professeur, Université Laval

#### **Cape Verde/Cap-Vert**

Chief Participant: Mme Orlanda Santos FERREIRA  
Ministre de l'Emploi, de la Formation et de  
l'Intégration Sociale, Ministère de l'Emploi, de la  
Formation et de l'Intégration Sociale

M. José Luis MASCARENHAS MONTEIRO  
Directeur Général de l'Institut de l'Emploi et la  
Formation Professionnelle, Ministère de l'Emploi,  
de la Formation et de l'Intégration Sociale

Mme Maria de Fatima DOS SANTOS GOMES TIMAS  
Directrice du Centre d'Emploi de Mindelo,  
Ministère de l'Emploi, de la Formation et de  
l'Intégration Sociale

Mme Maria Madalena SILVA  
Directrice Générale, Ministère de l'Education, de la  
Science, de la Jeunesse et des Sports

M. Adriano DE BRITO MONTEIRO  
Conseiller du Ministre de l'Education, de la Science,  
de la Jeunesse et des Sports, Ministère de  
l'Education, de la Science, de la Jeunesse et des  
Sports

M. Raul FERNANDES  
Assistant, Ministre de l'Emploi et Formation

#### **Central African Republic/ République Centrafricaine**

Chief Participant: M. Me-Zodé AGBA-OTIKPO  
Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche  
Scientifique

M. Abel KOULANINGA  
Secrétaire Général de la Commission nationale  
centrafricaine pour l'UNESCO

M. David YANGOUE  
Proviseur, Lycée Technique

#### **Chad/Tchad**

Chief Participant: M. Bireme Hamid ABDERAHIM  
Ministre, Ministère des Enseignements de Base,  
Secondaires et de l'Alphabétisation

M. Mahamat HAMAT  
Directeur de l'Enseignement Secondaire, Technique  
et Professionnel, Ministère des Enseignements de  
Base, Secondaires et de l'Alphabétisation

M. Koko ABDERAMANE  
Secrétaire Exécutif, Comité National pour  
l'Education et la Formation en liaison avec l'Emploi

#### **China/Chine**

Chief Participant: Mr. Tianbao ZHANG  
Vice-Minister of Education

Mr. Fuzeng YU  
Secretary General, National Commission of the  
People's Republic of China for UNESCO

Mr. Yao HUANG  
Director-General, Department of Vocational  
Education and Adult Education, Ministry of  
Education

Ms. Xiuqing ZHANG  
Deputy-Director, Department of Foreign Affairs  
Ministry of Education

Ms. Jinghui LIU  
Deputy Director, Central Institute of Vocational and  
Technical Education, Ministry of Education

Mr. Mansheng ZHOU  
Director of Division, National Centre for Education  
Development Research, Ministry of Education

Mr. Yue DU  
Director of Division, National Commission of the  
People's Republic of China for UNESCO

Ms. Xiaoping WANG  
Deputy Director of Division, National Commission  
of the People's Republic of China for UNESCO

Mr. Zhongwen YU  
President, Shenzhen Polytechnic

Mr. Kesheng TANG  
Foreign Affairs Secretary, Shenzhen Polytechnic

Mr. Zongyao LI  
President, Tianjin Professional College

Mr. Baoshan QIU  
President, Beijing Dongcheng Vocational Education  
Centre School

Ms. Yanbin CAO  
Director, Beijing Chaoyang Vocational Education  
Centre

Mr. Dezheng LIU  
Chinese National Commission for UNESCO

Mr. Yuan MA  
President, Huaxia Pharmacy Making Centre

Mr. Tian Bang YIN  
President, National Agri-Academy Education

#### **Costa Rica**

Chief Participant:  
Mr. Jorge Arturo ALVARADO CERDAS  
Miembro de la Junta Directiva, Instituto Nacional de  
Aprendizaje

#### **Côte d'Ivoire**

Chief Participant: M. Dossogui KONE  
Ministre de l'Enseignement Technique et de la  
Formation Professionnelle, Ministère de  
l'Enseignement Technique et de la Formation  
Professionnelle

M. Assemien Bile Raymond KOUASSI N'DA  
Conseiller Technique, Cabinet du Ministère de  
l'Enseignement Technique et de la Formation  
Professionnelle

M. N' Guessan SERI BI  
Directeur Général, Agence Nationale de la  
Formation Professionnelle, Ministère de  
l'Enseignement Technique et de la Formation  
Professionnelle

Mme Marie Lagoma GBATO  
Chargé du Développement International, Fonds de  
Développement de la Formation Professionnelle

M. Egny Henri LAUBOUET  
Directeur, Fonds de Développement de la Formation  
Professionnelle

Mme Anna MANOUAN  
Secrétaire Générale, Commission Nationale  
Ivoirienne pour l'UNESCO

M. Souleymane BAH  
Directeur Général, Institut pédagogique national de  
l'Enseignement Technique et Professionnel

Mr. Sgondo Diomande SIABA  
Consul, Embassy of Côte d'Ivoire in Seoul

#### **Cuba**

Chief Participant: Mr. Aker ARAGON CASTRO  
Director de Educacion Tecnica y Profesional,  
Ministerio de Educacion

#### **Denmark/Danemark**

Chief Participant: Mr. Henrik FRIEDIGER  
Head of Section, Vocational Education, National  
Education Authority, Ministry of Education

Mr. Mogens JENSEN  
Adviser, Ministry of Foreign Affairs

Mr. Peer Gert ANDERSEN  
Chief Adviser, Niels Brock Copenhagen Business  
College

#### **Ecuador/Equateur**

Mr. Marcelo SAMANIEGO  
Consul, Embassy of Ecuador in Seoul

Ms. Youn-joo JI  
Assistant, Embassy of Ecuador in Seoul

#### **Egypt/Egypte**

Chief Participant:  
Dr. Hussein Kamel BAHAA EL DIN  
Minister of Education, Ministry of Education

Mr. Adel ABDEL TAWAB  
Chairman, Productivity and Vocational Training  
Department, Ministry of Industry and Mineral  
Wealth

Mr. Mohamed Salah El Din HAMDY AHMED  
Director General for Planning and Follow-up,  
Productivity and Vocational Training Department,  
Ministry of Industry and Mineral Wealth

Mr. Ali Ahmed SAYED  
Head of Project Policy Implementation Unit  
Ministry of Education

Mr. Hussein DERAR  
Ambassador, Embassy of Egypt in Seoul

Mr. Mahmoud EL BAHNASAWY  
Director General Assistant, Industrial Education,  
Ministry of Education

Mr. Sami SAAD MURAD  
Second Secretary, Embassy of Egypt in Seoul

Mr. Abdel Salam MAAMOUN  
Ministry of Education

Dr. Rudolf BODE  
Chief Adviser to Ministry of Education, German  
Association for Technical Co-operation

#### **Ethiopia/Ethiopie**

Chief Participant: Ms. Atsede YOHANNESS  
Senior Expert, Ministry of Education

#### **Fiji**

Chief Participant: Mr. Robert BUBENDORFER  
Director, Fiji Institute of Technology

Mr. Josefa NATAU  
Principal, Education Office for Technical and  
Vocational Education, Ministry of Education

#### **Finland/Finlande**

Chief Participant: Mr. Timo LANKINEN  
Government Counsellor, Director for Vocational  
Education and Training, Ministry of Education

Mr. Timo LÄHDESMÄKI  
Director of Adult Education Division, National  
Board of Education

Mr. Kari PURHONEN  
Director, Confederation of Finnish Industry and  
Employers

Mr. Jarmo NURMIO  
Special Adviser, OAJ Organisation

Mr. Rauno JARNILA  
Special Government Adviser, Ministry of Education

Mr. Unto TURUNEN  
Ambassador, Embassy of Finland in Seoul

Mr. Jaakko SIRKJÄRVI  
Vice President, Espoo-Vantaa Institute of  
Technology

Mr. Markku KARHU  
Director of IT Degree Programme, Espoo-Vantaa  
Institute of Technology

**Former Yugoslav Republic of Macedonia/  
Ex-République yougoslave de Macédoine**  
Chief Participant: Mr. Nenad NOVKOVI  
Minister, Ministry of Education

Mr. Vanco GORGIEV  
Undersecretary, Ministry of Education

#### **France**

Chief Participant: M. Jean-Paul de GAUDEMAR  
Recteur, Académie de Toulouse, Ministère de  
l'Éducation nationale, de la Recherche et de la  
Technologie

M. Jean-Pierre LAFON  
Chef du bureau de la formation professionnelle et de  
l'enseignement technique, Ministère des Affaires  
étrangères

M. Raoul CANTAREL  
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale,  
Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche  
et de la Technologie

M. Jean Philippe CEPPEDE  
Responsable du département juridique, Centre  
INFFO

M. Jean-Pierre REGNIER  
Secrétaire Général adjoint, Commission nationale  
française pour l'UNESCO

M. Jean LAGARRIGUE  
Professeur d'Université à Montpellier, Ministère de  
l'Éducation nationale, de la Recherche et de la  
Technologie

M. Jean-François LIPPERT  
Chargé de mission national sous direction des  
Formations professionnelles, Ministère de  
l'Éducation nationale, de la Recherche et de la  
Technologie



M. Marc AGI  
Directeur Général de l'Arche de la Fraternité,  
Fondation Internationale des droits de l'homme

**Gabon**

Chief Participant: M. Joseph MAMBOUNGOU  
Ambassadeur, Ambassade de Gabon, Séoul

Mme Cathérine NKIE  
Directeur de l'Institut Pédagogique National,  
Ministère de l'Education Nationale

M. Jean-Marie BOUSSOUGOU  
Conseiller technique, Ministère de l'Education  
Nationale

M. Joseph ONDO EVA  
Directeur de l'Enseignement Technique et  
Professionnel de l'Education Nationale, Ministère de  
l'Education Nationale

M. Michel GUINDJOUNBI  
Conseiller Technique, Ministère de l'Education  
Nationale

M. Matha BARROS  
Directeur de l'Education Artistique, Ministère de la  
Culture et des Arts

M. Marcellin BIYAMBA MOUKETOU  
Directeur Général de la Formation Professionnelle,  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation  
Professionnelle

M. Louis Roger EVINAH  
Directeur du Centre des Métiers de la Femme

M. Paul Patrick BIFFOT  
Ambassade de Gabon, Séoul

**Gambia/Gambie**

Chief Participant:  
Ms. Ann Therese NDONG-JATTA  
Minister, Department of State for Education

Mr. Ebrahim Tas DONDEH  
Director of Technical Education, Department of  
State for Education

Mr. Makaireh Alieh N'JIE  
Director, Gambia Technical Training Institute

**Georgia/Géorgie**

Chief Participant: Mr. Peter METREVELI

Secretary-General, Georgian National Commission  
for UNESCO

Mr. Konstantine GLONTI  
Team Leader, National Observatory

**Germany/Allemagne**

Chief Participant: Dr. Helmut PÜTZ  
President, German Federal Institute for Vocational  
Training

Dr. Hubert LINHART  
Director General, Federal Ministry for Economic  
Co-operation and Development

Mr. Peter GOTTSTEIN  
Senior Official, Federal Ministry of Research and  
Education

Mr. Günther GÜSTER  
Project Manager, Federal Ministry of Research and  
Education

Mr. Michael HÄRTEL  
Federal Institute for Vocational Training

Mr. Friedrich HAMMERSCHMIDT  
Senior Advisor, Deutsche Gesellschaft für  
Technische Zusammenarbeit

Dr. Klaus HÜFNER  
President, German National Commission for  
UNESCO

Dr. Horst J. IDLER  
Senior Planner, Deutsche Gesellschaft für  
Technische Zusammenarbeit

Mr. Claus JOHANNSEN  
General Manager, Vocational and Advanced  
Training, SMS Schloemann-Siemag AG,  
Kuratorium der deutschen Wirtschaft f.  
Berufsbildung

Ms. Ingrid KÖNN  
Project Manager, Carl-Duisberg-Foundation for  
International Training and Development

Dr. Peter KRUG  
Head of Division, Ministry of Education

Dr. Herbert KRUMBEIN  
Head of Division Education, Health and Population  
Policy, Federal Ministry for Economic Co-operation  
and Development

Mr. Oliver LÜBKE  
Head of Division for Vocational Training with the  
Executive Committee, German Trade Union  
Confederation

Ms. Christine MERKEL  
Education Director, German National Commission  
for UNESCO

Mr. Uwe REUTTER  
German Technical Co-Operation, Crystal Project

Mr. Michael SCHOPF  
Senior Superintendent of Vocational Schools,  
Ministry for Schools, Youth and Vocational  
Education

Dr. Eunkoo LEE  
Director, Training and Business Development  
Asia, SAP AG

#### **Ghana**

Chief Participant: Mr. John Budu-Smith  
Deputy Director General and Director for Technical  
and Vocational Education, Ministry of Education

#### **Greece/Grèce**

Chief Participant:  
M. Gerassimos SAPOUNTZOGLU  
President, Organisme de l'Education et de  
Formation Professionnelle

M. Ioannis PAPAConstantinou  
Vice-President, Organisme de l'Education et de  
Formation Professionnelle

M. Konstantinos TSOLAKIDIS  
Advisor to the President, Organisme de l'Education  
et de Formation Professionnelle

Mme Dionyssia MARATOU  
Chef de Section, Relations Internationales,  
Organisme de l'Education et de Formation  
Professionnelle

Mr. Loukas ZAHILAS  
Director of Training, Organisation for Vocational  
Education and Training

#### **Guinea/Guinée**

M. Soriba YOULA  
Directeur National de l'Enseignement Technique et  
de la Formation Professionnelle

#### **Haiti/Haïti**

Chief Participant: M. Jacques ABRAHAM  
Directeur de l'Enseignement Secondaire, Ministère  
de l'Education Nationale

M. Michel SAINT-LOUIS  
Membre du Cabinet du Ministre, Ministère de  
l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports

M. Lesley MICHEL  
Directeur Général, Institut National de Formation  
Professionnelle

M. Louis Macson CHERY  
Consultant en Formation Professionnelle, Ministère  
de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des  
Sports

M. Jacky LUMARQUE  
Consultant, Ministère de l'Education Nationale, de  
la Jeunesse et des Sports

M. Jean-Claude JANVIER  
Directeur, Direction de la Formation Technique

#### **Hungary/Hongrie**

Chief Participant: Dr. András BENEDEK  
Deputy State Secretary, Ministry of Education

Mr. Istvan SUM  
Head of Department, Adult Training, Ministry of  
Education

Mr. Gabor NAGY  
International Rapporteur, Ministry of Education

Dr. Gyorgy SZENES  
Chairperson, Hungarian Vocational Association

Dr. Antal JEKKEL  
General Director, National Institution for Vocational  
Training

Dr. Sandor BARTAL  
Director, Mechwart Andras Vocational Secondary  
School

#### **India/Inde**

Chief Participant: Mr. Satinder SINGH  
Director of Technical Education, Ministry of  
Human Resource Development

Mr. R.C. MEENA  
Director, Ministry of Human Resource  
Development

Ms. Christine NATHAN  
ICFTU

**Indonesia/Indonésie**

Chief Participant: Mr. HENDARMAN  
Curriculum Developer, The Curriculum  
Development Centre, Ministry of Education and  
Culture

Mr. Yudo SWANSONO  
Ministry of Manpower

Mr. Binsar SIAGIAN BINSAR  
Instructor, Department of Education

Mr. Mustaghfirin AMIN  
Vice-Director, Vocational Development Centre,  
Malang

**Iran**

Chief Participant: Dr. Ali Asghar FANI  
Deputy Minister of Education, Ministry of  
Education

Mr. Mohsen TALAIE  
Ambassador, Embassy of Iran in Seoul

Dr. Abbas SADRI  
Director General, Bureau of Higher Technical and  
Vocational Education Schools, Ministry of  
Education

Mr. Esfandyar CHAHARBAND  
Director General, Bureau of Skill Education,  
Ministry of Education

Mr. Abdolreza ROSHANDEL  
Deputy Director, Department of International  
Organizations, Bureau of International, Scientific  
Co-operation, Ministry of Education

Mr. Bahram BADJOZAMAN  
Senior Member, Ministry of Education

Mr. Mohsen MOHAMMADZADEH  
General Director of Free Educations, Tarbiat  
Modarres University

Mr. Mehdi AKHLAGHI  
University Professor, Amir-Kabir University of  
Teheran

Mr. ETEMI MAHMOUD  
General Directorate, Training Office, Ministry of  
Industry

**Iraq/Irak**

Chief Participant: M. Mazin Mohamed JUMAH  
President de l'Organisme, Instituts Techniques

**Israel/Israël**

Chief Participant: Ms. Yaffa VIGODSKY  
Director, Science and Technology Administration,  
Ministry of Education, Culture and Sport

Dr. Ami ZE'EVI  
Director General, Amit Network of Vocational  
Schools

**Italy/Italie**

Chief Participant:  
Mr. Giuseppe MARTINEZ Y CABRERA  
Director General, Ministry of Education

Mr. Vittoria BALDIERI  
Head of Division, Ministry of Education

Mr. Vinonzo MICOCCI  
Inspector General, Ministry of Education

Mr. Lucio PUSCI  
Expert, Ministero Della Publica Istruzione

Ms. Antonietta BRUNO  
Administrator, Ministry of Education

**Jamaica**

Chief Participant: Mr. Robert GREGORY  
Executive Director, Human Employment and  
Resource Training, Jamaica National Training  
Authority

**Japan/Japon**

Chief Participant: Mr. Yoneo ISHII  
Chairperson, Japanese National Commission for  
UNESCO

Mr. Muneharu IWAMOTO  
Chief School Inspector, Ministry of Education,  
Science, Sports and Culture

Mr. Masatoshi MUTO  
Deputy-Director General, Cultural Affairs  
Department, Ministry of Foreign Affairs

Mr. Takashi KIYOURA  
Unit Chief, Vocational Education Division, Ministry  
of Education, Science, Sports and Culture

Mr. Kazuo AKIYAMA  
Japanese National Commission for UNESCO

Mr. Katsumi TANAKA  
Secretary General, National Association of  
Technical Senior High School Principals

Mr. Sakuo NAGASAWA  
Chief Researcher, National Association of Technical  
Senior High School Principals

Mr. Setsuo KOSAKA  
First Secretary, Japanese Embassy in Seoul

Mr. Hiroshi MATSUZAKA  
Government Official, Ministry of Education

**Jordan/Jordanie**

Chief Participant: Mr. Muhammed ALTARAWNEH

Division Director of Special Building Code, Greater  
Amman Municipality

**Kazakhstan**

Ms. Shaizada TASBULATOVA  
Team Leader, National Observatory

**Kenya**

Chief Participant: Mr. Kipkalya KONES  
Minister of Research and Technology

Mr. Peter OKAKA  
Director of Technical Training

Mr. Sammy P.M. KYUNGU  
Director of Education, Ministry of Education

Mr. Erastus Muthuuri KIUGU  
Secretary General, National Commission for  
UNESCO

Mr. John MULU  
Public Relations Officer, Ministry of Research and  
Technology

Dr. Ahmed FERREJ  
Lecturer, Consultant, Moi University

**Kuwait/Koweit**

Chief Participant: Dr. Abdulaziz G. AL-GHANIM  
Minister of Education and Higher Education,  
Ministry of Education and Higher Education

Mr. Saud ABDEL AZIZ JAFER  
Deputy Director-General, Public Authority for  
Applied Education and Training

Dr. Hamed HAMADAH  
Assistant Professor, College of Technical Studies,  
Public Authority for Applied Education and  
Training

Mr. Abdullatif AL-DUHAIISHI  
Director, Institute for Electricity and Water Training

Mr. Salem AL-SABAH  
Ambassador, Embassy of the State of Kuwait in  
Seoul

Mr. Fahed M. AL-AJMI  
Office Manager, Ministry of Higher Education

Mr. Abdelaziz A. AL-RAQAM  
Office Manager, Ministry of Education

Mr. Talal AL-HAZZA  
Diplomatic Attaché, Embassy of the State of Kuwait  
in Seoul

Mr. Abdullah AL-SHARHAN  
Second Secretary, Embassy of the State of Kuwait  
in Seoul

Mr. Abdulameer ALBAQSHI  
Science Inspector, Department of Private Education

**Kyrgyzstan/Kirghizistan**

Mr. Sultam KUZMANBAEV  
Ministry of Education, Science and Culture

**Lao People's Democratic Republic/**

**République démocratique populaire lao**

Chief Participant: Mr. Khamtanh CHANTHALA  
Vice-Minister, Ministry of Education

Ms. Phone Phet BOUPHA  
Deputy Director-General, Department of Higher,  
Technical and Vocational Education

**Latvia/Lettonie**

Chief Participant: Mr. Janis GAIGALS  
Minister, Ministry of Education and Science

Ms. Dita TRAIKAS  
Director, Agency for Vocational Education  
Development

Dr. Janis ROZENBLATS  
Advisor to Minister, Ministry of Education and  
Science

**Lesotho**

Chief Participant: Mr. Lesao LEHOHLA  
Minister of Education, Ministry of Education

Mr. Bernard Malefetsane PANENG  
Principal Secretary, Ministry of Education

Mr. Reginald Mallane LITABE  
Director, Technical and Vocational Education and  
Training, Ministry of Education

Mr. Washington MBIZVO  
Technical Advisor, Technical and Vocational  
Education, Ministry of Education

Mr. Mosuoe MOTEANE  
Director, Thaba-Tseka Technical Institute

Ms. Lipalesa Rosina NTS'INYI  
Chief of Administration and Personal Executive,  
Lesotho National Development Corporation

Mr. Karabo Thomas MARITE  
Deputy Permanent Delegate to UNESCO, Embassy  
of the Kingdom of Lesotho in Bonn

Ms. Palesa MOKETE  
First Secretary, Embassy of the Kingdom of Lesotho  
in Beijing

**Libyan Arab Jamahiriya/  
Jamahiriya Arabe Libyenne**

Chief Participant: M. Mohamed AL ASWAD  
Ambassadeur, Délégué permanent, Délégation  
permanente de la Libye auprès de l'UNESCO

Mr. Ahmed TABULI  
Ambassador, Embassy of Libya in Seoul

Dr. Abdulnabi ABUGHANIA  
Director, National Planning Centre for Education

Ms. Awate EL BESHTI  
Government Official

Mr. Fathi KREKSHI  
Libyan National Commission for UNESCO

**Lithuania/Lituanie**

Chief Participant: Mr. Kornelijus PLATELIS  
Minister, Ministry of Education and Science

Mr. Romualdas PUSVASKIS  
Director, Department of Specialist Training  
Ministry of Education and Science

**Luxemburg/Luxembourg**

Chief Participant: M. Aly SCHROEDER  
Directeur à la formation professionnelle, Ministère  
de l'Education nationale et de la Formation  
professionnelle

M. Siggie KOENIG  
Professeur Attaché Coordination du Département de  
l'enseignement secondaire et technique, Ministère de  
l'Education nationale et de la Formation  
professionnelle

M. Gilbert GRAF  
Secrétaire central, Syndicat Education et Sciences -  
OGBL

**Madagascar**

Chief Participant: M. Jorlin RALANTONIRINA  
Secrétaire Général, Ministère de l'Enseignement  
Technique et de la Formation Professionnelle

**Malawi**

Mr. Guy KAWANGA  
Principal, Salima Rural Vocational Training College

**Malaysia/Malaisie**

Chief Participant: Dr. Abdul Shukor ABDULLAH  
Director General of Education, Ministry of  
Education

Mr. Ahmad Zainuddin OTHMAN  
Director, Planning Research Division  
Ministry of Education

Mr. Imran IDRIS  
Polytechnic Principal, Sultan Abdul Halim  
Mu'adzam Shah Polytechnic

**Mali**

Chief Participant: M. Younouss Hameye DICKO  
Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

M. Moussa COUMARE  
Conseiller Technique, Enseignement Technique et  
Formation Professionnelle, Ministère des  
Enseignements Secondaire, Supérieur et de la  
Recherche Scientifique

M. Aboubacary COULIBALY  
Chargé de Mission à l'Agro-Sylvo-Pastoral,  
Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Mme Aminata SALL  
Secrétaire Générale, Commission nationale malienne  
pour l'UNESCO

M. Modibo TOLO  
Chargé de la Formation et du Développement des  
petites et moyennes entreprises, Fédération  
Nationale des Employeurs du Mali

Mme Agathe DAKOUO  
Professeur d'Enseignement Technique et  
Professionnel, Centre de Formation Professionnelle

M. Dramane HAIDARA  
Directeur, Observatoire de l'Emploi et de la  
Formation

#### **Malta/Malte**

Chief Participant: Mr. Jesmond MUGLIETT  
Parliamentary Secretary, Ministry of Education

Mr. Sean MIFSUD  
Personal Assistant to Parliamentary Secretary  
Ministry of Education

#### **Mauritius/Maurice**

Chief Participant:  
Mr. Sivalingum SUBRAMANIEN  
Permanent Secretary, Ministry of Education and  
Scientific Research

Mr. Ajit Kumar GUJADHUR  
Chairman, Industrial and Vocational Training  
Council

Mr. Paul Roland DUBOIS  
Director, Industrial and Vocational Training Board

#### **Mexico/Mexique**

Chief Participant:  
Dr. Manuel Valerio ORTEGA ORTEGA  
Subsecretario de Educacion e Investigacion  
Tecnologicas, Secretaria de Educacion Publica

Mr. Serafin AGUADO GUTIERREZ  
Assistant of Undersecretary of Research and  
Technological Education, Secretaria de Educacion  
Publica

Mr. Jorge HERRERA ESPINOSA  
Director de Planeacion y Organizacion, Instituto  
Politécnico Nacional

Mr. José GARCIA  
Director de Educacion Media Superior, Instituto  
Politécnico Nacional

Dr. Elias MICHA  
Director of International Affairs, National College  
of Professional Technical Education

Mr. Cecilio GARZA  
Ambassador, Embassy of Mexico in Seoul

Mr. Armando LOPEZ  
Cultural Attaché, Embassy of Mexico in Seoul

Mr. Enrique PIECK  
Academic Researcher, Mexico-Universidad  
Iberoamericana

#### **Mongolia/Mongolie**

Chief Participant: Mr. Altangerel SUMBUU  
Director of Department, Ministry of Education

Mr. Yura GIGJ  
President, Union of Technical and Vocational  
Education Institutions

Ms. Selenge AGVAANDORJ  
Professor, Mandakh Institute for Accounting

#### **Morocco/Maroc**

Chief Participant: M. Omar FASSI-FEHRI  
Secrétaire d'Etat chargé de la recherche scientifique,  
Gouvernement Marocain

M. Driss FREJ  
Chef de Cabinet du Ministre de l'enseignement  
secondaire et technique, Ministère de l'enseignement  
secondaire et technique

M. Aberrahmane RAMI  
Directeur des Curricula, Ministère de l'éducation  
nationale

M. Mokhtar ANNAKI  
Directeur, Enseignement Supérieur

M. Abdelfadel ELGHOUALI  
Directeur, Ministère de l'enseignement secondaire et  
technique

M. Mostafa ALAMI CHANTOUFI  
Directeur, Lycee Technique

M. Mohammadin SMAILI  
Chef de Division de l'Enseignement Technique,  
Ministère de l'éducation nationale

M. Mohamed STITOU  
Inspecteur Coordonnateur Central de  
l'Enseignement Technique Industriel, Ministère de  
l'enseignement secondaire et technique

M. Nasreddine RAMDANI  
Conseiller, Ambassade du Maroc, Séoul

M. Abdelhadi MOUDDEN  
Professeur d'Electronique

### **Mozambique**

Chief Participant: Mr. Arnaldo NHAVOTO  
Minister, Ministry of Education

Ms. Quiteria MABOTE  
Head of Curriculum Department  
Ministry of Education

Mr. Zefanias MUHATE  
Adviser to the Minister, Ministry of Education

Mr. Samuel Ernesto MANGEIA  
Principal of Teacher Training Institute, Ministry of  
Education

### **Myanmar**

Chief Participant: Mr. U. Aung WIN  
Deputy Director, Department of Technical and  
Vocational Education, Ministry of Science and  
Technology

### **Namibia/Namibie**

Chief Participant: Mr. Nahas ANGULA  
Minister of Higher Education, Vocational Training,  
Science and Technology

Mr. Muvaterra NDJOZE-SIRIRIKA  
Director of Vocational Education and Training,  
Ministry of Higher Education, Vocational Training,  
Science and Technology

Mr. Lawrence D. PRINGLE  
Principal, Rundu Vocational Training Centre

Mr. Raimo Ndapewa NAANDA  
Principal, Windhoek Vocational Training Centre

Mr. Marius KUDUMO  
Chief Programme Officer, Namibia National  
Commission for UNESCO

### **Nauru**

Chief Participant: Mr. Baron Divavesi WAQA  
Acting Secretary, Department of Education,

Mr. Ande DABUAE  
Principal, Nauru Vocational Training Centre

### **Nepal/Népal**

Chief Participant: Mr. Saroj DEVKOTA  
Vice Chairman, Council for Technical Education  
and Vocational Training

Mr. Rameshor SHRESTHA  
Undersecretary, Ministry of Education

### **Netherlands/Pays-Bas**

Ms. Marjon NOOTER  
Manager, International Affairs, Centre for the  
Innovation of Education and Training

Ms. Elleke VERWAIJEN  
Manager, Gender Programme, Centre for the  
Innovation of Education and Training

Mr. Christof WIELMAKER  
International Staff Member, Colo

### **New Zealand/Nouvelle-Zelande**

Chief Participant: Dr. John HINCHCLIFF  
President, Auckland Institute of Technology

### **Niger**

Chief Participant: M. Tidjani HAROUNA DEMBO  
Directeur de l'Enseignement Technique et de la  
Formation Professionnelle, Ministère de l'Education  
Nationale

M. Harouna MOUSSA  
Directeur Général, Ecole des mines, de l'industrie et  
de la geologie

### **Nigeria/Nigéria**

Chief Participant: Mr. Mahmud Yayale AHMED  
Permanent Secretary, Federal Ministry of Education

Mr. Siman Kadiri MANZO  
Director, Department of Science and Technology  
Education, Federal Ministry of Education

Dr. Peter Shehu ABDU  
Director, Educational Support Services Department,  
Federal Ministry of Education

Ms. Mobolaji Adewale Olubamke OLORUNFUNMI  
Deputy Director of International Education  
Co-operation, Federal Ministry of Education

Mr. Tijjani AHMED ABDULLAHI  
Executive Secretary of National Board for Technical  
Education

Mr. C.M. JADA  
Personal Assistant to the Permanent Secretary

Mr. Young NWAFOR  
Secretary-General, Nigerian National Commission  
for UNESCO

Mr. Salau Itopa BELLO  
President, National Association of Principales of  
Technical Colleges in Nigeria

#### **Norway/Norvège**

Chief Participant: Mr. Ole BRISEID  
Director General, Ministry of Education, Research  
and Church Affairs

Mr. Petter SKARHEIM  
Director General, Ministry of Education, Research  
and Church Affairs

Mr. Per Gunnar OLSEN  
Confederal Secretary, Norwegian Confederation of  
Trade Unions

Mr. Bjørnar MJØEN  
Second Vice-President, Teacher's Trade Union in  
Norway

Ms. Birgitta NAESS  
Chairperson, Norwegian National Commission for  
UNESCO

Ms. Gerd-Hanne FOSEN  
Senior Executive Officer, Norwegian National  
Commission for UNESCO

#### **Oman**

Chief Participant:  
Mr. Sheikh Amer Bin Shuwain AL-HOSNI  
Minister of Social Affairs, Labour and Vocational  
Training, Ministry of Social Affairs, Labour and  
Vocational Training

Dr. Ali Hassan AL-ABDUWANI  
Head of Manpower Planning Office, Ministry of  
Social Affairs, Labour and Vocational Training

Mr. Mohammed AL MUKHAINI  
Managing Director, Al Rakaib Training LLC

Mr. Saeed Juma AL-RIYAMI  
Head of the Minister's Office, Ministry of Social  
Affairs, Labour and Vocational Training

Mr. Ibrahim Ali AL-ASFOOR  
Member of the Board, Chamber of Commerce and  
Industry in Oman

#### **Pakistan**

Chief Participant: Mr. Najmuddin MANGRIO  
Deputy Educational Adviser, Ministry of Education

#### **Papua New Guinea/Papouasie-Nouvelle Guinée**

Chief Participant: Mr. Jerry KUHENA  
First Assistant Secretary, Department of Education

Mr. Korepa Lasa BARATI  
Vocational Curriculum Officer, Department of  
Education, Ministry of Education

#### **Peru/Pérou**

Mr. Luis Felipe GALVEZ  
Ambassador, Embassy of Peru in Seoul

#### **Philippines**

Chief Participant: Mr. Edicio DELA TORRE  
Director General, Technical Education and Skills  
Development Authority

Mr. Clifford A. PARAGUA  
Executive Director, Office of Formal Technical and  
Vocational Education and Training, Technical  
Education and Skills Development Authority

Mr. Renato ALBA  
President, Wester Visayas College of Science &  
Technology

#### **Poland/Pologne**

Chief Participant: Dr. Maciej TANAS  
University Professor, Ministry of Education

#### **Portugal**

Ms. Margarida ABECASIS  
Deputy Director of Employment and Vocational  
Training, Ministry of Labour and Solidarity

M. Luis PARDAL  
Directeur Adjoint, Département de l'Enseignement  
Secondaire, Ministère de l'Education

#### **Qatar**

Chief Participant:  
Dr. Mohamed Abdul-Rahim KAFOOD  
Minister of Education and Higher Education



Dr. Mohd ALHAMADI  
Dean, Faculty of Technology, University of Qatar

Dr. Abdul-Aziz Mohammed AL-HORR  
Director, Technical Bureau for Development

Mr. Salem AL-AZBA  
Director, Minister's Office, Ministry of Education

Mr. Adel Abdul-Rahman AL-HASHIMI  
Educational Researcher, Ministry of Education

**Republic of Congo/République du Congo**  
Chief Participant: M. André OKOMBI-SALISSA  
Ministre de l'Enseignement Technique et  
Professionnel, Ministère de l'Enseignement  
Technique et Professionnel

M. Jean Smart MANTETO  
Directeur Général de l'Enseignement Technique,  
Ministère de l'Enseignement Technique et  
Professionnel, Chargé du Redeploiement de la  
Jeunesse, de l'Instruction Civique et des Sports

M. Jean-Marie ADOUA  
Secrétaire Général, Commission nationale  
congolaise pour l'UNESCO

M. Prisca-Landry KIDZIE  
Collaborateur, Ministère de l'Enseignement  
Technique et Professionnel

**Republic of Korea/République de Corée**  
Chief Participant: Mr. Hai-Chan LEE  
Minister, Ministry of Education

Dr. Sun-jae CHO  
Vice-Minister, Ministry of Education

Mr. Kee-un CHUNG  
Director-General of International Co-operation  
Office, Ministry of Education

Mr. Mu-keun LEE  
President, Korea Research Institute for Vocational  
Education and Training

Mr. Jung-woo YI  
Director, Korea Manpower Agency

Mr. Namsoo SEO  
Director General, Ministry of Education

Mr. Seung-hwan LEE  
Director, Education Unit, Korea National  
Commission for UNESCO

Ms. Young-Hyun LEE  
Director, Korea Research Institute for Vocational  
Education and Training

Mr. Myong-Hoon SHIN  
Director General, Korea Research Institute for  
Vocational Education and Training

Mr. Pan-wook KIM  
Professor, Department of Technology Education,  
College of Engineering, Chungnam National  
University

Mr. Jaihak LEE  
Assistant Professor, Korea Polytechnic University

Mr. Dae-bong KWON  
Professor, College of Education, Korea University

Mr. Man-Gon PARK  
Professor, Department of Computer Science Faculty  
of Computer & Multimedia Engineering, Pukyong  
National University

Ms. Kyung-Hee SHIN  
Researcher, Seoul Development Institute

Mr. Ki-Hong KIM  
Senior Researcher, Korea Research Institute for  
Vocational Education and Training

Mr. Taeck-deuk KIM  
Chairman, KOSNET Information and Technology  
Co., Ltd

Mr. Yong-sung KOO  
President, New-Wave Consulting

Ms. Ae-kyung CHOI  
Professor, College of Business, Ewha Women's  
University

Mr. Young Hee CHON  
Managing Director, Chung Dong Education  
Foundation

Mr. Steven PURVIS  
Program Specialist, Korean Educational  
Development Institute

Mr. Cheong San LIM  
President, Kongju National Culture College

Ms. Ok Sern JUN  
Supervisor, Educational Office of Kimchun

Mr. Sangwon KO  
Research Fellow, Science and Technology Policy  
Institute

Mr. Wi Yang KANG  
Taegu University

Mr. Dong-eung LEE  
Director, Labour Relations Department, Korea  
Employers Federation

Mr. Chul Soo HAN  
Head of Training, Seoul Ilim Vocational Training  
Institute

Mr. Bradley SAGEN  
Visiting Fulbright Professor, College of Science in  
Education, Yonsei University

Mr. Byong-Sun KWAK  
Korean Educational Development Institute

Mr. Seung-il NA  
Assistant Professor, Chair, Taegu National  
University of Education

Mr. Kyong Koo LEE  
Korea International Cooperation Agency

Ms. Ryung-Ja KIM  
Ilsan Vocational Training Institute

Mr. Kwang Woong PAE  
Principal, Vocational Training Institute

Ms. Ee-Gyeong KIM  
Korean Educational Development Institute

Ms. In-Kyung YOON  
Professor, Home Economics Department, Korea  
National University of Education

Mr. In-Hong GIM  
Kaeng-ju University

Mr. Zunsang HAN  
Yonsei University

Mr. Kye woo LEE  
Graduate School of International Studies, Ewha  
University

Mr. Dok Pyo HONG  
Export Manager, KSILC

Mr. Shinil KIM  
Seoul National University

Mr. Jin Hong KIM  
Human Resources Development Department, KMA

Mr. Jong Sung LEE  
Researcher, Vocational Education and Training,  
KRIVET

Mr. Jung Wook LEE  
Korea International Cooperation Agency

Ms. Hae-Ae SEO  
Korean Educational Development Institute

Mr. Chyul-Young JYUNG  
Associate Professor, Seoul National University

Ms. Kyung He SUNG  
Korean Educational Development Institute

Mr. Sungho CHOI  
Official Development Assistance, Korea  
International Cooperation Agency

Ms. Hye-sun YU  
Assistant Representative, Hanns-Seidel-Stiftung e.v.

#### **Romania/Roumanie**

Chief Participant: Mme Madlen SERBAN  
Directrice, Centre National de Développement du  
l'Enseignement Professionnel

Mr. Nicolae ROPOTEAN  
Ambassador, Embassy of Romania in Seoul

#### **Russian Federation/Fédération de Russie**

Chief Participant: Mr. Evgueni BOUTKO  
Chief, Department of Vocational Education,  
Ministry of General and Vocational Education

Mr. Sergey ALEKSAKHIN  
Head of Chair, Russian Labour and Employment  
Academy

Mr. Anatoli N. KRAINOV  
Counsellor Science & Technology, Embassy of the  
Russian Federation in Seoul

Mr. Andrei NIKOLAEV  
Professor, Moscow State Automobile University

Ms. Olga OLEYNIKOVA  
Team Leader, National Observatory

#### **Rwanda**

Chief Participant: M. Emmanuel MUDIDI  
Ministre de l'Education, Ministère de l'Education

Mr. Stanislaus LWAKABAMBA  
Rector, Kigali Institute of Science, Technology and  
Management

#### **Samoa**

Mr. Perive Tanuvasa LENE  
Chief Executive Officer, Samoa Polytechnic

#### **Saudi Arabia/Arabie Saoudite**

Chief Participant: Dr. Ali ALGHAFIS  
Vice Governor Research and Development, General  
Organization for Technical Education and  
Vocational Training

Dr. Saeed MALLAH  
General Supervisor for Colleges of Technology,  
General Organization for Technical Education and  
Vocational Training

Dr. Khalid ALSHALLASH  
Director General of Curricula, General Organization  
for Technical Education and Vocational Training

Dr. Ali AL-MEHAIMMED  
Director General for Development, General  
Organization for Technical Education and  
Vocational Training

Dr. Ahmed AL-EISA  
Dean of Riyadh College of Technology, General  
Organization for Technical Education and  
Vocational Training

Mr. Khaled ALSHEMAS  
Advisor, Office of the Deputy Minister, Ministry of  
Education

#### **Senegal/Sénégal**

Chief Participant: M. Mame Bounama SALL  
Ministre de l'Education de Base et des Langues  
Nationales

M. El Hadj Tamsir MBAYE  
Conseiller Technique du Premier Ministre

M. Mamadou SAGNANE  
Directeur de la Formation Professionnelle, Ministère  
de l'Education Nationale

M. Abdoulaye MBOUP  
Directeur de l'Enseignement secondaire technique,  
Ministère de l'Education Nationale

M. Abdoul Aziz DIA  
Directeur de l'Office National de la Formation  
Professionnelle

M. Boubacar SALL  
Directeur de l'Institut Privé de Gestion

Mr. Aladji Amadou THIAM  
Ambassador of Senegal to Japan and the Republic  
of Korea, Embassy of Senegal in Japan

#### **Seychelles**

Mr. John LESPERENCE  
Principal, Industrial Training Centre  
Ministry of Education

#### **Sierra Leone**

Chief Participant: Mr. Jonas REDWOOD-SAWYER

Lecturer, Consultant, University of Sierra Leone

#### **Slovenia/Slovenie**

Chief Participant: Dr. Darko STRAJN  
Researcher, Institute of Education

Mr. Vladimir TKALEC  
Director, Centre for Vocational Education

#### **Solomon Islands/Iles Salomon**

Chief Participant: Mr. Ronidy MANI  
Minister of Education, Department of Education and  
Human Resource Development

Mr. Lucien KII  
Secretary to Ministry, Ministry of Education and  
Human Resource Development

#### **South Africa/Afrique du Sud**

Chief Participant: Dr. Ihron RENSBURG  
Deputy Director-General, Department of Education

Ms. Gugulethu Thenjiwe NXUMALO  
Director: Adult Education and Training,  
Department of Education

Dr. Thami SHEZI  
Committee of Technical College Principals

Mr. Desmond FILLIS  
Deputy Director, International Relations,  
Department of Education

Ms. Vuyelwa PENXA  
Education Specialist, Further Education and  
Training, Department of Education

Mr. William TEMPLE  
Education Specialist, Gauteng Department of  
Education

Mr. Anshumali PADAYACHEE  
Vice-Principal, ML Sultan Technikon

### **Sri Lanka**

Chief Participant:  
Mr. Padmasiri Wickrama SENEVIRATNE  
Additional Secretary, Ministry of Vocational  
Training & Rural Industries

Mr. A. Earle Z. FERNANDO  
Advisor on Technical Education and Vocational  
Training, Ministry of Vocational Training & Rural  
Industries

Mr. Anura KUMARASINGHE  
Chairman, Tertiary and Vocational Education  
Commission

Ms. Shanthi SUDUSINGHE  
Chargé d'Affaires, Sri Lanka Embassy in Seoul

Mr. Poddiwela Marage LEELARATNE  
Director-General, Tertiary and Vocational  
Education Commission

### **Sudan/Soudan**

Chief Participant:  
Mr. Hamid Mohamed Ali TOREIN  
Federal Minister of Education, Federal Ministry of  
Education

Mr. Mohamed Abdalla KHEIRALLA  
Director General of Education, Ministry of  
Education

Mr. Abdel Hamied GIBRIEL  
Ambassador, Sudan Embassy in Seoul  
Mr. El Rain HAIDOOB  
Diplomat, Sudan Embassy in Seoul

### **Swaziland**

Chief Participant: Rev. Abednigo NTSHANGASE  
Minister of Education, Ministry of Education

Ms. Adelaide P. MKHONTA  
Principal Secretary, Ministry of Education

Mr. Hebron SUKATI  
Acting Principal, Swaziland College of Technology

Ms. Dorothy LITTLER  
Secretary-General, Swaziland National Commission  
for UNESCO

### **Sweden/Suède**

Chief Participant: Mr. Torgny DANIELSSON  
Member of the Swedish Parliament, Swedish  
National Commission for UNESCO

Mr. Sverker HÄRD  
Director of Education, National Agency for  
Education

Ms. Elisabeth SUNDÉN INGESTRÖM  
Secretary of Commission, Commission on Qualified  
Vocational Education

Mr. Björn CARNSTAM  
Director, Municipal Adult Education

### **Switzerland/Suisse**

Chief Participant: M. Christian SCHÄRER  
Directeur Suppléant, Office fédéral de la formation  
professionnelle et de la technologie

Dr. Rudolf JÖRG-FROMM  
Professeur, Ecole professionnelle de Zürich

Mr. Jean-Marc CLAVEL  
Programme Co-ordinator, Swiss Agency for  
Development and Co-operation

### **Syrian Arab Republic/**

**République Arabe Syrienne**  
Chief Participant: Mr. Mahmoud ZAATARIEH  
President of Teacher's Syndicate, Ministry of  
Education

Mr. Hatem AL-HOMSI  
Vice Minister for Technical and Vocational  
Education, Ministry of Education

Mr. Youssef HAYDAR  
Director of Technical Institute, Ministry of  
Education

Mr. Merie AL RIFAIE  
Technical Engineer, Ministry of Education

### **Tajikistan/Tadjikistan**

Mr. Khoudoberoli KHOLIKNAZAROV  
Delagate, Ministry of Labour

**Thailand/Thaïlande**

Chief Participant: Dr. Tongyoo KAEWSAIHA,  
Director-General, Department of Non-Formal  
Education

Mr. Sa-Nguan BOONPIYATHUD  
Deputy Director-General, Department of Vocational  
Education

Dr. Werawat WANNASIRI  
President, The Federation of Private Vocational  
Schools of Thailand

Dr. Nimit JIVASANTIKARN  
Administrative Committee, The Federation of  
Private Vocational Schools of Thailand

Mr. Chinnapat BHUMIRAT  
Director, Bureau of Educational Policy  
Development and Strategic Planning, Office of the  
National Education Commission

Mr. Somsak SUMOTAYAKUL  
Inspector General, Department of Skill  
Development, Ministry of Labour and Social Affairs

**Tonga**

Chief Participant: Mr. Paul Sunia BLOOMFIELD  
Director of Education, Youth, Sports and Culture

**Tunisia/Tunisie**

Chief Participant: Mr. Mondher JEMAIL  
Ambassador, Embassy of Tunisia in Seoul

Mr. Sadok BOU ALI  
Counsellor, Embassy of Tunisia in Seoul

**Turkey/Turquie**

Chief Participant: Mr. Metin BOSTANCIOGLU  
Minister of National Education, Ministry of  
National Education

Mr. Mehmet TEMEL  
Deputy Under-Secretary, Ministry of National  
Education

Mr. Tolga YAGIZATLI  
General Director of Foreign Affairs, Ministry of  
National Education

Dr. Necmettin YESILMEN  
Director of Vocational and Technical Education,  
Research and Development Centre, Ministry of  
National Education

Mr. Erdogan ÖZNAL  
Member of Governing Board, Higher Education  
Council of Turkey

Dr. Sabahattin BALCI  
Principal, Ankara University

Dr. Selcuk MISTIKOGLU  
Assistant Professor, Director, Mustafa Kemal  
University, Iskenderum Technical Vocational  
School of Higher Studies

**Uganda/Ouganda**

Chief Participant: Dr. Abel RWENDEIRE  
Minister of State for Higher Education, Ministry of  
Education and Sports

Mr. Louis LATIGO-OLAL  
Senior Education Officer, Ministry of Education and  
Sports

Mr. Nantumbwe Hannah KAKEMBO  
Project Manager, Uganda City Council of Kampala

**Ukraine**

Chief Participant: Mr. Andriy HURZHIY  
Deputy-Head, Department of Education, Science  
and Humanitarian Development, Cabinet of  
Ministers of Ukraine

Ms. Olga SHCHERBAK  
Director, Industrial Pedagogical College

Ms. Nelya NICHKALO  
Vice-Director, Institute of Pedagogics &  
Psychology of Vocational Education

Mr. Anatoliy TOLKACHOV  
Counsellor, Embassy of Ukraine in Seoul

**United Arab Emirates/Emirats Arabes Unis**

Chief Participant: Dr. Salim AL-SHAMSI  
Director, Technical Education Department of the  
Ministry of Education and Youth

Mr. Sulaiman AL-JASSIM  
Director, Community Relations and Manpower  
Development, Higher Colleges of Technology

**United Kingdom of Great Britain and Northern  
Ireland/Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et  
d'Irlande du Nord**

Chief Participant: Mr. John ALLBUTT  
Department of Education and Employment

Ms. Janice ROSS  
International Relations Division,  
Department for Education and Employment

Dr. Gren JONES  
(Former) Senior Technical and Vocational Adviser,  
Department for International Development

Mr. Peter DUNCAN  
Principal and Chief Executive, Central College of  
Commerce, Glasgow and Director, British Training  
International

Mr. Thomas CROMPTON  
Assistant Chief Executive, Tyneside Training and  
Enterprise Council

Ms. Susan RAWLINSON  
Adviser, Further Education and Training,  
The British Council

Mr. Chris EVANS  
Chief Executive, Leicestershire Careers and  
Guidance Services Ltd.

Mr. Brian W. TURTLE  
Principal and Chief Executive, Limavady College of  
Further and Higher Education

**United Republic of Tanzania/  
République-Unie de Tanzanie**  
Chief Participant: Mr. Abubakar R.M.S RAJABU  
Permanent Secretary, Ministry of Education and  
Culture

Mr. Suleiman MMWIRY  
Director, Technical and Vocational Education  
Department, Ministry of Science, Technology and  
Higher Education

Mr. Adelhelm MERU  
Director General, Vocational Education and  
Training Authority

Mr. Khamis KHAMIS  
Tutor, Karume Technical College

Mr. Lars HALD  
Chief Technical Advisor, Vocational Education and  
Training Authority, DANIDA

**Uzbekistan/Ouzbékistan**  
Chief Participant: Mr. Khayriddin MASUDOV  
Deputy Chief, Center for Specialized Secondary and  
Vocational Education, Ministry of Higher and  
Secondary Specialised Education

Mr. Farkhod KHAMIDOV  
Attaché, Embassy of the Republic of Uzbekistan  
in Seoul

Mr. Alisher MIRSALIHOV

**Vanuatu**  
M. Daniel Henri LAMOUREUX  
Proviseur, Institut National de Technologie  
de Vanuatu

**Venezuela**  
Mr. Murillo M. ALBERTO  
Chargé D'Affaires, Embassy of Venezuela in Seoul

**Vietnam**  
Chief Participant: Ms. Thi Hoang Cuc LÊ  
Secretary, Vietnam National Commission for  
UNESCO

**Yemen/Yémen**  
Chief Participant: Mr. Gamal AL-KHAWLANI  
Deputy Minister, Yemeni Ministry of Labour and  
Vocational Training

**Zambia/Zambie**  
Chief Participant: Dr. Danny PULE  
Deputy Minister, Ministry of Science, Technology  
and Vocational Training

Mr. Mwamaka Lweya MULAGA  
Director, Planning and Development, Ministry of  
Science, Technology and Vocational Training

Mr. Sandford Abraham MUPANGA  
Director, Department of Technical Education and  
Vocational Training

**Zimbabwe**  
Chief Participant: Mr. Celestino Grey CHIVANDA  
Principal, Harare Polytechnic

Mr. Stephen J.L. MOYO  
Counsellor, National Manpower Advisory Council

NON-MEMBER STATES/ETATS NON MEMBRES

**Brunei Darussalem**

Mr. Dato Haji Mustafa ABU BAKAR  
Director of Technical Education, Ministry of  
Education

Mr. Nazamsah HAJI IBRAHIM  
Acting Secretary, Brunei Darussalem Technical and  
Vocational Education Council

**Holy See/Saint-Siège**

Mr. Giovanni Battista MORANDINI  
Ambassador, Holy See Embassy in Seoul

Mr. Jong-su KIM  
Secretary General, Catholic Bishops' Conference of

**Korea**

Mr. Duk-ho KIM  
Director of Planning Department, Korea Foundation  
of Polytechnic College

**United States of America/Etats-Unis D'Amérique**

Professor Robert Allen HALL  
Department of Corrections, New Hampshire

Mr. Chet RZONCA

Associate Professor, University of Iowa

PALESTINIAN AUTHORITY/AUTORITE PALESTINIENNE

Mr. Hisham KUHAIL  
Deputy Minister  
Ministry of Higher Education

Mr. Ziad JWEILES  
Director-General for Colleges and Technical  
Education, Ministry of Higher Education

## INVITED SPECIALISTS/EXPERTS INVITES

Dr. Ali N. ALGHAFIS  
Vice Governor, General Organisation for  
Technical Education and Vocational Training  
Kingdom of Saudi Arabia

Dr. Munther AL-MASRI  
President, National Center for  
Human Resources Development  
Jordan

Mme Colette ARNOLD  
Inspecteur de l'Enseignement Technique, Ministère  
de l'Education Nationale, de la Recherche et de la  
Technologie  
France

Mr. Frantisek BARTAK  
Deputy Director, Research Institute of Technical  
and Vocational Education  
Czech Republic

Dr. Chiranjib Kumar BASU  
Director-Emeritus, Colombo Plan Staff College for  
Technician Education

Dr. András BENEDEK  
Deputy State Secretary, Ministry of Education  
Hungary

Ms. Adrienne BIRD  
Chief Director, Human Resources Development and  
Employment Services, Department of Labour  
South Africa

Mr. Jean-Luc BRUN  
Board Member, International Association for  
Educational and Vocational Guidance  
France

Dr. Suk-Min CHANG  
Director General, Korea Research Institute for  
Vocational Education and Training (KRIVET)  
Republic of Korea

Dr. Chris CHINIEN  
Director of UNEVOC Canada  
Faculty of Education, University of Manitoba  
Canada

Mr. Claudio DE MOURO CASTRO  
Chief Education Advisor, Social Programmes  
Division, Interamerican Development Bank  
Ms. Camilla EKLÖF  
Counsellor of Education,  
National Board of Education  
Finland

Dr. William HALL  
International Consultant, National Centre for  
Vocational Education Research Ltd.  
Australia

Dr. Rowland Barry HOBART  
Principal Consultant, Barry Hobart and Associates,  
International Consultants, Education and Training  
for the World of Work  
Australia

Ms. Maria DE IBARROLA  
Investigador Cinvestav 3 "C", Centro de  
Investigacion y de Estudios Avanzados del IPN  
Mexico

Dr. Wanjala B. KERRE  
Associate Professor, Moi University  
Kenya

Mr. Ahsan Ullah KHAN  
Chairman, Skill Development Council, Karachi  
Pakistan

Mr. Kenneth KING  
Professor, Director, Centre of African Studies,  
University of Edinburgh  
Scotland, United Kingdom

Mr. Stanislaus Bernard LWAKABAMBA  
Professor, Director of Kigali Institute of Science,  
Technology and Management (KIST)  
Rwanda

Mr. Guang-ping MENG  
Executive Vice-Chairman, Chinese Society  
of Vocational and Technical Education  
China



Mr. Martin MIRANDA  
Coordinador de Educacion Media Técnico-  
Profesional, Ministerio de Educacion  
Chile

Dr. Arun K. MISHRA  
Director, Pandit Sunderlal Sharma Central  
Institute of Vocational Education  
Dr. Hermann MÜLLER-SOLGER  
Head, Federal Ministry of Education, Science,  
Research and Technology  
Germany

Ms. Marianne NGANUNU  
Director, Department of Vocational Education and  
Training, Ministry of Education  
Botswana

Ms. Telmina PEREIRA  
Director, National Directorate for Technical and  
Vocational Education, Ministry of Education  
Mozambique

Mr. Jaime RAMIREZ-GUERRERO  
Consultant, Red Latinoamericana de Educacion y  
Trabajo Nodo Colombiano  
Colombia

Dr. Hermann W. SCHMIDT  
Professor, Former President, Federal Institute for  
Vocational Training (BIBB)  
Germany

M. Oumar SOCK  
Directeur, Ecole Supérieure Polytechnique  
Sénégal

Mr. Brian STANFORD  
Consultant, Stanford and Associates  
Australia

Mr. Kenneth WILTSHIRE  
Chairperson, Australian National Commission  
for UNESCO  
Australia

Ms. Madeleine WOOLLEY  
Director, Adelaide Institute of TAFE  
Australia

REPRESENTATIVES OF ORGANISATIONS OF THE UNITED NATIONS SYSTEM/  
Représentants d'Organisations du système des Nations Unies

**International Labour Organization (ILO)**

Ms. Mitsuko HORIUCHI  
Assistant Director General  
responsible for Asia and the Pacific  
Thailand

Mr. Frans LENGLET  
Director of Training, International Training Centre  
Italy

Ms. Ayse Gun MITCHELL  
Senior Policy Adviser, Training Policies Branch,  
Training and Employment Department,  
International Labour Office  
Switzerland

Mr. Nikolai PETROV  
Chief, Technical Co-operation Team,  
International Labour Office  
Switzerland

Mr. Trevor RIORDAN  
Senior Specialist in Vocational Training, Regional  
Office for Asia and the Pacific  
Thailand

Mr. Pedro WEINBERG  
Director, Inter-American Vocational Training  
Research and Documentation Centre  
Uruguay

**United Nations Development Programme  
(UNDP)**

Mr. John LAWRENCE  
Former Principal Officer,  
United States of America

Mr. Somsey NORINDR  
Resident Coordinator,  
Republic of Korea

## OBSERVERS/OBSERVATEURS

### Organisations of the United Nations System/Organisations du système des Nations Unies

#### **World Bank**

Mr. Christopher Joseph THOMAS  
Educator, East Asia Human Development  
Department  
United States of America

Mr. David FRETWELL  
Senior Employment and Training Specialist  
United States of America

Mr. Adriaan VERSPOOR  
Education Sector Leader Africa  
United States of America

Mr. John MIDDLETON  
Senior Education Adviser  
Thailand

## INTERGOVERNMENTAL ORGANISATIONS/ORGANISATIONS

### INTERGOUVERNEMENTALES

#### **Agence intergouvernementale de la Francophonie**

M. Hamidou Arouna SIDIKOU  
Directeur de l'éducation et de la formation technique  
et professionnel  
France

M. Bougouma N'GOM  
Secrétaire Général de la CONFEMEN  
Sénégal

M. Hervé TEISSEIRE  
Responsable de projets  
France

M. Taliby KABA  
Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement  
Technique et Professionnel  
Guinée

M. Ahmed MEDIMAGH  
Directeur général de la Formation Professionnelle  
Tunisie

M. D. Malick TRAORE  
Directeur général de l'Enseignement Secondaire,  
Technique et Professionnel  
Burkina Faso

M. Marcellino PIPITE  
Directeur de l'Enseignement Technique et  
Professionnel  
Vanuatu

#### **Arab Bureau of Education for the Gulf States**

Dr. Saeed M. AL-MULLAIS  
Director General  
Saudi Arabia

#### **Colombo Plan Staff College for Technician Education**

Dr. Bernardo ADIVISO  
Director  
The Philippines

#### **Commonwealth of Learning**

Mr. John BARTRAM  
Education Specialist  
Canada

#### **European Training Foundation**

Mr. Ulrich HILLENKAMP  
Deputy Director  
Italy

Ms. Evelyn VIERTTEL  
Regional Coordinator  
Italy

Ms. Gisela SCHÜRINGS  
Head of Information and Publications Department  
Italy

#### **Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (ISESCO)**

Mr. Seydou CISSE  
Programme Specialist  
Morocco

**Organization for Economic Cooperation and Development (OECD)**

Mme Marianne DURAND-DROUHIN  
Principal Administrator, Education Division  
France

**South-East Asian Ministers of Education Organisation, Regional Centre for Vocational and Technical Education**

Mr. Haji Abdul Ghani HAJI OMAR  
Director  
Negara Brunei Darussalem

Mr. Benito BENOZA  
Assistant to the Director  
Philippines

*Non-Governmental Organisations/Organisations non gouvernementales*

**Asian-South Pacific Bureau of Adult Education**

Mr. Richard BAGNALL  
Associate Professor of Adult and Vocational  
Education  
Australia

Mr. Robert Francis GARCIA  
Programme Officer  
Philippines

Mr. Rewat SUTHAM  
Department of Non-formal Education  
Thailand

**Association for Educational Assessment**

Mr. Olu AINA  
Member of Executive Committee  
Nigeria

**Australian Education Union**

Mr. Ian Fraser MACKIE  
Federal Deputy President  
Australia

Mr. Rex HEWETT  
Federal TAFE Secretary  
Australia

**City & Guilds of London Institute**

Ms. Catherine BUSH  
Development Manager  
United Kingdom

**Education International**

Mr. Elie JOUEN  
Deputy General Secretary  
Belgium

Mr. Ulf FREDRIKSSON  
Co-ordinator  
Belgium

**European Centre for the Development of Vocational Training**

Mr. Carlos DA CRUZ  
Informatics Assistant  
Greece

Mr. Colin McCULLOUGH  
Assistant to Directorate  
Greece

**Federation of Korean Free Trade Unions**

Mr. Jin-Kui NOH  
Senior Director, Policy Office  
Republic of Korea

**Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft**

Ms. Annelie STRACK  
Member of the GEW Working Group  
"Vocational and Further Education"  
Germany

**International Vocational Education and Training Association**

Ms. Johanna LASONEN  
Senior Researcher, Institute for Educational  
Research  
Finland

**Korea Student Christian Federation**

Mr. Chong-Yul PARK  
General Secretary  
Republic of Korea

**National Association of Schoolmasters Union of Women Teachers (NASUWT)**

Mr. Martin JOHNSON  
Senior Vice-President  
United Kingdom

**National Occupational Informational Coordinating Committee**

Ms. Juliette LESTER  
Director  
United States of America

**National Union of Teachers**

Mr. Steve SINNOTT  
Deputy General Secretary  
United Kingdom

**National Union of the Teaching Profession**

Mr. Matthew NG YEAN SIANG  
General Treasurer  
Malaysia

**Scottish Qualifications Authority**

Mr. Chris BROWN  
Head of Qualifications  
United Kingdom

**Syndicat National des Enseignements de  
Second Degré**

M. Yves BAUNAY  
Secrétaire National  
France

M. Bernard PABOT  
Secrétaire Général  
France

**Teachers Trade Union**

Mr. Jose Maria LEONFANTI  
Secretario de Prensa  
Argentina

**World Association for Educational Research**

Mr. Wolfgang HELLWIG  
Junior Researcher  
Germany

Ms. Ute LANZENDORF  
Junior Researcher  
Germany

**World Confederation of Teachers**

Mr. Helmut SKALA  
Vice President  
Austria

Mr. August VAN DONGEN  
Secretary General  
Belgium

**World Council of Comparative Education  
Societies**

Dr. David N. WILSON  
President  
Canada

**FOUNDATIONS AND INSTITUTIONS/FONDATIONS ET INSTITUTIONS****Arbeitsgemeinschaft Berufliche Bildung****V. – Hochschule, Betrieb und Schule**

Mr. Peter COLLINGRO  
(also representing the GTZ), Germany

**Deutsche Gesellschaft für Technische  
Zusammenarbeit (GTZ)**

Mr. Horst SEEL  
Germany

**Institut Universitaire d'Etudes de  
Développement**

M. Michel CARTON  
Professeur  
Suisse

**International Foundation for Human  
Development**

Mr. Rao V.B.J. CHELIKANI  
President  
India

**US Agency for International Development**

Ms. Emily VARGAS-BARON  
Deputy Assistant Administrator  
United States of America

Mr. Robert S. McCLUSKY  
Education Specialist, Workforce  
United States of America

Industry/Industrie

**ALCATEL**

M. Patrick BOURRIER  
Vice Président, Affaires Internationales  
France

**ONYX Interactive**

Mr. Ori KAREV  
Director, International Marketing  
Israel

UNESCO REPRESENTATIVES AND CONSULTANTS /  
Représentants et consultants de l'UNESCO

Mr. Naceur BOUCHOUCHI  
Director, Co-operation Division  
“Priority Africa” Department, UNESCO Paris

Mr. Mohammed Shamsul ALAM  
UNESCO Representative in Iran

Mr. Jorge WERTHEIN  
UNESCO Representative in Brazil

Mr. Chander J. DASWANI  
Consultant

Mr. Ettore GELPI  
Consultant

Mr. Gerald PILLAY  
Consultant



# CONGRESS SECRETARIAT

## I. UNESCO Secretariat

### 1. Plenary Meetings

#### Director-General

F. Mayor

#### Secretarial assistance

Ms F. Gazdar, ED/SVE/TVE

#### Deputy Director-General for Education and Representative of the Director-General

C.N. Power, DDG/ED

#### Assistant to DDG/ED

A. Parsuramen, Director ED/SVE

#### Secretary-General of the Congress

Q. Tang, Director, ED/SVE/TVE

#### Assisted by

P. Herold, Director, ED/BPC/ECM

[planning/co-ordination of the work of the Secretariat]

Y. Yoon, ED/SVE/TVE

[liaison with host country]

#### Assistants to the Rapporteur/Head of Drafting Group

##### (i) Recommendations

M. Perera, ED/SVE/TVE

M. Qureshi, ED/SVE/TVE

##### (ii) Oral Report and Closing speech of DDG/ED

A. Yousif, Director, ED/BAS/LIT

#### Secretarial assistance

Ms M. Hassine, ED/BPC/ECM

Ms M. Triouleyre, ED/ERD

### 2. Meetings of Commissions [I to IV]

#### Secretary of Commission I

H. Krönner, Chief, IUG/Berlin

#### Secretary of Commission II

L.E. Munjanganja, UNESCO Bangkok

A. Dyankov, ED/SVE/TVE

Secretarial assistance Commissions I and III

Ms K. Guebre-Xabier, ED/SVE/TVE

Secretary of Commission III

Ms S. Osugi, ED/SVE/TVE

Ms E.M. Leite, UNESCO Santiago de Chile

Secretary of Commission IV

S. Sulieman, UNESCO Beirut

Secretarial assistance to Commissions II and IV

Ms J. Boulmer, ED/ECP

Co-ordination of Round Tables

A. Mariro, UNESCO Dakar

### **3. List of Participants**

Ms P. Bohling, ED/SVE/TVE

### **4. Services to work closely with National Steering Committee**

4.1 Administrative services

J.-F. Dujoux, CLD/C

4.2 Interpretation

M. Boulares, Chief, CLD/I

Ms A. Bourdelet

Ms C. Bret

R. Wolfenstein

C. Speed

Ms O. Montpetit

Ms A. Mukerjee

K. Ottavi

4.3 Translation

M. Sandman, CLD/T, French Reviser

Ms M. Bouarour, CLD/T

4.4 Management of meeting rooms



P. Amour, CLD/C

4.5 Documents control

F. Ghebre, Chief, CLD/P

4.6 Exhibition

Ms K. Nguyen Thi, ED/OAI

Ms P. Toigo, ED/OAI

Ms S. Ayeh, IUG/Berlin

4.7 Media coverage

A. Da Costa, Director, OPI/REG

Ms J. Caro-Gardiner, OPI

R. Amelan, OPI

**5. Round Tables**

P. Belanger, Director, UIE/Hamburg

Ms Madhu Singh, UIE/Hamburg

D. Atchoarena, IEP

Ms F. Caillauds-Foy, IEP

**6. NGO Forum**

M. Millward, Chief, BRX/NGO

Ms Y. Manabe, BRX/NGO

**II HOST COUNTRY ADMINISTRATIVE SECRETARIAT**

**1. President of KRIVET**

Mu-keun LEE

**2. Director-General**

Seong-woo HAN

**3. Congress Team (Director: Seong-yong PARK)**

Official Event:

Hye Won KO

Kwi Bae KIM

Ha-Ok KIM

Jong-Jin SONG

Venue Management:

Ji-Sun CHUNG  
Sun Kyung LEE  
Su Kyung LEE  
Hyun Jung LEE  
Hae Young KIM

Registration:

Ji-hee CHOI

International NGO Forum:

Sang-Jin KIM  
Mi-A SHIN

Functional Room:

Hong-Chan JEON  
Jeong-Ho KO

4. **Public Relations Team** (Director: Whan-Sik KIM)

Tour & Transportation:

Juwon YOON

Study Visit Programme:

Ji-Won NOH

Press & Publicity:

Eun-Sang CHO  
Eun-A KIM

5. **Administration Team** (Director: Jong-Baak YOON)

Airport Reception:

Seung-Ho LIM  
Hyung-Chul JEONG  
Hae-Joo JEONG  
Mee-Souk KIM  
Chan-Woo JEONG

Administration:

Dong-Jin CHOI

6. **Protocol Team** (Director: Mi-Sug JIN)

Domestic Affair:

Tae-Joune PARK

Hyun-Soo KIM

International Affair:

Ji-Yeon LEE

Youn-Hee PARK

**7. Exhibition Team** (Director: Kisung LEE)

Management:

Sun-Yee HONG

Byung-Jun YI

**8. INTERCOM Convention Inc.** (President: Tae-Yong CHON)

Young-Don KWON

Yoon-Hee HAN

Hyung-Taek KIM

Juyeon PARK

Hey-Sook KIM

**9. Kyungyon Exhibition Corp.** (President: Young-Soo KIM)

Jun-Seok OH

Tae-Ryong KIM

Kyung-Ho SHIN

Gil-Soo KIM

Kyung-Hyun PARK

Jung-Woo PARK

Mee-Jung KIM

**MINISTRY OF EDUCATION, REPUBLIC OF KOREA**

**Lifelong Education Bureau**

Director-General                      Yong-Hyun KIM

**(Vocational and professional Education Policy Division)**

Director                                      Jong-Myun PAIK

Deputy Director                      Joo-Ho PARK

**International Education Cooperation Bureau**

Director-General                      Kee-Un CHUNG

**(International Education Cooperation Office)**

Director                                      Nam-Chang JU

Deputy Director                          Se-Hee OH

Deputy Director                          Bo-Bae PARK

Deputy Director                          Gyeong-Hee HAHN

**(Overseas Resident Education Office)**

Deputy Director                          Tae-Kyung KIM